

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations, but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, jeudi 19 septembre 1946

VOLUME XXXVII — No 216

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST. NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BEloir 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BE. 3361

Rédaction: BE. 3366

Gérant: BE. 3363

M. Churchill preconise une société des Etats unis de l'Europe

Les grèves et l'intérêt public

On s'en moque sauf dans les campagnes électorales — Contrôler la vérité des votes de grève

Les grèves qui bouleversent actuellement l'économie américaine entraînent des ennuis et des dommages si considérables que l'opinion publique a fini par s'émouvoir. Les causes en sont multiples. On peut invoquer l'instabilité et l'énervement d'une période de guerre de six années, et surtout l'effarant bourrage de crâne que les gouvernements ont pratiqué pour faire accepter les sacrifices de guerre.

Les prédictions de la radio, les agences publicitaires d'Etat n'ont cessé en effet de promettre l'âge d'or, la sécurité, le bien-être social, la justice, la charité. Les gens qui trouvaient dans les usines de guerre des salaires opulents et des conditions de travail bienveillantes, surtout avec le régime des travaux exécutés au pourcentage et qui avaient fini par les considérer comme chose normale, ont été brutalement réveillés par l'après-guerre. Et d'autres surprises encore plus désagréables les attendent lorsque la concurrence d'Europe et d'Asie, appuyée par une main-d'œuvre à très bon marché, refoulera contre la production canadienne. Il ne faut pas oublier en effet que le Canada, avec ses immenses ressources et sa population plutôt faible, dépend surtout du commerce d'exportation pour prospérer. De ce dernier doit forcément subir la rivalité et les conditions générales du régime international.

Par ailleurs, on peut difficilement blâmer le mouvement ouvrier de prévoir les dangers d'une future crise économique. La décennie de chômage, de 1930 à 1940, a prouvé hors de toute discussion, que la capacité de production dans les conditions de travail d'alors dépassait largement les possibilités de consommation, grâce à l'avènement de la machine-outil en considérant que celle-ci s'est plus réservée à quelques pays, mais qu'elle se reproduit et se multiplie indéfiniment dans tous les pays. L'entrée du travail féminin, dans les domaines jusqu'ici réservés aux chefs de famille et aux hommes, n'a fait que compliquer la situation en y ajoutant de graves problèmes sociaux.

On a proposé divers palliatifs, réduction progressive des heures de travail, ou de la main-d'œuvre. La chose serait sans doute possible dans une autarcie mondiale, mais elle se heurte à d'innombrables difficultés.

Le problème des grèves présente aussi un autre aspect. L'imbriication de l'édifice économique est telle qu'on ne peut bloquer une partie sans entraîner de dures conséquences ailleurs. Ainsi, la grève du transport à Montréal avait privé des milliers d'ouvriers, commis, etc., de leur gagne-pain, faute de pouvoir se rendre au travail. La grève

du camionnage à New-York a failli provoquer une dangereuse famine. Actuellement, la grève des aciéries immobilise non seulement les employés de ces usines, mais d'autres milliers de gens. Les grèves des charbonnages vont amener de profondes misères, surtout en Europe.

En résumé, on se moque allègrement de l'intérêt public, vieille rengaine qui ne sert plus apparemment que dans les campagnes politiques. Mais il ne faut pas oublier que les abus excessifs finissent par des réactions d'autant plus violentes et que le public, si patient soit-il, finira par réclamer et obtenir des réformes. Il s'ensuit alors que l'équilibre entre en jeu, avec ses contrôles qui ne tendent qu'à s'alourdir, en sorte que certains groupements qui jouissaient d'une latitude sans mesure en seront singulièrement gênés.

Aussi bien, mieux vaut pour tous les intéressés, patrons comme employés, consentir les garanties nécessaires à l'intérêt public. Le comité parlementaire fédéral qui a enquêté sur la grève des aciéries a suggéré que toute grève soit précédée d'un scrutin secret parmi les ouvriers, sous la surveillance des représentants des parties en cause et d'un représentant du public.

La suggestion paraît sage. On a prétendu, à tort ou à raison, que bon nombre des grèves ont été déclarées par suite des menées d'éléments nettement minoritaires, plus intéressés à affirmer leur puissance qu'au bien des grévistes.

Les chefs ouvriers ont protesté contre ces accusations. Ils auraient donc un intérêt direct au régime projeté, puisque le vote affirmatif justifierait leur prétention, de la façon la plus catégorique. D'autre part, les ouvriers eux-mêmes sauraient que la grève est bien le sentiment de la majorité et les "briseurs de grève" ne pourraient prétendre qu'ils sont brimés par une minorité violente.

Par contre, s'il est vrai que des milliers d'ouvriers sont délibérément lancés dans une grève, par suite de quelques machinations et contre leur gré, ils auront l'instrument nécessaire pour les prévenir.

L'expérience montre que, dans la plupart de ces conflits, ce sont généralement les ouvriers qui en paient la façon et que l'aventure est défective plus souvent qu'autrement. Il faut en revenir nécessairement à l'arbitrage préalable, mais avec des conditions qui n'en fassent pas un moyen d'attribution. Chacun, et le public surtout, y trouverait profit.

19-IX-46

Alexis GAGNON

L'actualité

Marcel Dupré

Le génie d'un artiste, quand il atteint à une grandeur inimitable, impose paradoxalement la mesure dans les termes. Aussi bien, la simplicité d'expression reste-t-elle le meilleur moyen d'appréciation de toute valeur artistique qui dépasse de beaucoup la moyenne. Plus nous approchons de l'absolu, plus nous sentons la pauvreté du relatif qui tente de le traduire.

Il vaut mieux ne pas donner aux mots le ridicule de se croire aptes à désigner ce qui demeure pour eux le plus éternel silence qui, respectueux soit-il, renferme trop d'équivoque. Tout autant que l'admiration, il peut en effet trahir l'indifférence ou l'incompréhension.

Les considérations qui précèdent expliquent assez bien la difficulté pour le chroniqueur de rendre compte d'un concert de Marcel Dupré. Ce très grand maître de l'orgue ne donne pas prise aux commentaires. On ne peut que constater, c'est tout ce qu'il faut, le plus élevé s'adresse à des hommes qui le peuvent comprendre et tenter de concrétiser cette compréhension. Surtout quand cet art ne se sent point de mystère, par cabotage ou insuffisance.

Car la souveraine clarté française du jeu de Marcel Dupré ne cache aucune duplicité. Il se livre tout entier par les moyens rationnels qui forcent l'auditeur à se dire: "Mais, en somme, tout ceci n'est pas si difficile." Continuons de nos meilleures traditions de la musique d'orgue, le maître français reste en même temps l'un des représentants les plus autorisés de cette raison française sans qui la civilisation latine eût péri depuis longtemps.

Sous ses doigts, une Fugue de Bach, un Finale de Widor, une Fantaisie de Mozart révèlent les mêmes qualités qu'une tragédie de Racine. Le fait devient encore plus apparent, à la fin de ses concerts, quand l'organiste de Saint-Sulpice s'empare de ses fulgurantes improvisations. On a parlé de miracle musical. L'expression qualifiée admettait le phénomène de pensée de technique qui, sans souci des lois physiques et intellectuelles enchaînant la très grande majorité des êtres humains caractérise le génie. Mais elle ne l'explique pas.

On parviendrait plus aisément à une explication satisfaisante en ne séparant pas le terme génie de l'adjectif français. Et si, malgré tout, on persiste à parler de miracle, il faudra bien admettre que l'art et la littérature de France en sont prodigés. Dans le domaine de la musique d'orgue qui nous intéresse ici plus particulièrement, la sauvegarde par les musiciens français des traditions de la musique allemande perdus outre-Rhin n'est pas le moindre de ces miracles.

Représentant éloquent du génie français, continuateur des traditions familiales et nationales, ambassadeur d'une civilisation sur-

vant à toutes les épreuves, Marcel Dupré nous apparaît donc comme un génie exceptionnel. Si brillant soit-il, le virtuose passe et ne laisse qu'un souvenir qui peu à peu s'estompe. Le maître français de l'orgue s'assure contre cette destinée.

Ses oeuvres écrites auxquelles il ne cesse d'ajouter portent la marque de ce qui le distingue le plus: ses dons exceptionnels d'improvisation. C'est pourquoi Marcel Dupré, compositeur, demeure probablement dans l'histoire de la musique française plus peut-être encore que le virtuose incomparable. Et qui sait? Les visites fréquentes au Canada de l'organiste parisien nous permettront vraisemblablement de l'emprunter un peu pour lui faire place dans la future histoire de la musique canadienne-française.

19-IX-46

Ferrier CHARTIER

Bloc-notes

L'histoire franco-américaine

La Société historique franco-américaine nous rappelle à son souvenir. Elle nous adresse son dernier bulletin périodique qui témoigne d'une inlassable et fructueuse activité.

Ce foyer de recherches compte près d'un demi-siècle d'existence. Ses membres se réunissent chaque année à Boston, et se communiquent le fruit de leurs travaux. La Société collige ces ouvrages et les publie tous les deux ans sous forme de revue.

La publication que nous venons de parcourir présente le compte rendu des séances de 1944 et de 1945 et contient une série de quelques articles sur des sujets d'histoire franco-américaine.

On note une étude alerte et fouillée de M. Adolphe Robert sur le "lettré illettré" Adolphe Lambert, grand collectionneur de papiers rares sur les établissements français en Amérique, et folkloriste émérite. Cet amateur passionné de documents a réussi à recueillir 4.000 pièces qu'il a cédées à l'Association canado-américaine dont le siège est à Manchester. M. Robert dresse un inventaire de ces documents. Les chercheurs en seront jaloux.

L'histoire de cet Adolphe Lambert, maintenant garagiste à Drummondville, et ci-devant Franco-Américain, est des plus typiques. Elle renferme une leçon de ténacité et d'utilité.

Des lettres de Charles Thibault

Le "Bulletin" publie une série de quarante-cinq lettres adressées par le célèbre tribun populaire Charles Thibault au major Edmond Mallet, l'un des Canadiens les plus en vue des Etats-Unis en son temps. Ces missives vont de 1880 à 1888. "Bien qu'elles ne soient pas d'un intérêt

général, ces lettres de Thibault à Mallet, nous font connaître quelques détails de la petite histoire canadienne et franco-américaine", écrit à cette occasion Gabriel Nadeau.

Le fusil Garand

La Société historique franco-américaine note dans ses annales qu'elle a décerné sa "médaillon Grand Prix" à M. Jean Garand, de Springfield, Mass., "en reconnaissance des services que M. Garand a rendus au pays et de l'honneur qui en résulte sur tous les Franco-Américains".

Jean Garand, né à Saint-Remi, près de Montréal, est l'inventeur du fusil à répétition qui porte son nom. "C'est cette arme qui triompha en Afrique, sur les côtes de France et ailleurs, les autres fusils munis de cartouches ne pouvant rivaliser avec le fusil automatique Garand, qui porte des capsules de huit cartouches, au lieu de cinq comme les autres", notait le président de la Société, le Dr Ubaldé Paquin, dans sa présentation.

La Société historique sait honorer les Franco-Américains qui jettent du lustre parmi eux. Et M. Jean Garand n'est pas le moindre à cet égard.

"Beau en serpent"

L'expression ne nous était pas familière. Elle a été entendue par l'un de nos amis à la sortie du Jardin botanique. Elle exprimait évidemment une très vive admiration. C'était un superlatif, une sorte d'équivalent du beau en m... trop familier à beaucoup des nôtres et dont ce brave homme, par une juste délicatesse, ne voulait pas souiller ses lèvres.

"Pourquoi beau en serpent? nous écrit notre ami. C'est une question que pourrions poser ceux qui s'intéressent à l'origine des mots et des locutions populaires. En tout cas, l'admiration qu'elle s'efforçait de traduire de cette étrange façon était absolument justifiée. Et je souhaitais que beaucoup de gens l'aillent constater sur place. La température de plein été de ces derniers jours paraît avoir donné au Jardin un regain de beauté. Je suis de ceux qui n'ont guère eu le temps, et qui le regrettent, de visiter le Jardin au cours de l'été. Mais l'occasion est encore bonne de se reprendre. Cela en vaut vraiment la peine.

"Il n'y a pas plus belle promenade à Montréal. Les gens viennent de partout pour jouir du spectacle. Pourquoi les Montréalais qui le peuvent s'abstiennent-ils de faire cette visite, — sans compter que l'exposition de légumes qui se tient actuellement dans les serres d'entrée offre aussi un grand intérêt."

Le Devoir s'est toujours trop intéressé au Jardin botanique pour que nous n'éprouvions pas un réel plaisir à faire écho, tout à la fois, à ce cri d'admiration et à cet appel.

19-IX-46

O. H.

Le carnet du grincheux

Si l'instruction — au vieux sens du mot — est un placement, ce n'est pas le seul grand facteur de réussite. Il faut aussi y ajouter une forte dose de front, d'audace; énormément de toupie. Sans cela, le mieux instruit court le gros risque de vieillir pauvre parmi tout l'or de sa science.

Aux ignorants frondeurs, il restera toujours la ressource de s'annexer les services d'une savante doublure; un secrétaire bachelier qui lui rédigera ses lettres et ses boniments, moyennant quelques piastres par semaine. Cela se rencontre si souvent.

Il en est des grèves comme de la vie; ce sont toujours les plus désagréables qui arrivent, comme celles qui vous privent de charbon, ou menacent de vous supprimer les vivres comme à New-York ou dans l'Ouest. Dire qu'il y en a tant d'autres possibles et qui feraient plaisir à tant de monde. Par exemple celle des jazziers de la radio, des conférenciers qui, de toute éternité, abrutissent leurs auditeurs. Pensez à l'effet d'une grève en pleine campagne électorale. Sans compter celle des maringouins et des mouches noires en été. Mais l'homme mortel n'est pas fait pour tant de bonheur!

A Hamilton, des grévistes ont failli noyer des briseurs de grèves. Ceux-ci par contre ont assommé les agresseurs. Le tout se passe sous l'oeil bienveillant de la police et du gouvernement. Tout ce monde se lance des cailloux à la tête, mais cela paraît tout à fait normal. Morale, si l'on a des mauvais coups à faire, il faut profiter de la grève à condition qu'on en soit, pour ou contre. Un homme qui en tue un autre, en temps ordinaire est pendu haut et court. Mais s'il est en grève, ce n'est plus du tout la même chose, et il a le droit au respect du gouvernement.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Ne rien ajourner, c'est le secret par excellence pour qui sait le prix du temps. Quand on remet au lendemain, on ne pense pas que chaque jour apporte une besogne nouvelle.

LABOULAYE

La grève des marins

New-York, 19 (A.P.) — M. Joseph Curran, président de l'Union nationale des marins (C.I.O.), a blâmé "les forces mystérieuses dans les puissants cercles gouvernementaux" et "l'attitude arbitraire" de M. J. B. Bryan, directeur de l'Association des armateurs du Pacifique, pour avoir retardé une fin rapide de la grève maritime qui évit actuellement aux Etats-Unis.

"Les forces mystérieuses", a dit M. Curran, bloquent les tentatives d'arbitrage de M. James L. Fly, ancien président de la commission fédérale des communications, sur la demande de l'union d'obtenir la parité des salaires avec les autres unions, la cause principale de la grève actuelle.

M. Fly a déjà exprimé son opinion sur la nécessité d'un travail égal et d'un salaire égal dans l'industrie maritime.

A San-Francisco, hier, les grévistes de la côte ouest ont marché sur les bureaux de l'association des armateurs, mais ils n'ont pu rencontrer M. Bryan, le président.

L'union nationale des marins demande une augmentation de \$5 par mois pour les marins du Pacifique et une de \$10 pour les marins des grandes lacs et de la côte est. Ils recevraient ainsi autant que les membres de l'union maritime de l'A.F.L., à qui l'on a récemment accordé une augmentation de \$22.50 sur la côte ouest et une de \$27.50 sur la côte est.

"Sang et or"

UNE NOUVELLE DE PAMPHILE LEMAY

En attendant un feuilleton de plus large envergure, qui ne tardera pas à suivre, le "Devoir" commencera dès demain la publication d'une grande nouvelle du regretté Pamphile Lemay:

"SANG ET OR"

extraits des "Contes vrais", publiés par le vieil écrivain aux Editions Beauchemin.

C'est l'une des oeuvres les plus intéressantes, les plus passionnantes, de Lemay.

Qu'en se le dise.

Le général de Gaulle combat le projet de constitution — La reconstruction en France — Trieste

Le problème soulevé par le discours et la lettre de M. Wallace, au sujet des relations entre Washington et Moscou, n'est pas résolu; des personnalités officielles prétendaient que M. Truman demanderait à son secrétaire du Commerce de ne plus traiter de politique étrangère ou de démissionner; mais le président n'a pas pris une attitude aussi catégorique. Après l'entretien de plus de deux heures entre le président et son ministre hier, M. Wallace a annoncé qu'il demeure dans le cabinet, mais qu'il ne fera pas de discours ou de déclaration publiques avant la fin de la conférence de paix.

C'est un compromis qui n'aura même pas l'avantage d'ajourner le débat. D'abord ceux que M. Wallace a attaqués répondent. M. Truman a rendu publique hier une déclaration conjointe des autorités militaires et navales que les Etats-Unis ne songent pas à faire la guerre à l'Union soviétique. Les secrétaires des deux ministères, MM. Patterson et Forrestal, y dénoncent comme fautive l'accusation portée par M. Wallace qu'une école militaire préconise une guerre préventive contre la Russie avant que ce pays possède des bombes atomiques.

M. Wallace a d'ailleurs indiqué que son abstention sera temporaire; il s'agit simplement de ne pas nuire à M. Byrnes dans son travail à la conférence de Paris. Mais la grande difficulté n'est pas là, et plusieurs journalistes aux Etats-Unis disent que ce compromis n'est qu'une échappatoire, tandis que d'autres estiment que c'est une solution ingénieuse; d'autres encore soutiennent que le ministre aurait dû démissionner ou que M. Truman aurait dû l'expulser du cabinet.

Le "New York Times" écrit que le noeud du problème "n'est pas la liberté de parole de M. Wallace. M. Wallace peut présenter ses vues au pays sans être membre du cabinet. Le problème c'est de savoir si la politique étrangère américaine peut subir la tension et supporter la confusion résultant du fait que deux officiels du même cabinet préconisent simultanément des politiques étrangères contradictoires". D'autres journaux signalent le danger que l'union des partis sur la politique étrangère soit rompue puisqu'elle n'exista pas au sein du cabinet, et reprochent à M. Wallace de conclure à une politique d'isolement.

Il semble que M. Truman ait voulu éviter deux écueils: celui de soulever les éléments de gauche, et plus encore peut-être celui de perdre l'appui électoral de son influent ministre à la veille de l'élection. La conférence de paix doit se terminer vers le 15 octobre; si cela se réalise, M. Wallace aura encore trois semaines pour faire campagne en faveur du parti dont il est l'un des bons orateurs. Il reste à voir si du simple point de vue électoral le conflit qui divise le cabinet ne fera pas plus de dommage aux démocrates qu'une rupture plus ou moins accentuée avec son aile gauche.

TRIESTE

M. Byrnes n'a encore rien dit sur les critiques formulées par son collègue contre sa politique. Une solution plus claire donnerait de meilleures chances à la délégation de Washington, car si l'attitude du président indique qu'il approuve la politique de M. Byrnes, M. Molotov aura tout de même intérêt, pour améliorer la position de M. Wallace, à faire en sorte que M. Byrnes ne réussisse pas trop.

Ce matin à Paris, les Etats-Unis ont averti le bloc soviétique que le compromis des Quatre au sujet de Trieste et de la frontière italo-yougoslave constitue une décision qui doit demeurer comme un tout sous peine de ne plus valoir. L'ambassadeur de Washington en Italie, M. Dunn, a déclaré devant la commission politique et territoriale pour l'Italie que cet accord comporte la création d'un Etat vraiment libre à Trieste, ajoutant que si le statut de Trieste n'accorde pas de vrais droits aux citoyens et ne compte pas de garanties assurant la sécurité et l'intégrité de cet Etat, l'accord ne vaut plus.

M. Dunn a dit que l'accord de Belgrade qui a établi deux zones d'occupation militaire le long de la ligne Morgan n'est pas une reconnaissance des prétentions de la Yougoslavie sur l'Istrie et ne peut en aucune façon influer sur la décision finale. Les Yougoslaves veulent reculer la frontière du territoire de Trieste jusqu'à la limite de la ville même, et imposer à cet Etat une influence de la Yougoslavie qui serait prépondérante, car aucune autre puissance n'y exercerait de contrôle véritable. Ce n'est pas du tout ce que les Quatre ont convenu.

M. Vichinsky a dit hier qu'il est opposé à ce qu'on donne au gouverneur de Trieste le droit de présenter des projets de loi, pouvoir que veulent lui donner les Etats-Unis, l'Angleterre et la France.

La Russie a subi une défaite devant la commission politique et territoriale pour la Bulgarie. L'Angleterre et les Etats-Unis ont présenté un amendement stipulant que les conflits au sujet de l'exécution du traité devront être soumis à la Cour internationale de Justice des Nations Unies, et malgré l'opposition de la Russie la proposition a été approuvée par un vote de 8 à 5. Le délégué soviétique a alors réclamé que la commission présente à la conférence un rapport minoritaire en même temps que le rapport majoritaire.

La Hongrie a demandé à la commission qu'elle étudie son traité de rejeter la requête de la Tchécoslovaquie qui veut se faire reconnaître le droit d'expulser de la Slovaquie les 200,000 Hongrois qui y sont établis.

POLITIQUE FRANÇAISE

Le général de Gaulle a déclaré aujourd'hui que si le nouveau projet de constitution est adopté le pays sera menacé d'anarchie ou de dictature. Dans un communiqué à la presse l'ancien président dit que

malgré certains changements ce projet est en réalité le même que celui que le pays a rejeté par referendum en mai dernier. Il souhaite donc que cette formule soit écartée, même si cela signifie la prolongation du gouvernement temporaire.

Le grand inconvénient que M. de Gaulle voit au projet c'est qu'il n'établit pas de véritable chef de l'Etat, mais une assemblée toute puissante et un gouvernement par l'assemblée. L'ancien président s'est tenu à l'écart des dernières élections, mais il va s'occuper des prochaines; il annonce qu'il appuiera tous les candidats qui sont du même avis que lui sur le problème constitutionnel; il considère que dans la situation présente de la France et de l'Union française aucun problème n'est plus urgent ni plus important que de refaire l'Etat républicain.

Cette déclaration donne quelques précisions sur les projets du général de Gaulle. Il continue à ne donner son appui à aucun parti en particulier. Il penchait plutôt pour le M.R.P. au temps de sa présidence, mais il prétendait demeurer au-dessus de tous les groupes. Récemment un nouveau parti s'est fondé qui a pris son nom: l'Union gaulliste. Ce groupe défend les vues du général sur le problème constitutionnel, et ses membres ont laissé entendre que si la nouvelle constitution est adoptée au prochain referendum, ce parti présentera des candidats pour en préconiser la révision.

Un compte rendu de l'Agence française a rapporté que le président de l'Union gaulliste, M. René Capitant, avait affirmé dans un discours que de Gaulle appuierait les candidats présentés par l'Union; M. Capitant a nié ensuite avoir dit cela. M. de Gaulle précise qu'il appuiera tous les candidats qui sont de son avis sur la constitution.

RELEVEMENT DU PAYS

La situation s'améliore en France, même si beaucoup de problèmes restent aigus. Un observateur anglais qui a traversé le pays récemment rapporte qu'on n'y sent plus la menace de révolution, et affirme que si les communistes gagnent du terrain aux prochaines élections ce sera le résultat de la fraude. La crise qui sévissait il y a quelques mois semble passée. La récolte a été excellente, et la situation alimentaire redevient normale bien que le coût de la vie reste élevé. Dans certaines régions l'alimentation est revenue au niveau d'avant-guerre, et les gens mangent bien sans recourir au marché noir. L'amélioration se fait sentir même à Paris. Cet Anglais établit une comparaison défavorable pour l'Angleterre où l'alimentation reste assez pauvre.

Les communistes sont encore forts et sont solidement retranchés dans le fonctionariat; mais ils ne se sont pas remis de l'échec qu'ils ont subi au referendum. Le fait que le gouvernement est formé d'une coalition d'adversaires gêne le relèvement du pays, car les ministres agissent souvent à leur guise, ou selon les directives de leur parti, ou encore ne font rien. Dans les zones moins ravagées par la guerre, les travaux de restauration vont bien; mais il n'en est pas ainsi dans les régions les plus éprouvées. Des problèmes comme celui que pose Calais, par exemple, dépassent probablement les ressources actuelles.

Une dépêche de "Reuters" nous apporte ce matin un aperçu des vastes projets de restauration préparés par M. Edouard Le Corbusier, architecte et urbaniste, à qui on a confié la tâche de formuler le plan général de la reconstruction. Il prévoit que son plan ne sera terminé qu'en l'an 2,000, et il n'espère pas en voir la fin, car il a 59 ans. La guerre a détruit ou endommagé en France environ 2,000,000 de maisons, mais l'urbaniste estime que la principale difficulté de la reconstruction viendra de ce que les dommages ne sont pas assez étendus. "Un grand nombre de maisons, dit-il, sont restées debout qu'il aurait mieux valu raser; il est impossible de commencer en neuf".

La tâche immédiate qu'a entreprise M. Le Corbusier, c'est de procurer des maisons temporaires à quelque 700,000 familles sans foyer. Le nombre des maisons réparées jusqu'ici est d'environ 950,000, et 4,400 maisons ont été reconstruites. 72,000 édifices ont été transformés en asiles temporaires. Dans plusieurs villes il a fallu sacrifier les programmes de grande envergure pour répondre aux besoins urgents des sans-abri. M. Le Corbusier dit que pour concilier ces deux facteurs, la solution la plus propice c'est de construire des maisons temporaires le long des grandes routes entre les villes, afin que la place reste libre pour entreprendre sans délai la reconstruction des villes.

La mise en marche de ces travaux et le progrès marqué vers le retour à la vie normale ne peuvent qu'exercer une heureuse influence sur la situation politique. Dans l'état actuel du monde c'est là un facteur qui intéresse tous les amis de la paix.

Le discours qu'a prononcé aujourd'hui, à Zurich, l'ancien premier ministre Churchill, aura des répercussions tant à la conférence de paix que dans la politique française. M. Churchill a prononcé des paroles fort justes, mais qui auraient sans doute été mal accueillies au lendemain des hostilités. Il a dit que la France et l'Allemagne doivent devenir des partenaires dans une société des Etats unis de l'Europe. Il a dit que les coupables de l'agression allemande doivent être punis et ce pays privé de ses moyens de lancer une autre guerre d'agression, mais que cela fait, la punition doit s'arrêter là.

Ce discours s'inspire évidemment de la crainte de voir l'Allemagne se ranger du côté de la Russie. Mais même sans cela l'établissement d'un véritable accord entre les anciens ennemis est chose essentielle à la paix. C'est pourquoi la propagande alliée était condamnable, car elle aura rendu cette tâche encore plus difficile. — Paul SAURIOL

Député torontois aux Trois-Rivières

M. J.-R. MacNicol se fait propagandiste de la cause du pont

Les Trois-Rivières, 19 (D.N.C.) — Le député qu'on considère comme le plus grand voyageur que les Communes aient connu, M. J.-R. MacNicol, progressiste-conservateur de Toronto-Davenport, a passé la journée d'hier aux Trois-Rivières et s'est fait, avec notre député au fédéral, Me Wilfrid Gariépy, le plus ardent propagandiste de la cause du pont, qui, un jour au jour, bientôt, espérons-le, enjambrera le fleuve Saint-Laurent entre Trois-Rivières et la rive sud.

"Sans pont aux Trois-Rivières, le fleuve Saint-Laurent est pour vous un obstacle. La construction d'un pont facilitera dans votre région l'expansion de l'industrie et du commerce; elle permettra à la rive sud de prospérer en même temps que la rive nord et, j'en suis sûr, Trois-Rivières, avec un pont, doublerait sa population d'ici un quart de siècle".

M. MacNicol a, de plus, précisé aux journalistes que le pont Trois-Rivières-Sainte-Angele de Laval, pour faire tout le bien qu'on en attend, devrait être en même temps ferroviaire et routier. Il devrait, en particulier, relier les deux grands réseaux du Canadian National, sur la rive nord et sur la rive sud.

Le député de Toronto-Davenport a été accueilli aux Trois-Rivières par M. Gariépy, son collègue à la Chambre, M. Aimé Montcalm, directeur de la Chambre de Commerce, et il a rencontré plusieurs citoyens, y compris M. B. Kruger, gérant de la Dominion Fois, au Cap-de-la-Madeleine, et M. Stanislas Morissette, qui préconise depuis des années la construction du pont en question.

M. MacNicol est un grand admirateur de la Verendrye, le Trifluvien qui a découvert les Rocheuses. Il nous en a fait part au cours de l'entrevue en insistant sur le point que la Verendrye n'est pas un héros exclusif au Québec, mais un "héros national". Lors de ses

turnées dans l'Ouest, le député de Toronto-Davenport a visité les lieux où la Verendrye a construit le fort Nipawin pour y passer l'hiver. Il nous a dit que l'université de Saskatchewan a fait des fouilles à cet endroit et découvert bien des choses intéressantes.

Historien lui-même, M. MacNicol est très au fait de l'histoire des Vieilles-Forges du Saint-Maurice et il reconnaît en elles l'ancêtre de l'industrie nord-américaine.

Hier après-midi, après un déjeuner intime au Château DeBlois, M. MacNicol, Gariépy, Montcalm et Morissette se sont rendus aux Forges pour y voir les quelques reliques épargnées par le temps.

Le même groupe a visité le port des Trois-Rivières de long en large. M. MacNicol s'est déclaré enchanté des possibilités de ce grand havre d'intérieur et il a tenu même à monter sur un bateau-passeur et faire la traversée de Sainte-Angele pour avoir une idée du port, vu de face.

Le "Queen Mary" partira dimanche

Halifax, 19 (C.P.) — Le Queen Mary attend aujourd'hui patiemment au quai de Halifax le moment de retourner en Angleterre où on lui fera sa toilette. On sait que ce vaisseau, après avoir été transporté de troupes, redevient passager.

Arrivé ici hier, conduisant au Canada son dernier voyage de dépendants de nos militaires — au nombre de 1,400 — ainsi que 800 passagers civils dont des pairs, des ministres, des membres du parlement des hommes d'affaires, le Queen Mary doit quitter Halifax dimanche à destination de Southampton où on lui redonnera son lustre et son luxe d'avant-guerre.

Le ministre des Finances, M. L. Isley, revenant d'une visite en Europe où il a assisté aux sessions de l'UNRRA à Genève, a dit que la part du Canada dans cet organisme est "un placement dans la reconversion du monde et que nous ne le regretterons jamais".

Quant au ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, qui était aussi à bord du paquebot, il a dit vouloir étudier les derniers développements de la grève des fermiers de Saskatchewan et d'Alberta avant de se prononcer sur la question.

Des félicitations de M. Pierre DesMarais

Le chef du Conseil, M. Pierre DesMarais, a félicité, hier après-midi, les autorités de l'hôpital St-Luc pour la rapidité avec laquelle une ambulance de cette institution a porté secours à un ouvrier qui s'était blessé en tombant du toit d'une maison de deux étages, avenue Bloomfield.

M. DesMarais, qui a été témoin de la chute de l'ouvrier, a téléphoné lui-même à l'hôpital St-Luc pour demander l'envoi d'une ambulance, mais sans révéler son identité.

Tout en soulignant que l'ambulance n'a pris que six minutes pour atteindre le théâtre de l'accident, M. DesMarais a grandement insisté sur le fait que, contrairement à ce que pensent nombre de citoyens, un particulier peut, sans encourir aucune responsabilité, faire demander une ambulance pour un accidenté, avant qu'un agent de police n'arrive sur les lieux.

M. DesMarais a déploré, cependant qu'on ne dispose pas encore d'une centrale d'appels pour les accidents.

Nouvelle politique du logement en Angleterre

Londres, 19 (C.P.) — Un chef d'union ouvrière a prêté aujourd'hui, après une conférence avec les représentants du gouvernement sur l'invitation de certaines maisons par les "squatters", que ce mouvement des sans-logis amènera un "changement" considérable dans la politique du logement. La campagne de ces gens, à Londres, semble terminée alors que les hommes, les femmes et les enfants ont obéi aux injonctions de la Haute Cour de justice et ont évacué les édifices occupés.

On a procédé calmement à l'évacuation, à Londres mais à Glasgow un porte-parole des "squatters" a déclaré que les ordres de la police de vider les lieux en 48 heures se verraient offrir de la résistance, même physique. Une délégation du London Trades Council, représentant 600,000 ouvriers syndiqués, a conféré avec le ministre de la Santé, Aneurin Bevan, et le ministre des Travaux, George Tomlinson, afin que des mesures soient prises en vue de palier à la crise du logement.

On a procédé calmement à l'évacuation, à Londres mais à Glasgow un porte-parole des "squatters" a déclaré que les ordres de la police de vider les lieux en 48 heures se verraient offrir de la résistance, même physique. Une délégation du London Trades Council, représentant 600,000 ouvriers syndiqués, a conféré avec le ministre de la Santé, Aneurin Bevan, et le ministre des Travaux, George Tomlinson, afin que des mesures soient prises en vue de palier à la crise du logement.

A la Faculté des lettres de Laval

On nous communique les renseignements suivants:

Mlle Jeanne Lapointe, licenciée en lettres (Laval), professeur agrégée à la Faculté des lettres, s'est embarquée à la fin de juin dernier, pour Paris, où elle préparera son doctorat en lettres en grammaire et en philologie. Mlle Lapointe est boursière du gouvernement français. M. William Mackey, M.A. (Laval), professeur agrégé à la Faculté des lettres, vient de s'inscrire à l'Université Harvard, où il étudiera, trois années durant, la langue et la littérature anglaises en vue de son doctorat. M. Marcel Trudel, docteur en lettres (Laval), auteur de *L'influence de Voltaire au Canada*, vient de retourner à Harvard, où il passera une seconde année à s'initier aux méthodes de recherches historiques et à préparer une étude sur l'invasion américaine de 1775. M. Marcel Trudel est boursier de la Société Royale du Canada. M. Gaston Dulong, licencié en lettres (Laval), ex-professeur à l'Externat classique St-Jean-Eudes de Québec, s'embarque aujourd'hui même pour Paris où il étudiera, plusieurs années durant, à l'Ecole des Chartes. M. Dulong se spécialisera dans l'histoire du Moyen Age et s'initiera aux recherches historiques en vue de devenir archiviste-paléographe. M. Jean Bernier, licencié en lettres (Laval), va bientôt retourner à Paris, où il passera l'année dernière à étudier l'histoire de l'antiquité classique à la Sorbonne et au Collège de France. M. Bernier a été l'heureux gagnant de la bourse Lévesque-Mirepoix. M. Jean Paul Trudel, M.A. (Montréal) et ancien élève de la Faculté des lettres de Laval, est parti dernièrement pour l'Université de Berkeley (Californie), où il poursuivra, comme boursier de cette université, des travaux de recherches en vue de sa thèse de doctorat, qui a pour titre: *Paul Claudel et la Grèce*.

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du tirage 3-3811; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.



Transporté de Halifax par chemin de fer, ce petit patrouilleur de la marine royale canadienne a, pour la première fois, senti l'eau fraîche lorsqu'il a été descendu, du haut d'un pont, dans la rivière Assiniboine où il servira à la base de Winnipeg de notre marine.

Lits de l'armée vendus au public

La Corporation des biens de guerre a vendu au delà de 200,000 lits de métal. Cinquante mille de ces lits à couchettes superposées qui ont servi à l'armée seront utilisés dans les camps de bûcherons. Démontables, ils sont très pratiques et peu encombrants. Bon nombre furent achetés par des institutions de charité, des camps d'été et par le public en général.

On estime que les ameublements de salle à manger, de restaurant et de cuisine achetés par le ministère du Travail (division canadienne d'orientation professionnelle) se chiffrent quotidiennement par 50,000 Canadiens dont bon nombre, employés dans les bois et dans la construction en général à travers tout le pays.

La Corporation des biens de guerre a vendu, au 31 août dernier, au delà d'un million et demi de dollars d'ameublements et d'accessoires de dortoirs, de cuisines et de salles à manger. Ces accessoires installés durant la guerre, non loin des usines et des camps militaires, servaient maintenant les travailleurs canadiens et en particulier les anciens combattants.

Des accessoires et ameublements de cuisine ont été vendus au complet depuis les cuisines jusqu'aux cuisinières (poêles) les plus perfectionnées; comprenant entre autres des tranchers de pain et de viandes mus à l'électricité et autres outils spéciaux, qui ont encore raturé par le marché. Plusieurs de ces installations sont considérables. Un exemple: celui du collège Dawson, de Saint-Jean, Qué., qui quotidiennement répond aux besoins de 700 étudiants de l'Université McGill. Ajoutons dans cette classification des produits propres au consommateur que les vendeurs de la Corporation ont aussi disposé de 50,000 chaises pliantes, de 25,000 chaises de cuisine et de milliers de tables et d'autres chaises pliantes employées dans les camps militaires et les usines. Aujourd'hui, ces ameublements seront utilisés, comme nous l'avons dit plus haut, dans les institutions de charité, les camps et surtout les écoles qui reçoivent les démobilisés.

Tirage de deux autos

St-Simon de Drummond, 19. — Dimanche le 15 septembre dernier, avait lieu le tirage de deux autos Mercury et Ford, au profit du Comité du Service social de Drummond Inc., devenu l'Oeuvre du Foyer de Saint-Simon.

Le premier prix fut attribué à M. Jean-Bernard Alix, de Rougemont, et le second à M. Raoul Benoit, de Granby.

Pèlerinage annuel à la Réparation

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et le public en général, sont priés de prendre note que le 18^e pèlerinage annuel de la Société à la chapelle de la Réparation, à la Pointe-aux-Trembles, a lieu, cette année, le dimanche 22 septembre, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Les pèlerins se rendent à la Chapelle en tramways, par la rue Notre-Dame et correspondent à la rue Georges V. De là, des autobus les conduisent au monastère des RR. PP. Capucins.

Le R. P. Joseph, O.F.M. Cap., provincial, souhaite la bienvenue aux pèlerins. Le Père Henri, O.F.M. Cap., prêche le chemin de la Croix qui commence à 3 heures.

Le président général et les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste invitent toute la population de Montréal et des environs à participer à cette manifestation de piété et de réparation nationale.

La température

19 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de St-Maurice, du Lac St-Jean et de Baie Comeau: Beau et chaud. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 60 et 81; à Ottawa: 54 et 86; à Québec: 59 et 81; à Sherbrooke: 55 et 86; dans les Laurentides: 52 et 80; dans St-Maurice: 49 et 80; à Chicoutimi: 49 et 80; à Rivière-du-Loup: 56 et 80.

Baie des Chaleurs: Beau aujourd'hui et demain. Couvert demain soir.

Gaspé: Beau aujourd'hui et demain soir. Couvert avec averses demain soir dans la partie sud.

Côte nord: Beau aujourd'hui. Couvert avec pluie intermittente demain.

19 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de St-Maurice, du Lac St-Jean et de Baie Comeau: Beau et chaud. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 60 et 81; à Ottawa: 54 et 86; à Québec: 59 et 81; à Sherbrooke: 55 et 86; dans les Laurentides: 52 et 80; dans St-Maurice: 49 et 80; à Chicoutimi: 49 et 80; à Rivière-du-Loup: 56 et 80.

Baie des Chaleurs: Beau aujourd'hui et demain. Couvert demain soir.

Gaspé: Beau aujourd'hui et demain soir. Couvert avec averses demain soir dans la partie sud.

Côte nord: Beau aujourd'hui. Couvert avec pluie intermittente demain.

19 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de St-Maurice, du Lac St-Jean et de Baie Comeau: Beau et chaud. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 60 et 81; à Ottawa: 54 et 86; à Québec: 59 et 81; à Sherbrooke: 55 et 86; dans les Laurentides: 52 et 80; dans St-Maurice: 49 et 80; à Chicoutimi: 49 et 80; à Rivière-du-Loup: 56 et 80.

Baie des Chaleurs: Beau aujourd'hui et demain. Couvert demain soir.

Gaspé: Beau aujourd'hui et demain soir. Couvert avec averses demain soir dans la partie sud.

Côte nord: Beau aujourd'hui. Couvert avec pluie intermittente demain.

19 (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de St-Maurice, du Lac St-Jean et de Baie Comeau: Beau et chaud. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 60 et 81; à Ottawa: 54 et 86; à Québec: 59 et 81; à Sherbrooke: 55 et 86; dans les Laurentides: 52 et 80; dans St-Maurice: 49 et 80; à Chicoutimi: 49 et 80; à Rivière-du-Loup: 56 et 80.

Baie des Chaleurs: Beau aujourd'hui et demain. Couvert demain soir.

Gaspé: Beau aujourd'hui et demain soir. Couvert avec averses demain soir dans la partie sud.

Côte nord: Beau aujourd'hui. Couvert avec pluie intermittente demain.

BERNARD VINET

Administrateur d'immobles

Administration générale de propriétés

Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine

AM. 1420 Montréal

MESSAGER DEMANDE

On demande un messenger, moins de 16 ans. S'adresser au "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, STE-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre-chaude

FL. 1788-1787

Ecourez le jeudi C.H.L.P. 12 h. 55 12 h. 30

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE

JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

Vichy Suprême

Limonaire Gazeuse Purgative

Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce qu'elle est si bonne. Exigez-la dans toutes les pharmacies.

J.-Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada

84, est, rue Saint-Paul, Montréal.

De Vichy, France!

L'inscription à l'Université d'Ottawa

Ottawa, 19 (D.N.C.) — L'Université d'Ottawa a eu lieu hier l'inscription des élèves dans la plupart des différentes facultés.

A midi, les chiffres compilés étaient les suivants: théologie, 190; philosophie, 135; médecine, 110; faculté des arts, 400; Ecole des sciences appliquées, 29; Upper School, 30; immatriculation, 580.

Le total des élèves était donc de 1,464 hier midi. Il y eut d'autres inscriptions au cours de l'après-midi. De plus, les cours pour d'autres facultés ne sont pas encore commencés.

"Tableau fidèle et éminemment instructif du Canada français vingt-cinq ans après la conquête."

Préface d'Aegidius Fauteux.

Volume de 150 pages.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

GARCIA POULIN, A.P.A.

Auditeur Public Accrédité de Québec

Accrédité Public Auditor of Québec

Impôt sur le revenu et installation système comptabilité.

1700 Sherbrooke E., apt. 25

ADP. Gauthier Montréal

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement présente un tableau partiel des occasions d'emploi que son bureau local met à votre disposition.

Les renseignements concernant les positions ci-dessous mentionnées sont fournis par la DIVISION DES EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS, 10 EST RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Ceux qui habitent en dehors de la ville sont priés de soumettre leur demande au bureau du Service National de Placement le plus rapproché.

- BACTERIOLOGISTES — Possédant un diplôme en chimie et ayant aussi étudié la bactériologie comme sujet secondaire. Agés de moins de 35 ans et bilingues de préférence. Position permanente — Salaire \$175. par mois et plus.
 - COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT — Diplômé universitaire en Commerce ou équivalent à comptable intermédiaire. Agés de 24 à 30 ans — Bonne occasion d'avancement — Salaire initial \$150. à \$225. par mois selon les connaissances — Position permanente.
 - AJUSTEUR DE RECLAMATIONS — Doit posséder une expérience considérable en assurance générale. Bilingue — Pas plus de 40 ans — Position permanente — Salaire à discuter.
 - PROFESSEUR ADJOINT — Doit posséder des connaissances sur le travail de la ferme ou une formation correspondante avec diplôme en génie agricole. Doit pouvoir enseigner en anglais — Agés de pas plus de 35 ans — Position permanente — Salaire \$2,000 par année.
 - DESSINATEUR-MECANICIEN — Pour faire du dessin et s'occuper de l'entretien général d'une fonderie. Doit avoir 5 ans d'expérience — Position permanente — Salaire \$225. par mois.
 - DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MARITIME — Connaissances parfaites dans la préparation des plans et détails de construction maritime. Doit avoir plusieurs années d'expérience et être à même d'entreprendre le travail sans stage de formation préliminaire. Position permanente — Salaire \$200. par mois et plus.
 - SURINTENDANT — Pour une manufacture de chaussures à Vancouver. Doit posséder des connaissances en génie et au moins 5 ans d'expérience dans l'entretien de la maintenance de chaussures, la production, le coût et l'administration. Position permanente — Salaire \$420. par année.
- Nous avons aussi dans nos dossiers plusieurs autres positions très attrayantes dont le nombre va en grandissant de jour en jour. Il serait donc avantage de venir vous inscrire à la division du Service National de Placement pour vous intéresser à trouver une position dans les emplois administratifs, professionnels ou techniques.

AVIS AUX EMPLOYEURS

Vous pouvez être assurés, lorsque vous vous adressez à nos bureaux pour obtenir du personnel dont les connaissances relèvent du domaine des emplois administratifs professionnels et techniques, que nous ferons toujours en sorte de ne vous référer que des gens dont la compétence répond à vos exigences.

Il y a une grande variété de candidats qui sont enregistrés à nos bureaux et nous pouvons aussi puiser dans nos autres bureaux établis par tout le pays. Voici quelques exemples de candidats dont nous offrons les services:

GERANT — Bonne apparence. Parfait bilingue. Diplômé B.A. 9 ans d'expérience dans le commerce d'exportation du beurre et du fromage. 3 ans comme "cos. Accountant" avec une grande maison de commerce. Aussi expérience comme payeur, gérant du personnel et de bureau.

VENTE — 15 ans d'expérience dans la fabrication et la vente (articles divers). Organisation de la vente auprès de la profession médicale et du ministère de la santé. Parfait bilingue. Bonne apparence et personnalité agréable.

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell

MINISTRE DU TRAVAIL

A. MacNamara

SOUS-MINISTRE

CALENDRIER

Se mois SEPTEMBRE 30 jours

Demain: VENDREDI 20 SEPTEMBRE 1946

TEMPS: S. EUSTACHE et ses comp.

Lever du soleil, 5 h. 43.

Coucher du soleil, 6 h. 03.

Lever de la lune, matin.

Coucher de la lune, 4 h. 06.

Premier Quartier, le 3, à 9 h. 49m. du mat.

Pleine Lune, le 11, à 4 h. 59m. du mat.

Dernier Quartier, le 18, à 1 h. 44m. du mat.

Nouvelle Lune, le 25, à 3 h. 45m. du mat.

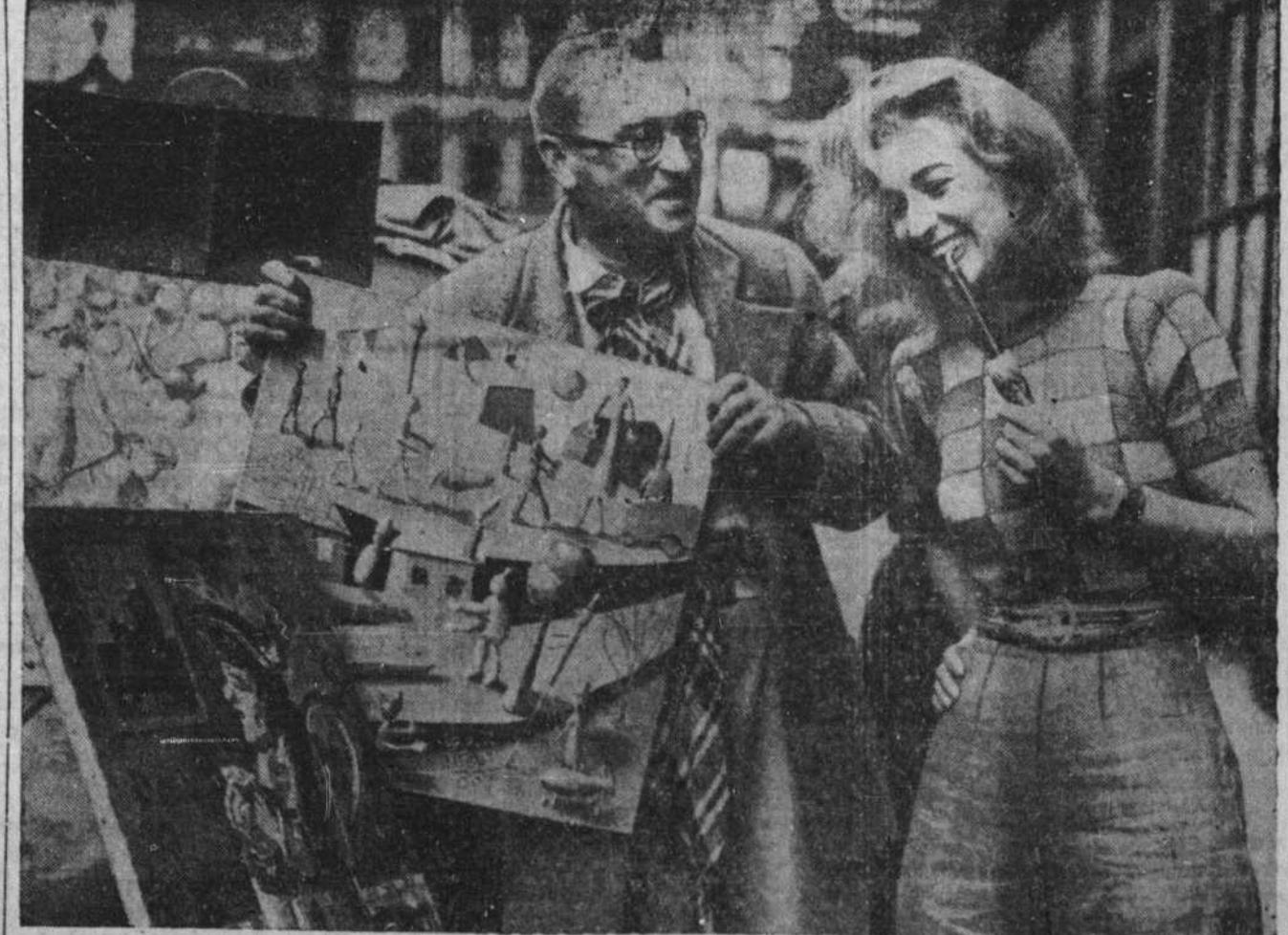
SEPTEMBRE 1946						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie coopérative la responsabilité imprimée. Adrresse: propriétaire — Georges Polletier Directeur-gérant.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Association Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches publiées du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe par le Canada des Postes, Ottawa.

EXPOSITION AMBULANTE



M. Albert Perry, peintre, qui a été rejeté plusieurs fois des expositions de la Royal Academy, promène ses produits dans Londres et les explique aux passants.

Au St-Laurent-Kiwanis

Amitié culturelle entre la France et le Canada

M. René de Messières invite les Canadiens à communier au "mystère français" — Les activités d'automne du club sont inaugurées par la remise d'un chèque de \$1,000 à l'hôpital Sainte-Justine

Le déjeuner d'hier, au club Saint-Laurent-Kiwanis, a été l'occasion de la remise d'un chèque de \$1,000 à l'hôpital Sainte-Justine. M. René de Messières, président du club, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné l'importance de l'amitié culturelle entre la France et le Canada. Il a également remercié les donateurs pour leur générosité.

M. René de Messières, délégué culturel de la France au Canada, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné l'importance de l'amitié culturelle entre la France et le Canada. Il a également remercié les donateurs pour leur générosité.

La France dans le monde

"La sympathie à l'égard de la France, dit M. de Messières, l'intérêt pour les manifestations de l'esprit français, ont été pendant plusieurs siècles le mot de passe, le trait d'union entre les esprits les plus généreux de toutes les nations. Si bien que les Français en étaient venus à considérer cet intérêt qu'on leur portait comme l'une de leurs richesses naturelles, en quelque sorte."

Mais une expérience récente confirmerait-elle cette pensée de Valéry, que toutes les civilisations peuvent être mortelles? Non. Dans tous les pays, il se trouve quantité d'hommes et de femmes qui retiennent d'enseigner la France dans le linceul de pourpre où dormaient les dieux morts, — qu'elle pense, ce qu'elle fait, ce qu'elle dit, garde un intérêt actuel pour le monde. Et, à n'en pas douter, le Canada se trouve au premier rang de ces pays.

Canadiens français, et Français, nous ressemblons un peu à ces frères séparés qui continuent de s'aimer, mais se contentent de s'embrasser, de temps à autre, une carte postale... très colorée, mais les cartes postales ne circulent toutes nos richesses, établir l'échange de toutes nos richesses sur le plan spirituel.

Je ne veux certes pas prétendre que la France serait la seule à donner. Et il ne s'agit pas de tomber dans ce travers que l'Allemand Sieburg nous a reproché en nous ironiquement son étude sur nous: "Dieu est-il Français?" Mais il demeure vrai que, depuis huit siècles, il n'est pas de grande inquiétude humaine, pas de grand élan, non plus que ne soit né en France, mais qui n'ait eu besoin d'être repensé en France, revêtu en France; la France leur imprimait leur valeur d'échange, leur valeur humaine.

Pourquoi? Faut-il en accorder tout le crédit à la clarté française, à la logique cartésienne? Je crois plutôt que les Français ont tenu ce rôle à cause d'une sorte de bon sens naturel qu'ils portent en eux, d'une sincérité naïve qui sait voir les choses comme elles sont. La France est inspiratrice. Et c'est l'auteur de la *Colline inspirée* qui le dit magnifiquement: "Ceux qui ont respiré son air se mettent à se poser des questions."

C'est aussi qu'en France existe, depuis la Chanson de Roland, un dialogue entre deux tendances profondes de l'esprit: une opposition de deux humeurs, la plus narquoise et la plus mystique. Dans la tragédie qui vient de se dérouler et qui continue d'affecter la vie des nations, la France peut encore servir le monde, en réagissant d'une manière dualiste devant les événements.

Psychologie du Français d'aujourd'hui

Il est possible de discerner deux tendances qui font, en France, le rythme de la vie actuelle. La première est caractérisée par le refus d'accepter un monde, un ordre qui, en permettant les horreurs que vous connaissez, a failli; la seconde, par un besoin de reconstruire, de rétablir un ordre amélioré.

La tendance à la libération provoque ce recul, ce malaise, cette nausée dont parle Sartre, qui fait que l'exclamation de Rimbaud: "Nous ne sommes pas au monde" devient le cri angoissé de tous ceux qui sentent le monde se dérober en eux, qui se refusent à l'acceptation d'un monde qu'ils jugent fragile, truqué. Et c'est cette tendance qui prend forme dans une peinture comme celle de Picasso, ou dans une pièce de théâtre comme celle de notre cher Giraudoux, cette *Folie de Chailot*, sorte de comédie-ballet qui ressemble à une danse macabre où le meneur de jeu serait la Folie. On songe devant ces œuvres à l'exclamation de Pascal: "L'admiration combien on n'est pas désespéré d'un si misérable état."

Car le désespoir n'est pas de France. Plus y est lucide la conscience du désordre, plus forte la volonté de "refaire la maison".

Les pommes

M. Gustave LeDroit, président de

Capitalisme, communisme: deux proches parents

C'est ce que déclare Mgr Fulton Sheen à l'inauguration des cours au Collège Loyola

Le capitalisme et le communisme sont aussi rapprochés que la pourriture et la maladie, a dit hier soir, Mgr Fulton Sheen, devant une nombreuse assistance réunie au collège Loyola, afin d'assister à une série de cours qui seront donnés cet hiver.

Ce prédicateur et écrivain américain bien connu, responsable de la conversion de plusieurs personnalités au catholicisme, avait donné comme titre à sa causerie: *The Signs of Our Times*. Il a indiqué, comme signes, au nombre de trois, comme étant ceux qui "couvriront la terre d'obscurité".

Ces signes sont l'approbation de pouvoir contre la justice, la désintégration de la vie familiale et la montée de l'Est. Parmi les autres, dit le prédicateur, il y a la peur psychologique d'entendre la vérité.

Mgr Sheen a parlé de la menace du communisme international. "Le système du communisme est du capitalisme pourri, c'est le système de la pauvreté involontaire, dit-il. Il a ensuite fait plusieurs comparaisons entre les idées bourgeoises de nos temps et les idées communistes et il a fait remarquer qu'elles sont similaires en plusieurs points. Il a ajouté que le communisme et son athéisme ne sont pas de conception russe, mais bien une conception qui a été importée des civilisations de l'Ouest. "L'athéisme n'a jamais été chéri des Russes. Ils ont toujours été aux prises avec le problème de Dieu et du diable, a-t-il déclaré."

Le prêtre a terminé en disant que la Russie devra rembourser ce qu'elle a reçu du monde occidental, tel le Japon a remboursé l'acier que lui avait envoyé les Etats-Unis.

La poliomyélite

Déclaration du Comité de la poliomyélite

Le Comité de la poliomyélite s'est réuni hier à l'étude divers angles de l'épidémie qui sévit actuellement à Montréal et il a remis un communiqué aux journalistes, dont voici les principaux passages: "La situation de la poliomyélite à Montréal est la suivante: 542 cas, auxquels il faut en ajouter 17 locaux aujourd'hui, ce qui fait un total de 559 cas depuis le début de l'année. Le nombre total des décès parmi les cas locaux est de 15, soit un taux de mortalité de 2,7 p. 100. Le pourcentage des décès par rapport aux cas, de 2,7 p. 100."

"L'éclatement actuel de poliomyélite dans Montréal, ville de plus d'un million, donne un cas par 2,000 ans. Sur 100 cas, 3 seulement meurent (contre 10 en 1931) et moins de 20 p. 100. auraient des lésions permanentes."

Le carnet n° 6 en vigueur aujourd'hui

Ottawa, 19 (C.P.) — Les Canadiens ont commencé aujourd'hui à utiliser leur nouveau carnet de rationnement n° 6. Les coupons pour les conserves, portant les nos "S-26" et "S-30", et le coupon de viande "M-51", sont valides aujourd'hui. Quant aux coupons du carnet n° 5, sont encore valides les coupons "S-1" à "S-25", "R-18" à "R-21", pour le beurre, et "Q-1" à "Q-4", pour la viande. Tous les autres coupons du carnet n° 5 ont été annulés.

M. Dalton est arrivé à Montréal

19 (C.P.) — M. Hugh Dalton, chancelier britannique de l'Echiquier, accompagné des représentants du trésor britannique, est arrivé aujourd'hui à Montréal par avion. M. Dalton est venu au pays en vue d'entretiens financiers avec le Canada et les Etats-Unis. Il passera plusieurs jours à Québec et à Ottawa, avant de se rendre à Washington, pour une réunion d'un comité de gouvernements du fond monétaire international et de la Banque internationale de reconstruction et de développement.

Une "pluie" de carnet de rationnements

Des milliers de nouveaux carnets de rationnement ont été trouvés hier sur le pavé de la rue St-Jacques entre les rues Cathédrale et Inspec-toria. La Gendarmerie royale a déclaré ne pas savoir d'où provenaient tous ces carnets.

Plusieurs personnes ont eu le temps de se faire une petite réserve de coupons avant que la police n'arrivât sur les lieux. Des officiers de la gendarmerie ont été avisés de cet étrange événement et une enquête est actuellement conduite par le sergent E.-J. Chamberlain et ses hommes.

Plusieurs séries de coupons étaient en feuille détachées et d'autres reliées en carnet.

la campagne de pommes du club Saint-Laurent Kiwanis pour 1946, donne quelques renseignements sur le progrès de la campagne jusqu'à ce jour. Il s'empresse de dire qu'elle va bon train et que les équipes travaillent bien. Il mentionne, entre autres choses, que la campagne est actuellement à quarante pour cent de son objectif. Il félicite plusieurs chefs d'équipe, parmi lesquels MM. Paul Lambert et Jean Dorais, qui ont atteint 60%; Wilfrid Vincent et Rod. Corbell, 40%; J.-Théo Legault, M. Maheu et M. LeFort, 35%.

Première déclaration de M. Paul Sauvé

De l'ouvrage pour plusieurs semaines, déclare le nouveau ministre de la jeunesse

Québec, 19 (D.N.C.) — M. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse, a donné aujourd'hui sa première entrevue à la presse. Il a reçu les courriéristes parlementaires dans le bureau jusqu'ici affecté au vice-président de l'Assemblée législative.

"Nous avons de l'ouvrage pour plusieurs semaines avant de commencer à nous occuper principalement des matières confiées à ce département par la loi", a dit M. Sauvé. Cette loi pose des principes généraux, de façon bien tranchée dans le cas du secrétaire provincial, mais moins dans d'autres cas et il faudra délimiter exactement les pouvoirs, probablement par arrêté ministériel, des que nous serons prêts à le faire."

M. Sauvé a ajouté qu'il faudra éviter de doubler les services et ce qui importe d'abord c'est la création d'un service de comptabilité pour empêcher une solution de continuité en attendant que son ministère soit parfaitement organisé.

Le ministère confié à M. Sauvé est l'un de ceux qui auront le plus de crédits à dépenser. Le personnel sera nombreux et la difficulté c'est de le grouper au même endroit. Pour le moment, les employés des pensions de vieillesse, de l'aide à la jeunesse, etc., resteront où ils sont actuellement. M. Sauvé a annoncé que son secrétaire particulier sera nommé au début de la semaine prochaine.

Comparution de Madeleine Parent

Le juge T.-A. Fontaine demande aux deux parties de s'abstenir de commentaires afin que cette affaire ne dégénère pas en controverse politique

Mlle Madeleine Parent, directrice intermédiaire de l'Union des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique, a comparu ce matin devant le juge T.-A. Fontaine sous l'accusation d'avoir tenté de corrompre trois adolescents en leur offrant une somme de \$20.00 afin de les empêcher de témoigner au procès de MM. Rowley et Beaucage et d'avoir ainsi nu au bon fonctionnement de la Justice.

Me Jacques Perrault, qui représente l'accusée, assisté de Me Bernard Mergier, a choisi en son nom un procès devant jury. L'enquête préliminaire a été fixée à demain matin à la demande de Me Oscar Gagnon, c.r., avocat chef de la Couronne.

Le juge Fontaine a mis fin à un débat qui menaçait de s'éterniser lorsque les deux parties en sont venues aux prises. Le président du tribunal a alors demandé, afin de couper court à la discussion, que les deux parties s'abstiennent autant que possible de faire des commentaires sur cette cause, d'ici le procès de l'inculpée, afin d'empêcher que cette affaire ne dégénère en controverse politique.

Le juge faisait aussi allusion aux déclarations faites hier après-midi par le procureur général de la province et par l'accusée immédiatement après qu'on eut annoncé l'émission d'un mandat d'amener contre cette dernière.

Kent R. Rowley, directeur canadien de l'union, accompagnait Mlle Parent, de son vrai nom Mme Vladimir Bjanson.

M. Bjanson, mari de l'inculpée, est à Valleyfield où il assume la direction de l'union en l'absence de sa femme.

Les derniers résultats dans Pontiac

Val d'Or, 19 (C.P.) — Voici le résultat complet des 274 bureaux de vote du comté de Pontiac pour l'élection complémentaire qui a été tenue lundi: M. Réal Gauthier, candidat de l'Union des électeurs (Crédit social), a obtenu 10,917 voix. M. I. Labelle, candidat libéral, le suit avec 10,071, tandis que les autres candidats ont obtenu le nombre suivant de voix: M. Bélec, conservateur, 7,013; M. Moyle, C.C.F., 1,179; M. Roy, ouvrier-progressiste, 485.

Survivants de cette tragédie

New-York, 19. (A.P.) — Les autorités de la compagnie aérienne belge Sabena ont annoncé à midi, que quelques personnes ont survécu à la tragédie survenue à environ 22 milles au sud-ouest de Gander, Terre-Neuve, lorsqu'un gros transport aérien, transportant 44 personnes, s'est abattu hier.

Une déclaration rendue publique par l'entremise des bureaux de la Pan-American Airways à l'aéroport La Guardia révèle que les autorités de l'aviation civile à Terre-Neuve avaient avisé la compagnie Sabena qu'avait découvert les débris du DC-4 portant la licence OOCGB, à 22 milles au sud-ouest de Gander.

Le communiqué ajoute: "Il y a quelques survivants et des équipes de secours sont déjà en route vers la scène de la tragédie."

Agatha Chapman accusée d'espionnage

Ottawa, 19 (C.P.) — Mlle Agatha Chapman, économiste de la Banque du Canada, a été appréhendée aujourd'hui et accusée devant le juge Glenn Strike, de conspiration avec les membres du réseau d'espionnage russe au Canada.

Mlle Chapman est la 18e personne à être accusée de la suite de l'enquête de la Commission royale

Cautionnement refusé aux présumés tenanciers

Ils ont repris le chemin des cellules

Le recorder E.J. MacNanamy a maintenu, ce matin, sa décision, prise hier après-midi, de refuser tout cautionnement aux quatre individus présumés tenanciers de maison de paris, appréhendés mardi après-midi dans un immeuble sis à l'angle des rues Sainte-Catherine et De Lorimier.

On sait que ces quatre présumés tenanciers de maison de paris ont comparu hier devant le recorder MacNanamy qui leur a refusé un cautionnement et a ajourné à aujourd'hui sa décision sur une pétition du procureur Pacifique Plante qui demandait un mandat sur parole pour détenir pendant trois jours dans les cellules de la Sûreté municipale les quatre accusés et ce, sans cautionnement.

Ces quatre présumés tenanciers de maison de paris sont MM. Harry Ship, 5780, avenue Darlington; Joseph Blond, 4107, avenue Kent; Gaston Pelletier, 1307, rue Cartier et David Miller, 2945, rue Maplewood.

Hier, devant le recorder Me Cohen, avocat des accusés, et Me Pacifique Plante, procureur de la police, se sont livrés à une lutte acerbée et le recorder a été obligé de les rappeler à l'ordre à plusieurs reprises en leur demandant de respecter la Cour s'ils ne pouvaient se respecter mutuellement.

Me Cohen a déclaré que c'était la première fois au cours de sa longue carrière légale qu'une pétition de mandat sur parole était adressée à un recorder. Il a averti celui-ci qu'en accordant cette pétition il pourrait établir une mauvaise jurisprudence qui conduirait à des abus.

Le recorder MacNanamy a mis fin à leur querelle en disant qu'il ne prendrait pas de décision avant le lendemain.

Ce matin, le recorder MacNanamy a dit qu'il ne pouvait accorder cette pétition, qu'il ne peut être accordée qu'en vertu d'un article du code autre que celui sur lequel les accusations actuelles étaient portées. Par contre, le recorder MacNanamy a dit qu'il pouvait user du pouvoir qu'il a de refuser un cautionnement quelle que soit l'offense commise par l'accusé.

Il a donc été décidé que si d'ici le procès qui a été fixé au 25 courant, Me Pacifique Plante, avocat de la police, prévoit que les accusés peuvent obtenir un cautionnement, le recorder MacNanamy se rendra à sa demande.

Les quatre accusés ont repris le chemin de leurs cellules où ils resteront jusqu'à leur procès ou jusqu'à ce que Me Plante prenne une décision au sujet du cautionnement.

Un appel de Me Fernand Dufresne

La prudence recommandée aux automobilistes

"Nous sommes dans la période de l'année où une combinaison de conditions atmosphériques, de chute de feuilles et de enfants qui se rendent à l'école crée une situation qui requiert la plus grande prudence de la part des automobilistes", déclare le directeur de la police municipale, Me Fernand Dufresne, en lançant aujourd'hui un appel aux conducteurs de véhicules de toutes sortes de conduire à une allure plus modérée dans les rues de la ville.

"Les pneus usagés n'ont pas la même traction que lorsqu'ils sont neufs, et comme la moyenne des véhicules automobiles sont actuellement dans ce cas, ils ne peuvent être conduits avec la même maîtrise qu'aux jours d'avant-guerre, continue le directeur. Le mécanisme d'un grand nombre de ces véhicules s'est aussi détérioré considérablement, et ces deux facteurs ont sans doute contribué au nombre alarmant des accidents qui se sont produits dans notre ville au cours de l'année dernière."

"La rentrée des classes augmente beaucoup les dangers d'accidents, parce que les enfants qui ont passé leurs vacances en dehors de la ville sont aptes à avoir oublié les leçons de sécurité qu'on leur a enseigné à l'école, de même que les avertissements des brigadiers qui leur ont aidés à traverser la rue."

"En lançant cet appel aux automobilistes, je prie en même temps les parents de recommander à leurs enfants d'être très prudents en se rendant à l'école; de ne traverser les rues qu'aux intersections et que lorsqu'ils peuvent le faire sans danger. On m'informe que des brigadiers seront, cette année encore, postés, autant qu'il sera possible de le faire, dans les zones d'école; enseignez à vos enfants de les considérer comme des amis dont la mission est de les protéger, de se conformer strictement à leurs instructions, et ainsi d'éviter le danger."

"Ce n'est que par la coopération des conducteurs, des parents et des enfants, avec le précieux concours des instituteurs et des associations de sécurité, que nous pouvons espérer réduire le bilan tragique des jeunes vies qui ont été sacrifiées à l'imprudence dans nos rues et qui ont plongé dans la désolation tant de foyers dans le passé."

d'enquête sur l'espionnage. La prévenue avait été nommée dans le dernier rapport de la commission. Elle s'est rendue à la police ce matin lorsqu'elle a été informée que la Couronne entendait prendre des procédures contre elle.

A sa comparution devant le juge Strike, Mlle Chapman a choisi un processeur devant jury. La cause a été ajournée à lundi prochain.

L'Allemagne

Churchill voudrait que prenne fin la "punition" qu'on lui inflige

Que les coupables soient punis, dit-il, mais que ce soit ensuite fini — Il voudrait que la France et l'Allemagne prennent la tête d'une nouvelle Europe fédéralisée — Deuxième discours important favorable à l'Allemagne en deux semaines

Zurich, Suisse, 19 (A.P.) — M. Winston Churchill a déclaré aujourd'hui, que l'on devrait mettre fin "à la punition" de l'Allemagne quand elle aura été dépouillée de sa puissance militaire, et il a demandé que l'Allemagne et la France s'unissent dans une sorte d'Etats unis d'Europe.

Ce discours du premier ministre d'Angleterre en temps de guerre était le deuxième favorable à l'Allemagne en moins de deux semaines. Le premier a été prononcé par le secrétaire des affaires étrangères des Etats-Unis, M. James F. Byrnes, à Stuttgart le 6 septembre, et il réclamait la formation d'un gouvernement démocratique provisoire en Allemagne.

M. Churchill n'a toutefois pas soufflé mot, du discours retentissant que vient de prononcer M. Henry Wallace, secrétaire américain du commerce, au sujet de la Russie.

Après avoir parlé des crimes de l'Allemagne, M. Churchill a dit: "Les coupables doivent être punis; l'Allemagne doit être privée de la faculté de se réarmer et de provoquer une autre guerre d'agression. Mais quand tout cela aura été fait comme il se doit, comme on le fait actuellement, il faudra que la punition cesse."

M. Churchill a demandé que l'on établisse un gouvernement fédéral en Allemagne, affirmant que "les anciens Etats et principautés d'Allemagne, récemment réunis en un système fédératif, pourraient prendre leur place au sein des Etats unis d'Europe."

La France et l'Allemagne doivent prendre ensemble la tête de cette organisation, a-t-il dit. La Grande-Bretagne, le Commonwealth britannique, la riche Amérique, et je

crois, la Russie soviétique, parce qu'alors tout serait parfait, doivent être les amis et les promoteurs d'une nouvelle Europe et doivent se faire les champions de son droit de vivre et de prospérer."

Le premier pas pour régler "la tragédie de l'Europe", a-t-il dit, devrait être une action conjointe entre France et l'Allemagne. Par cela seulement la France peut reprendre la direction de l'Europe. Il ne saurait y avoir de renaissance européenne sans une France spirituellement grande et une Allemagne spirituellement grande."

Sur de vastes étendues de l'Europe, a déclaré M. Churchill, "des masses d'êtres humains tourmentés, affamés, dans le besoin, regardent les ruines de leurs villes et scrutent le noir horizon dans la crainte d'un nouveau danger, de la tyrannie et de la terreur. Parmi les vainqueurs, c'est la tour de Babel des opinions; parmi les vaincus, un profond silence désespéré."

Mais, a-t-il dit, il y a un remède pour l'Europe, "qu'il est adopté spontanément et par une grande majorité partout, pourrait, comme par miracle, transformer toute la scène et en peu d'années rendre toute l'Europe, ou du moins une grande partie de l'Europe, aussi libre et heureuse que l'est aujourd'hui la Suisse."

"Et ce moyen, c'est de reconstituer la famille européenne, ou du moins de faire en ce sens ce que nous pouvons."

"La Société des Nations a abouti à un échec, non pas parce que ses principes et ses concepts étaient faux, mais parce que les Etats membres n'ont pas été fidèles à ses idéaux."

La 29ème session de la Conférence internationale du travail a débuté ce matin à l'Université de Montréal en présence des délégués de plus de 50 nations de l'univers. M. Humphrey Mitchell, ministre canadien du Travail, en a été élu le président.

Trois cents délégués et aviseurs techniques des différents pays étaient présents à la séance plénière d'ouverture de la Conférence. Divers représentants des gouvernements locaux et fédéraux de même que le recteur de l'Université de Montréal ont souhaité la bienvenue aux délégués.

M. Camillien Houde, maire de Montréal, a été le premier à prendre la parole. Il s'est dit heureux d'avoir à souhaiter la plus cordiale bienvenue aux délégués de la conférence. "La population de Montréal est honorée, a-t-il dit, que vous ayez choisi la métropole canadienne pour tenir vos assises."

M. Houde a ensuite formulé des vœux de succès pour la conférence. Il a terminé en souhaitant que la conférence "porte des fruits abondants pour la paix du monde".

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Muraulet, P. S.S., a aussi souhaité la bienvenue aux délégués.

M. Antonio Barrette, ministre du Travail de la province de Québec, a également souhaité la bienvenue aux délégués au nom du gouvernement provincial.

Le gouvernement de la province de Québec se réjouit, a-t-il dit, du choix que vous avez fait de Montréal pour tenir vos assises. Notre ministère provincial du travail a toujours eu une politique d'étroite collaboration avec le Bureau international du Travail, et il s'en est toujours bien trouvé.

M. Joseph Jean, solliciteur général du gouvernement, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du gouvernement canadien.

Election du président

Sous la direction du président du conseil d'administration du BIT, M. G. Myrdin-Evans, les délégués se sont élus un président de la Conférence. M. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du travail, a été choisi par les délégués des 50 nations d'univers pour occuper ce poste. Il a aussitôt pris place sur le siège présidentiel.

Dans une brève allocution, il a souhaité la bienvenue en son nom personnel aux délégués et félicité M. E. J. Phelan, directeur du BIT, pour sa nomination récente à ce poste.

Il a dit que plus qu'un autre autre temps l'Organisation internationale du travail était destinée à jouer un rôle important dans l'instauration d'un ordre social meilleur dans le monde. "A moins, a-t-il dit, M. Mitchell, que nous fassions de la justice sociale la pierre angulaire de notre vie nationale et la base de nos ententes internationales, la dévasta-

Cet après-midi

Des séances de commissions spéciales auront lieu cet après-midi à l'université de Montréal, suivies d'une séance plénière. Les délégués à la Conférence internationale du travail seront à 7 h. 30 ce soir les invités du gouvernement canadien à un dîner offert en leur honneur à l'hôtel Windsor.

Procès de Buteau et de Beaudry

En Cour du Banc du Roi, ce matin, sous la présidence du juge Wilfrid Lazure, s'est instruit le procès de Jacques Buteau et d'André Beaudry, accusés d'assaut criminel sur la personne de la fiancée d'un chauffeur de taxi.

Des récits de scènes les plus révoltantes ont été racontés au cours des témoignages. Le chauffeur de taxi et sa fiancée sont venus raconter comment le soir du 20 juillet, ils ont été victimes de deux malheurs.

Après le témoignage des deux victimes, qui sont maintenant depuis une quinzaine d'heures, un médecin de St-Lambert est venu témoigner qu'il avait examiné la victime aux petites heures dimanche matin, le 21 juillet.

L'audience a été suspendue à midi pour être reprise cet après-midi. Me John Bumbury, c.r., occupait pour la Couronne tandis que les deux inculpés sont représentés par Me Jean Drapeau.

La plus riche aumône

par ROBERT RUMILLY, de l'Académie Canadienne.

Histoire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada.

Freque inoubliable brochée par l'auteur de la célèbre "Histoire de la Province de Québec", à l'occasion du centenaire, au Canada, de cette société de bienfaisance.

Volume de 235 pages.

Au comptoir: \$1.25
Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

C'est par la femme, réserve morale et religieuse, que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs délégués, que la femme mènera le monde.

Rédactrice: Germaine BERNIER

Négligence

Quand on apprend que la tragédie d'Estevan avec ses vingt et un morts est, selon le rapport de l'enquête, attribuable à la négligence, on reste songeur devant la responsabilité que le négligent, parce qu'il doit y en avoir un, est tout de même obligé d'endosser.

Le défaut d'attention, travers si répandu à notre époque de mouvement accéléré et d'éparpillement, qui peut aller jusqu'à l'inconscience chronique, peut devenir un défaut extrêmement grave quand il se rencontre chez des sujets au caractère insouciant, aux habitudes de négligence.

Dans le bilan des accidents d'une seule année, on serait effaré sans doute si l'on faisait le compte des morts, des estropiés et des dégâts dus à la seule négligence.

Sans doute, il y a la véritable accident, l'accident imprévu et imprévisible dont la cause est absolument spontanée, pour ne pas répéter accidentelle.

Mais les autres, les faux accidents qui auraient pu être évités avec l'attention nécessaire, un minimum de prévoyance, une dépense légère de pensée et d'imagination, parce qu'il y a toujours une part d'imagination dans la prévoyance. Si l'on ne peut pas s'imaginer ce qui pourrait arriver, on ne pourra pas éviter ce qui peut se produire.

C'est ce manque de prévision, d'imagination en somme qui est à l'origine de tant d'accidents domestiques, d'accidents de travail.

Que d'enfants empoisonnés, ébouillantés, tombés des fenêtres ou des balcons, écrasés, morts ou désavantagés physiquement pour la vie ne doivent leurs souffrances qu'à l'imprévoyance de leurs gardiens!

Que d'autres accidents de la maison seraient facilement évités si dame Négligence ne régnait pas en souveraine à tant de foyers!

On n'a jamais songé à adopter des endroits spéciaux et hors de la portée des enfants pour les médicaments dont quelques-uns ne sont ni plus ni moins que du poison, les produits chimiques qui servent au nettoyage, etc., etc. Les meubles qui ne sont jamais à la même place pourront être dangereux pour celui qui aura à se déplacer dans l'obscurité; les marches d'escalier qui restent garnies de jouets ou d'objets insolites peuvent devenir des causes d'accidents très graves. Dans les maisons où il y a des amateurs de chasse et de pêche, on ne prend jamais trop de précautions. On devrait toujours être sûr et certain que les armes sont déchargées, que les hameçons sont à l'abri des jeunes curieux, etc.

Ceux qui sont portés à la négligence devraient se souvenir toujours de la tragédie d'Estevan. Le responsable de cet accident ne doit certainement pas en être à son premier oubli, et si bien des négligences sont légères dans leurs conséquences, on ne sait jamais à quel jour elles peuvent avoir des suites tragiques. Alors vaut mieux s'habituer à porter attention plus que moins.

Germaine BERNIER

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

A quoi sert le vinaigre?

Le vinaigre — liquide provenant d'une boisson alcoolique (vin, bière, cidre) par suite de la transformation de l'alcool de cette boisson en acide acétique sous l'action du ferment acétique — le vinaigre, en particulier celui servi à table, doit être de bonne qualité sinon il risque de provoquer des troubles de l'estomac ou du foie. Le meilleur vinaigre est sans contredit celui de vin, et il vous sera facile de le fabriquer vous-même d'ici quelques semaines, alors que le raisin de Niagara sera sur le marché à un prix abordable.

C'est le produit de la fermentation acétique du vin, sous l'action d'un champignon, qui apparaît tout d'abord sous la forme d'un voile léger qui s'enfonce de plus en plus dans le liquide et forme une membrane épaisse et gluante, qu'on appelle communément la "Mère de vinaigre". Elle sert de base au départ. C'est cette "Mère" qui vous servira indéfiniment. Il n'est pas nécessaire d'en posséder une entière, mais une simple parcelle suffira. Vous la mettez dans une bouteille, ou un tonneau, dans laquelle

ou lequel vous verserez au fur et à mesure par petites doses tous les fonds de bouteilles de vin inutilisés, ou le vin que vous pourriez avoir de "piqué", et qui vous paraîtrait impropre à la consommation. Le vinaigre soutiré doit être toujours filtré au papier ou à la chausse.

Le Larousse Ménager donne aussi une recette pour la fabrication du vinaigre dans le ménage et qui nous paraît être très à point.

Le vinaigre a de nombreuses propriétés culinaires et ménagères. Quelques gouttes dans l'eau de cuisson vous permettront de garder intacts des oeufs que vous voulez faire cuire à la coque et qui sont fêlés. Vous réussirez parfaitement vos oeufs pochés si, au lieu de saler l'eau dans laquelle vous les faites cuire, vous mettez quelques gouttes de vinaigre. Grâce à lui vous pourrez mettre en conserve des tomates vertes, rouges, des petits oignons, des betteraves, des cornichons.

Le vinaigre facilite la digestion des viandes (marinades) et donne du goût aux légumes fades (salades). L'abus du vinaigre amène

une exagération de l'acidité du suc gastrique et de la dyspepsie. Les vinaigres falsifiés par addition d'acides minéraux irritent la gorge et agacent les dents.

Vous pourrez aussi fabriquer un sirop de vinaigre aux framboises, aux groseilles rouges ou encore aux cerises aigres. Ces liquides mis en petite quantité dans l'eau servent de boisson d'été et désaltèrent particulièrement.

Savez-vous que le vinaigre enlève les taches de boue sur les vêtements de caoutchouc. Il suffit de frotter celles-ci, lorsqu'elles sont sèches, avec un mélange composé de moitié vinaigre et moitié eau bouillie. —qu'il ravive la couleur des tissus de soie ou de laine. Vous les rincerez, plusieurs fois, après les avoir soigneusement lavés, avec de l'eau tiède vinaigrée;

—qu'il ravive également la couleur des tapis. Brossez-les avec une brosse trempée dans une eau composée d'un verre de vinaigre par 2 chopines d'eau, et employez tiède; —qu'il conservera le lustre des bas de soie. Lavez-les dans une eau à peine tiède dans laquelle vous aurez mis une bonne cuillerée à soupe de vinaigre. Mettez à sécher à l'abri des accroc.

Et enfin, si le vinaigre est un auxiliaire précieux pour la cuisine, il ne l'est pas moins pour la toilette et surtout pour la médecine domestique.

Voici ce qu'en dit le dictionnaire Larousse Ménager: Ce liquide est utile en cas de syncope: Inhalations de vinaigre fort; en cas d'empoisonnement par les gaz de fosses d'aisances: versez un peu d'eau de Javel sur un chiffon, puis un peu de vinaigre; faites respirer au malade; contre les piqûres d'aiguilles: les brûlures par les alcalis: Lavez au vinaigre; contre l'empoisonnement par les alcalis: faites boire abondamment de l'eau vinaigrée.

CA ET LA

TOUT DE MEME!

Galipaux voyagea tout un été, en tournées avec un acteur qui était le plus insupportable bavard. Cet homme avait tout vu, connaissait tout. Il avait été scaphandrier, hussard, plongeur de restaurant, clerc de notaire, vacher, zouave... Et, parfois, Galipaux murmurait à l'oreille: "Pendant combien de temps, zouave?"

—Deux ans!

Cependant que le train roulait, Galipaux ne cessait de prendre des notes.

—Récemment encore, dit l'homme, pendant que j'étais précepteur chez une dame russe...

—Pardonnez-moi! cria Galipaux en l'interrompant. J'ai fait le compte de tes autres occupations. Avec ce que tu nous as énuméré, cela donne 108 ans... Tu es mort depuis longtemps!

QUAND ON AIME LA MESURE

Un jeune homme, l'air très décidé, rentre dans le bureau de postes, écrit un télégramme et le remet à l'employé pour qu'il compte les paquets.

—L'employé, après un moment, rend le télégramme au jeune homme en lui suggérant: "Vous n'avez que 9 mots dans votre télégramme; vous avez droit à un autre sans payer davantage."

Ils relisent ensemble le télégramme, qui disait textuellement: "Bonheur, bonheur, bonheur, bonheur, bonheur, bonheur, bonheur, bonheur, bonheur."

—Je n'ai pas idée de ce que je pourrais ajouter, reprend le jeune homme.

—Pourquoi pas un autre "bonheur"?

—Oh! reprend le jeune homme offensé, ce serait tout de même trop bête!

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

LE LAC

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrions-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour?

O lac! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vus s'asseoir!

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes;
Ainsi tu te brisais sur leurs flancs déchirés;
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adores.

Un soir, l'en souvient-il? nous voguions en silence,
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

Tout à coup des accents inconnus à la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos;
Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère
Laisa tomber ces mots:

"O temps, suspends ton vol! et vous, heures propices,
Suspendez votre cours!
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours!
Assez de malheurs ici-bas vous implorent:
Couvrez, couvrez pour eux;
Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent;
Oubliez les heureux."

"Mais je demande en vain quelques moments encore,
Le temps m'échappe et fuit;
Je dis à cette nuit: Suis-je; et l'aurore
Va dissiper la nuit."

"Aimons donc, aimons donc! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons!
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive;
Il coule, et nous passons!"

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur?

Eh! quoi! N'en pourrions-nous fixer au moins la trace?
Quoi! passés pour jamais? quoi! tout entiers perdus?
Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface,
Ne nous les rendra plus?

Eternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez?
Parlez: nous rendrez-vous ces extases sublimes
Que vous nous ravissez?

O lac! rochers muets! gouttes! forêt obscure!
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir!

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages
Qu'il pendente sur tes eaux!

Qu'il soit dans le zéphyr qui frémit et qui passe,
Dans les bruits de tes bords par tes bords répétés,
Dans l'astre au front d'argent qui blanchit la surface
De ses molles clartés!

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise: "Ils ont aimé!"

Alphonse de LAMARTINE

Les paroisses à l'oeuvre pour Sainte-Justine

Le comité de souscription à domicile pour la campagne de l'hôpital Sainte-Justine, qui se poursuivra du 23 septembre au 3 octobre, réunissait hier soir, à la salle des infirmières de l'hôpital, sous la présidence conjointe de Mme Bruno Perreault et du notaire Léonard Léger qui ont chargé de ce comité, les présidents et présidentes d'arrondissements.

Outre Mme B. Perreault et le notaire Léger, on remarquait Mme J.-A. Mongeon et M. Maurice Gervais, respectivement présidente et président de la campagne, Mme Léo Girard, présidente honoraire, Mme J.-Pierre Rolland et M. Romuald Bourque, de la section des noms réservés, M. l'abbé C.-E. Guilbault, aumônier, M. Charles Pelletier, de la section des employés, M. Georges Lussier, organisateur, Mme Rose L.-Lasalle, publiciste.

Parmi les présidents et présidentes des paroisses, qui ont accepté de mener à bien l'appel des enfants malades, mentionnons:

Mmes Henri Bradley, Paul Gauthier, A. Hébert, C. Dumas, H. Rousseau, Gonzague Leroux, Donat Dufour, Aimé Carbonneau, L. Bisson, G. Bonenfant, J.-B. Morin, C. Bélanger, J.-T. Lacroix, D. L'Abbe, F.-A. Rivard, L.-E. Hamelin, Uric Giguère, C. Boileau, P.-A. Hardy, Fernand Rinfret, C.-A. Doucet, J.-Marc Goulet, H. Bourassa, J.-A. Ste-Marie, G. Caron, Donat Belisle, W. Landreville, R. Jetté, R. Payne, E.-S. Prevost, Emilien Baudry, M.-R. Duval, A. Caumartin, C.-B. Hendrie, C.I.A. Morin, Charles Fournier, Achille Renaud, A. Larose, J.-L. Legendre, René Sirois.

Mmes Simone Bouchard, M. St-Denis, Aline Panel-Raymond, Simone Ouellette, Gracia Renaud, Louise Laurin, Denise Drapeau, Lucille Dansereau, Jacqueline Hamelin, Monique Champagne, Jacqueline Lallemand, Fernand Malo, M. Jourdain, Lucille Vignola, Juliette Lépine, S. Bordeleau, Monique Parent, Marielle Turgeon, Hélène Lemire, Monique Nantel, Marielle Charton, Lucille Belval.

MM. Marc Lacombe, avocat, Maxime Lebeau, Georges Beauregard, Bruno Cousineau, Henri d'Amour, Maurice Venne, Maxime Malo, René Leduc, Léo Houle, J.-D. Brabant, Napoléon Courtemanche, Lucien Savard, Gérard Bonenfant, Paul Racette, Camille Lapointe, Oslas Gadous, J.-E. Bérubé, Charles-Auguste Morin, J.-M. Richard, Robert

(suite à la page sept)

CRÈME GLACÉE MELOROL



FATIMA

Du Nouveau.

Du différent de tout ce qui a paru sur la Vierge de Fatima.

Un livre qui devrait être dans tous les foyers.

Et c'est écrit par le célèbre prédicateur dominicain.

Le meilleur écrivain de chez nous.

Le professeur aimé de tous.

Le T. R. Père M.-A. Lamarche, O.P.

Lisez ce volume, il vous plaira et vous fera du bien.

Il se vend 25c (28c franc).

COMPTOIR DES ARTICLES RELIGIEUX
LE CENTRE DOMINICAIN
1588, rue Saint-Denis — Montréal 101 — LA 2216

Ce que l'on sait toutefois

Paix! Paix! L'aurons-nous cette paix tant désirée par tous les peuples de la terre? Les délégués à la Conférence de Paris sont loin de s'entendre... "De quoi donc demain sera-t-il fait?" Demain!... Personne ne sait de quoi il sera fait mais ce que les Montréalais savent, toutefois, c'est que demain (ou aujourd'hui même) chez J.-F. Reid, l'on peut donner la commande du manteau de fourrure que l'on se propose de porter l'hiver prochain et s'assurer ainsi de l'avoir "à temps", à l'heure et au jour convenus. A l'étalage des milliers de dollars valants des plus belles fourrures qui soient au pays, chez Reid, il est toujours facile de faire le choix de sa fourrure préférée. J.-F. Reid, "votre marchand de fourrures". Son adresse: 1473, rue Amherst. Tél.: CHerrier 3181.

EFFORT MERITOIRE



On lui a sans doute recommandé d'ouvrir la bouche pour offrir un sourire à la page ou photograph. Seulement ce bébé de sept semaines a fait un effort dans le sens opposé à l'esthétique en cours. Sa maman sans doute lui ennuiera.

REHAUSSE
LE GOÛT DE
TOUS LES
PLATS QU'IL
TOUCHE!



L'alléchant saveur du Ketchup aux Tomates Heinz rehausse le goût des ragoûts, hachis plats aux oeufs, sauces — et une bouteille sur la table rendra votre mari heureux.

Nouvelle mise en conserve de KETCHUP AUX TOMATES HEINZ



CHUT!
plus un mot



En disant vivace, vous dites tout! Vivace est le mot des connaisseurs pour décrire la saveur fraîche et animée du thé Lipton... une saveur jamais fade ou insipide... qui a toujours du corps. Pour connaître une satisfaction suprême et un plaisir sans rival, adoptez le thé Lipton, au goût vivace, sans tarder.

Vivace

est le SAUCEUR DU THE LIPTON

DANIELLE DARRIEUX AU ST-DENIS

Jeudi 19 septembre 1946

Programmes spéciaux

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique. — Musique de chambre. Quatuor, d'Ernest Bloch. Quatuor à cordes, d'Ernest Bloch.

CBF, 4 h. 45 p.m. Le Concerto en ut mineur pour piano, de Beethoven, que l'on entendra, en deux auditions, le 19 et 20 septembre, fait partie du premier album de musique canadienne édité par Radio-Canada. William, dont l'opéra *Delirio* de la Sorbonne, récemment à Radio-Canada, est un compositeur très fécond. Son Concerto qui est remarquable par son lyrisme et ses qualités mélodiques est en trois mouvements. Les auditeurs pourront entendre le premier et le deuxième mouvements, à l'audition des Compositeurs canadiens.

CBF, 9 p.m. On Jouera à Radio-Canada, jeudi une pièce en un acte de Jean-Jacques Bernard: *Le Sonnet d'Arvers*. Radio-théâtre évoquera ainsi dans cette œuvre, avec 1830, la grâce des crinolines se balançant aux hanches des femmes romantiques et coquettes, 1830 époque langoureuse où les amoureux se bécotaient, les amoureux de la fin du siècle, où les vers et les sonnets s'échangent aux rythmes des vagues, où tous vivaient de chimères et voulaient mourir d'amour. L'auteur est le fils de Tristan Bernard, l'un des grands conteurs comiques de cette génération.

CBF, 9 h. 30 p.m. Les deux artistes que Radio-Canada nous fait entendre jeudi sont Alexander Broth, violoniste et compositeur, et Germaine Demers, basse chanteuse et artiste d'opéra. Broth jouera *Sarabande* et *Ogure* de la Sonate en ré mineur, de Bach, le *Grand Adagio*, de Raymond, de Glasgounov, et *Bagatelle* de Scarlatti. Demers chantera *Chant de la Petite Symphonie*, opus 32, de Maaskovsky, *Chant de la Symphonie*, opus 1, de Shostakovich, *Trois Danses du ballet Gynane*, de Katchatourian.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	615 Rythmes latins.	CHLP-1490 kilocycles
6.00 Yvan l'insolite.	6.25 Variétés musicales.	6.00 Radio-Journal.
6.15 Radio-Journal.	6.30 Sports.	6.15 Météo.
6.25 Sports.	6.40 La pièce du jour.	6.20 Radio-annuaire.
6.30 La revue de l'actualité.	6.45 Nouvelles.	6.45 Domains de la lutte.
6.45 Musique.	7.00 Au musée hall.	6.50 Radio-annuaire.
7.00 Un homme et son pécché.	7.05 Le musée de campagne.	6.55 Qui de nouveau?
7.15 Météo.	8.00 Au service des vétérans.	7.00 Renseignements.
7.30 Chansonnettes.	8.30 Sing along.	7.05 Nouvelles-clair.
7.45 Les talents de chez nous.	8.55 Choses du temps.	8.10 Orchestre.
8.00 Jean Narrahe.	9.00 The Dick Haynes Show.	8.15 Studio.
8.45 Café Negro.	9.30 Musique sans paroles.	9.00 Les trois fois trois.
9.00 Théâtre estival.	10.00 That's life.	9.05 Les matras du concert.
9.30 Studio.	10.30 Mélodies à l'orgue.	10.00 Orchestre.
10.00 Radio-Journal.	10.45 Les nouvelles.	10.15 Temps présente.
10.15 Conférence de Paris.	10.55 Chanson du jour.	10.30 Heures de la danse.
10.30 Légendes de mon pays.	11.00 Sports.	11.00 Orchestre.
11.00 Jazz.	11.15 Waitin' for Clayton.	11.30 Fin de l'émission.
11.10 Opérette.	11.30 Orchestre.	
11.15 Musique de l'Amérique.	12.05 Orchestre.	
11.30 Concert des nations.	1.05 Nouvelles en primeur.	
12.00 Fin des émissions.	1.10 Fin des émissions.	
CBM-940 kilocycles	CFP-600 kilocycles	CHLP-1490 kilocycles
6.00 CBM ce soir.	6.00 Studio.	6.00 Radio-Journal.
6.15 Radio-Journal.	6.15 Nouvelles.	6.15 Météo.
6.25 Sports.	6.30 Pot-pourri.	6.20 Radio-annuaire.
6.30 Séréna.	6.45 Nouvelles.	6.45 Domains de la lutte.
6.45 Nouvelles.	7.00 Famously Sons.	6.50 Radio-annuaire.
7.00 Trio King Edward.	7.15 Musique.	6.55 Qui de nouveau?
7.15 Le piano et le jazz.	7.30 Oncle Troy.	7.00 Renseignements.
7.30 Pour l'auditeur.	7.45 Orchestre.	7.05 Nouvelles-clair.
8.00 Théâtre en anglais.	8.00 Comédie et Jack.	8.10 Orchestre.
8.30 John and Judy.	8.30 America's Town Meeting of the air.	8.15 Studio.
9.00 Music-Hall Kraft.	9.30 Take it from There.	9.00 Les trois fois trois.
9.30 Mayne et Shuster.	10.00 The Fifth Horseman.	9.05 Les matras du concert.
10.00 Radio-Journal.	10.30 The Fifth Horseman.	10.00 Orchestre.
10.15 Revue de l'actualité.	11.00 Nouvelles.	10.15 Temps présente.
10.30 Événement.	11.05 Nouvelles.	10.30 Heures de la danse.
11.00 Jazz.	11.15 Nouvelles.	11.00 Orchestre.
11.30 Concert des États-Unis.	11.45 Orchestre.	11.30 Fin de l'émission.
12.00 Musique.	12.00 Nouvelles.	
12.15 Fin des émissions.	12.05 Orchestre.	
	12.35 Nouvelles.	
	12.55 Fin des émissions.	
CRAC-730 kilocycles		
6.00 The Four Knights.		

Vendredi, 20 septembre 1946

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	615 Radio-Journal.	CHLP-1490 kilocycles
6.00 Ouverture du poète.	6.30 Séréna.	6.00 Radio-Journal.
6.15 L'opéra de 4 ans.	6.45 Nouvelles de BBO.	6.15 Météo.
6.30 Musique choisie.	7.00 Minutaires.	6.20 Radio-annuaire.
6.45 Radio-Journal et Intermezzo.	7.15 Le piano et le jazz.	6.45 Domains de la lutte.
6.55 Élévations matutinales.	7.30 "The Woman in White."	6.50 Radio-annuaire.
7.00 Mélodies.	8.00 Concert d'été.	6.55 Qui de nouveau?
7.15 Pot-pourri musical.	8.30 Pianistes Marsons.	7.00 Renseignements.
7.30 Intermezzo.	8.45 Orchestre.	7.05 Nouvelles-clair.
7.45 Programme musical.	9.00 Studio.	8.10 Orchestre.
8.00 Nouvelles de BBO.	9.30 Heures de la danse.	8.15 Studio.
8.15 Musique légère.	10.00 The Fifth Horseman.	9.00 Les trois fois trois.
8.30 La kiskadee de la chanson.	10.30 The Fifth Horseman.	9.05 Les matras du concert.
8.45 Nouvelles.	11.00 Nouvelles.	10.00 Orchestre.
9.00 Quêtes nouvelles.	11.05 Nouvelles.	10.15 Temps présente.
9.15 L'ami du consommateur.	11.15 Nouvelles.	10.30 Heures de la danse.
9.30 Intermezzo.	11.45 Orchestre.	11.00 Orchestre.
9.45 Joyeux Troubadours.	12.00 Nouvelles.	11.30 Fin de l'émission.
10.00 L'histoire d'été.	12.05 Orchestre.	
10.15 Vie de famille.	12.35 Nouvelles.	
10.30 Signal-noir.	12.55 Fin des émissions.	
1.00 Radio-Journal.		
1.15 Vers le soleil.		
1.30 Réveil rural.		
1.45 Les voix des castors.		
2.00 Lettre à une Canadienne.		
2.15 Chansonnettes.		
2.30 Le music-hall.		
2.45 Chansonnettes.		
3.00 Chats-d'œuvre de la musique.		
3.15 Musique de jazz.		
3.30 Bœux disques.		
3.45 Le dansant.		
4.00 Yvan l'insolite.		
4.15 Radio-Journal.		
4.30 Chronique sportive.		
4.45 Revue de l'actualité.		
4.55 Musique légère.		
5.00 Un homme et son pécché.		
5.15 Météo.		
5.30 Troubadours du Québec.		
5.45 Financed du commandant.		
6.00 Concert d'été.		
6.15 Les duettistes.		
6.30 Marsons.		
6.45 Reyes et son ensemble.		
7.00 Studio G-7.		
7.15 Heures de la valse.		
7.30 Radio-Journal.		
7.45 Chronique littéraire.		
8.00 Récital d'orgue.		
8.15 Musique de l'Amérique.		
8.30 Jazz.		
8.45 Intermezzo.		
8.55 Orchestre.		
9.00 Nouvelles et fin des émissions.		
CBM-940 kilocycles		
7.00 Heures de la valse.		
7.15 Nouvelles et musique.		
7.30 Heures de la valse.		
7.45 Mélodies.		
8.00 Radio-Journal et Intermezzo.		
8.15 Prières.		
8.30 Marches en musique.		
8.45 Nouvelles.		
8.55 Honeymoon in New York.		
9.00 Les classiques de la musique.		
9.15 De la musique en travail.		
9.30 Musique militaire.		
9.45 Ethelwyn Hobbes.		
9.55 Causette sur l'alimentation.		
10.00 Concert.		
10.15 Jazz.		
10.30 George's Wife.		
10.45 Conseils aux consommateurs.		
11.00 Laura Léa.		
11.15 Nouvelles de la BBO.		
11.30 The road of life.		
11.45 Le quatuor Van Damme.		
12.00 Radio-Journal.		
12.15 Signal-noir.		
12.30 The Happy Gang.		
12.45 The Tell Me.		
1.00 La ferme et ses occupants.		
1.15 Lucy Linton.		
1.30 La ville des castors.		
1.45 Intermezzo.		
1.55 Life can be beautiful.		
2.00 Perkins.		
2.15 Pepper Young.		
2.30 Right to happiness.		
2.45 Une revue des chansons.		
2.55 Séréna.		
3.00 Bouffes pour la femme canadienne.		
3.15 Causette en anglais.		
3.30 Récital de piano.		
3.45 Musique classique.		
3.55 Intermezzo.		
4.00 Contes de Glen Allan.		
4.15 Programme musical.		
4.30 CBM ce soir.		

Sir Godfrey Herbert Ince à la radio

Samedi soir, 21 septembre, à 7 h. 45 p.m. (H.A.E.), le poste CBM, relié au réseau anglais de Radio-Canada, irradiera une importante causerie radiophonique de Sir Godfrey Herbert Ince, secrétaire du ministère du Travail du Royaume-Uni, actuellement de passage en notre pays. Sir Ince parlera de Toronto au cours de l'émission "Special Talks".

Sir Herbert Ince a consacré sa carrière à l'étude des problèmes du travail, ou des questions concernant le placement, des grèves, de l'assurance-chômage, etc., etc. On le reconnaît aujourd'hui comme une autorité en cette matière.

À l'heure actuelle le Canada traverse une des plus graves crises de son histoire industrielle. Presque chaque semaine, nous voyons les grèves assombrir le front du travail, le travail organisé et l'industrie luttent fiévreusement l'un contre l'autre. Il ne faut donc aucun doute que la causerie de cet éminent autorité en matière de travail intéressera le monde patronal et ouvrier.

Second concert de Louise Darios

Demain soir, vendredi, à 8 h. 30, au Gesu, Louise Darios continuera le cycle de "La chanson française à travers les siècles", nous donnant cette fois encore trois aspects du lyrisme populaire, folklorique et littéraire de la France. Voici le programme de demain: "Sur les marches du palais", folklore du XVIIe siècle; "La Romanesque", chanson dédiée par Henry IV, à la marquise d'Estree; "Le roy a fait battre tambour", chant historique (1599); "Laissez-moi planter le mai", chanson de mai (1815); "Au clair de la lune", de Lull; "Après de la blonde", marche gaillarde (1878).

La Bretagne chante: "Toutouic", berceuse traditionnelle; "La ronde des châtaignes", de Botrel; "Blanche colombe", sône anonyme; "La chanson du pâtre", de Botrel; "Le petit Grégoire", de Botrel; "La berceuse blanche du petit Louis XVII", de Botrel.

Et les bourgeois nous parlent d'amour: "Y a d'amour", Chavot; "C'est notre valse à nous", Chavot; "L'étranger", Monnot; "Le petit vin blanc", Pills; "Ma Mie", Jamblan.

Artistes engagées par "Quebec Productions Corporation"

Saint-Hyacinthe, 19 — M. Paul L'Anglais, président de la *Quebec Productions Corp.*, a annoncé hier qu'il avait complété la distribution des principaux rôles pour la version anglaise de son premier film bilingue, respectivement intitulé *The Stronghold* en anglais, et *La Forteresse*, en français. Pour paraître aux côtés de Paul Lukas, Helmut Dantine et Mary Anderson, déjà au travail aux studios de la compagnie ici, M. L'Anglais a engagé Mlle Joy Laffleur, qui interprétera le rôle de Blanche, et Mlle Mimi d'Estée qui jouera le rôle de la jeune fille, celui de Renée Brancourt. La distribution de la version française doit être confirmée incessamment. Elle comprendra croit-on: Paul Dupuis, Nicole Grégoire, Mimi d'Estée, dans un autre rôle, Jacques Auger, Albert Duquesne et Henri Letondal.

La "Menace" de Pierre Frondaie à l'Arcade

Demain soir la direction de l'Arcade mettra à l'affiche la comédie dramatique "La Menace", de Pierre Frondaie.

Cette œuvre servira aussi de rentrée à M. Jacques Auger. Cette

7.30 Singing Sam.

7.45 On the story goes.

7.50 Sports.

8.00 Nouvelles.

8.10 A Song a Day.

8.15 On the Mall.

8.30 Concert under the stars.

8.45 Light at eventide.

9.00 Light at eventide.

9.10 Light at eventide.

9.20 Light at eventide.

9.30 Light at eventide.

9.40 Light at eventide.

9.50 Light at eventide.

10.00 Light at eventide.

10.10 Light at eventide.

10.20 Light at eventide.

10.30 Light at eventide.

10.40 Light at eventide.

10.50 Light at eventide.

11.00 Light at eventide.

11.10 Light at eventide.

11.20 Light at eventide.

11.30 Light at eventide.

11.40 Light at eventide.

11.50 Light at eventide.

12.00 Light at eventide.

12.10 Light at eventide.

12.20 Light at eventide.

12.30 Light at eventide.

12.40 Light at eventide.

12.50 Light at eventide.

1.00 Light at eventide.

1.10 Light at eventide.

1.20 Light at eventide.

1.30 Light at eventide.

1.40 Light at eventide.

1.50 Light at eventide.

2.00 Light at eventide.

2.10 Light at eventide.

2.20 Light at eventide.

2.30 Light at eventide.

2.40 Light at eventide.

2.50 Light at eventide.

3.00 Light at eventide.

3.10 Light at eventide.

3.20 Light at eventide.

3.30 Light at eventide.

3.40 Light at eventide.

3.50 Light at eventide.

4.00 Light at eventide.

4.10 Light at eventide.

4.20 Light at eventide.

4.30 Light at eventide.

4.40 Light at eventide.

4.50 Light at eventide.

5.00 Light at eventide.

5.10 Light at eventide.

5.20 Light at eventide.

5.30 Light at eventide.

5.40 Light at eventide.

5.50 Light at eventide.

6.00 Light at eventide.

6.10 Light at eventide.

6.20 Light at eventide.

6.30 Light at eventide.

6.40 Light at eventide.

6.50 Light at eventide.

7.00 Light at eventide.

7.10 Light at eventide.

7.20 Light at eventide.

7.30 Light at eventide.

7.40 Light at eventide.

7.50 Light at eventide.

8.00 Light at eventide.

8.10 Light at eventide.

8.20 Light at eventide.

8.30 Light at eventide.

8.40 Light at eventide.

8.50 Light at eventide.

9.00 Light at eventide.

9.10 Light at eventide.

9.20 Light at eventide.

9.30 Light at eventide.

9.40 Light at eventide.

9.50 Light at eventide.

10.00 Light at eventide.

10.10 Light at eventide.

10.20 Light at eventide.

10.30 Light at eventide.

10.40 Light at eventide.

10.50 Light at eventide.

11.00 Light at eventide.

11.10 Light at eventide.

11.20 Light at eventide.

11.30 Light at eventide.

11.40 Light at eventide.

11.50 Light at eventide.

12.00 Light at eventide.

12.10 Light at eventide.

12.20 Light at eventide.

12.30 Light at eventide.

12.40 Light at eventide.

12.50 Light at eventide.

1.00 Light at eventide.

1.10 Light at eventide.

1.20 Light at eventide.

1.30 Light at eventide.

TOURISME ET VIE AU GRAND AIR

Résumé des lois de chasse de la province de Québec

Restrictions imposées — Oiseaux migrateurs, insectivores et autres oiseaux — Animaux à fourrure

Le ministère de la chasse et des pêcheries de la province de Québec, qui relève du Dr Camille Pouliot, M.D., nous communique un résumé des lois de la chasse de la province de Québec pour l'année 1946.

Restrictions imposées par les lois de chasse

Il est défendu :

- 1°—A toute personne, domiciliée ou non dans la province, de chasser ou de trapper sans permis;
- 2°—De chasser ou de tuer le caribou, excepté dans les comtés de Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud;
- 3°—De tuer plus qu'un orignal et d'un chevreuil au cours de la même saison;
- 4°—De tuer la femelle de l'orignal, ou les petits de l'orignal et du chevreuil;
- 5°—De se servir de lumières à projection (jack lights) ou de collets, cordes, filets ou trappes pour chasser l'orignal, le chevreuil ou le caribou;
- 6°—De chasser le chevreuil, l'orignal et le caribou une heure après le coucher du soleil jusqu'à une heure avant le lever;
- 7°—De se servir de chiens pour chasser ces animaux;
- 8°—De laisser courir des chiens dans les endroits fréquentés par le chevreuil. Toute personne peut, sans responsabilité, tuer ces chiens errants;
- 9°—De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les ravages d'hiver ou en profitant de la croûte de neige;
- 10°—D'acheter ou de vendre la chair de chevreuil, d'orignal ou de caribou;
- 11°—D'expédier du gibier, sans inscrire sur le paquet, les noms et adresses de l'expéditeur et du destinataire, ainsi qu'une description du contenu;
- 12°—A toute personne de chasser sans la permission du locataire, dans un territoire qui fait le sujet d'un bail.

Oiseaux migrateurs

13°—De chasser, prendre ou tuer les différentes espèces de gibier à plume migrateur au moyen d'aéroplanes, yachts ou embarcations mues par force motrice ou à voile, ou de se servir de lumière ou d'appareils vivants pour attirer ces oiseaux;

14°—De se servir de fusil à répétition automatique ou d'une carabine pour chasser le gibier à plume migrateur;

15°—De chasser ce gibier une demi-heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant le lever;

16°—De déranger, endommager, cueillir ou enlever, en tout temps, les oeufs des oiseaux migrateurs, quelle que soit leur espèce;

17°—D'acheter, de vendre ou d'offrir en vente tout gibier à plume migrateur.

Oiseaux insectivores

18°—De chasser, tuer ou prendre, en tout temps, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cas, ou autrement, tous les oiseaux insectivores.

Autres oiseaux

19°—En tout temps de l'année, de tuer, chasser, capturer, pren-

dre, blesser, ou molester tous les oiseaux suivants, ou d'en déranger ou d'enlever les nids et les oeufs: les alouettes ordinaires, les grimpereaux bruns, les grives rouges, les oiseaux bleus, les pipits, les size-rins, les chardonnerets, les bruants (longspurs), les becs croisés, les juncos, les agiles, les pinsons et les moineaux de toutes sortes, excepté les moineaux domestiques.

Animaux à fourrure

20°—De chasser, capturer ou trapper des animaux à fourrure, en dehors de la saison autorisée pour chaque espèce, et pendant la saison, sans être muni d'un permis;

21°—De se servir de poison pour chasser ou tuer soit les animaux soit les oiseaux;

22°—De détruire ou d'endommager les trous ou les tanières des animaux à fourrure;

23°—De garder en captivité des animaux à fourrure, et même du gibier, sans un permis spécial.

Fourrures

24°—D'acheter ou de vendre toute fourrure, pour fins commerciales, sans un permis;

25°—D'expédier toute fourrure en dehors de la province ou d'un endroit à l'autre dans la province, ou chez les tanneurs, sans avoir un permis ou sans que le droit régulier n'ait été payé et les fourrures estampées ou scellées.

Avis aux exploitants forestiers ou miniers

Il est défendu aux entrepreneurs, à leurs employés, ainsi qu'aux gardes-feu d'avoir en leur possession, dans leurs maisons, camps ou habitations, des chaudières, exploitations minières, construction de chemins de fer ou autres travaux, tout engin de chasse, quel qu'il soit, ou de la viande d'orignal, de chevreuil ou de caribou, ou d'y garder un ou des chiens, sans un permis spécial.

Avis aux hôteliers, restaurateurs, maîtres ou maîtresses de pension et clubs

Il est défendu d'acheter, de vendre, d'offrir en vente, de servir ou d'offrir de servir aux clients :

- 1°—Soit de l'orignal, du caribou ou du chevreuil;
- 2°—Soit de la perdrix ou des oiseaux à plumes migrateurs;
- 3°—Soit de la truite mouchetée ou arc-en-ciel, de l'achigan, de la ouananiche ou du mas-kinongé.

Tout club peut servir ou offrir de servir le gibier, ou poisson ci-dessus mentionné, pourvu qu'il prouve qu'il n'a pas été obtenu illégalement.

Prix des permis de chasse

Pour domiciliés :

Pour toute chasse sauf les animaux à fourrure \$ 1.00

Pour chasser ou trapper les animaux à fourrure \$ 2.00

Pour non-domiciliés :

Pour toute chasse, sauf les animaux à fourrure \$ 41.00

Pour les membres du club de chasse \$ 10.50

Pour chasser le gibier à plume \$ 10.50

Saison de chasse 1946

Caribou: Protégé à l'année, excepté dans le comté de Bonaventure et les deux comtés de Gaspé: du 25 sept. au 24 oct.

Chevreuil: zone A, mâle, du 15 nov. au 30 nov. Zone B, du 1er oct. au 30 nov. Zone C, du 25 sept. au 24 nov. Zone D, du 1er oct. au 30 nov. Zone E, du 15 sept. au 14 nov.

Orignal: Zone A, protégé à l'année jusqu'à 1951. Zone B, protégé à l'année jusqu'à 1951. Zone C, du 25 sept. au 24 oct. Zone D, du 1er oct. au 31 oct. Zone E, du 15 sept. au 14 oct.

Ours: Chasse ouverte à l'année, sauf du 1er juillet au 20 août sur les terrains de clubs. Chasse prohibée dans les parcs nationaux.

Lièvres: Du 15 oct. au 31 janvier.

Animaux à fourrures

Rat-musqué: Zone nord: 1er au

20 nov.; et du 15 avril au 14 mai.

Zone sud: du 15 mars au 30 avril.

Loutre: du 15 nov. au 28 février.

Renard: du 1er nov. au 28 février.

Pécan, loup-cervier, chat sauvage: du 1er nov. au 15 mars.

Vison, martre: du 1er nov. au 28 février.

Mouton, etc.: du 1er novembre au 31 mars.

Castor: saison à être fixée par arrêté ministériel.

Oiseaux

Perdrix: du 21 sept. au 20 nov. 1946 inclusivement.

Limite par jour: 5 perdrix; limite de possession, 15 perdrix; la possession de perdrix sera illégale après le 20 décembre 1946.

D'acheter, de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession pour fins de vente aucune des espèces de perdrix.

Oiseaux insectivores: Protégés à l'année.

Cygnés, pluviers, courlis, maubèches (alouettes), pingouins, hérons, butors, quacs, fulmars, guillemots, goélands, canards branchus, fous, perroquets de mer, etc. Tous protégés à l'année.

Zone de chasse à l'orignal et au chevreuil

a) La section sud de Montréal, comprenant cette partie de la province bornée au sud par la ligne internationale, partant à l'ouest, du fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Memphrémagog; de là, à l'est: par la rive ouest dudit lac et la rive gauche des rivières Magog et Saint-François, jusqu'à l'embouchure de celle-ci au lac Saint-Pierre; de là, au nord-ouest, par la rive droite du fleuve Saint-Laurent jusqu'au point de départ; ainsi que les comtés de Vaudreuil et de Soulanges;

b) La section sud-est de Québec, comprenant cette partie de la province bornée au nord-ouest par la rive droite du fleuve Saint-Laurent, partant de l'embouchure de la rivière Saint-François jusqu'à la ligne de division des comtés de Kamouraska et de Rivière-du-Loup-Témiscouata; de là, au nord-est, par la ligne internationale jusqu'à la rive ouest du lac Memphrémagog; à l'ouest, par la rive ouest dudit lac et la rive gauche des rivières Magog et Saint-François jusqu'au point de départ.

c) La section des Laurentides et de Gaspé, comprenant cette partie de la province bornée au nord par la ligne sud du comté d'Abitibi-Est, à partir du point où elle traverse la rivière Capichouane; de là, vers l'est, par ladite ligne sud puis est du comté d'Abitibi-Est jusqu'au chemin de fer Canadien-National, près du village de Parent; de là, vers l'est par ledit chemin de fer jusqu'à la rivière Bostonnaise; de là, vers le nord-est, par la rive droite de la rivière Bostonnaise jusqu'au chemin de fer du Canadien National près de Van Bruesse; puis vers le nord en suivant ledit chemin de fer jusqu'à la ligne nord du comté de Québec; de là, vers l'est, par cette dernière et les lignes nord des comtés de Montmorency et Charlevoix jusqu'au fleuve Saint-Laurent et la rivière Ottawa, jusqu'à la rivière Gatineau; de là, par la rive droite de cette rivière, vers le nord, jusqu'à la ligne sud-ouest du comté de Montcalm, et puis vers le nord-ouest par cette ligne jusqu'à la rivière Capichouane; et vers le nord-est par la rive gauche de cette rivière jusqu'au point de départ; cette section comprend en plus les comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matapédia, Matabonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les îles de la Madeleine.

d) La section ouest comprenant toute cette partie de la province bornée au nord par la ligne de latitude 48 nord, à partir du lac interprovincial Ontario-Québec allant vers l'est jusqu'à la ligne sud du comté d'Abitibi-Est; de là, vers l'est, par cette ligne sud du comté d'Abitibi-Est jusqu'à la rivière Capichouane; de là, vers le sud-est, par la rive gauche de ladite rivière jusqu'à la ligne sud-ouest du comté de Montcalm; de là, vers le sud-est, en suivant cette dernière ligne et la rive droite de la rivière Gatineau jusqu'à la rivière Ottawa; de là, vers l'ouest et puis vers le nord par la ligne interprovinciale jusqu'au point de départ;

e) La section nord comprend toute cette partie nord de la province non comprise dans les sections ci-dessus décrites, ainsi que l'île d'Anticosti;

Dans chaque section, les îles, lacs et batteries seront sujets aux lois et règlements régissant les comtés ou territoires auxquels ils appartiennent.

Caribou: Défense de la chasse jusqu'au 31 décembre 1946 — sauf dans les comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure, où il peut être chassé, du 25 septembre au 24 octobre inclusivement.

Pêcheurs et chasseurs, donnez le bon exemple: prenez vos permis, observez les lois, éteignez vos feux et rappelez fidèlement aux gardes-pêche et aux gardes-chasse toutes les infractions dont vous aurez été témoins.

"Relations"

SOMMAIRE DE SEPTEMBRE 1946

Editoriaux — Centralisation impériale — Valleyfield — La tuberculose à Montréal

Articles — Montréal rompt-t-il ses chaînes. Ernest Robitaille: 1936-1936-1946 à l'unisson. Alexandre Dupré: Une mesure commune. Joseph H. Ledit: La circulation à Montréal. Charles-Bédouard Campau: Correspondances — Médaille d'honneur. A propos de l'appartenance. Pierre Négrier.

Commentaires: Taxes provinciales — Déclin moral — L'essor du syndicalisme chrétien — Les comités — Progrès étonnant — Totalitarisme sans l'été.

Au fil du mois: Pèlerinages — Centre — L'annuaire — Pour des chefs ouvriers — Liston française — Chroniques: Page d'histoire. Honoré Bettez: Les négociations anglo-québécoises. Gabriel Enkiri: L'annonce sur le vice commercial. Jean Pennevis: Les Chambres de commerce des jeunes. Léonard Roy: Pédagogie des spectacles. Roger Duhamel: Horizon international pour l'Amérique. Palestine — Chrétiens d'Orient — Traç — Syrie.

Livres récents: La Pitié eucharistique. Louis-Armand Tremblay: Sainte Marguerite de Cortone. Philippe Bélanger: Consultations théologiques. La censure des livres. Louis-C. de Lévis: L'Anarchie dans l'Art. Julien Laperrière: A Survey of Catholic Literature. Aubrey P.-G. Bell: Mission for Banquet. Jean-Paul Dallaire: Cinquante ans au pays des neiges. T. J. Chez les Manseurs de Caribou. Georges-Emile Girard: Témoignage sur nos orphelins. Albert Plante: Le Saint-Laurent et ses îles. Georges-Emile Girard. En trois mots.

Au compteur: \$0.25 par la poste: \$0.28.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



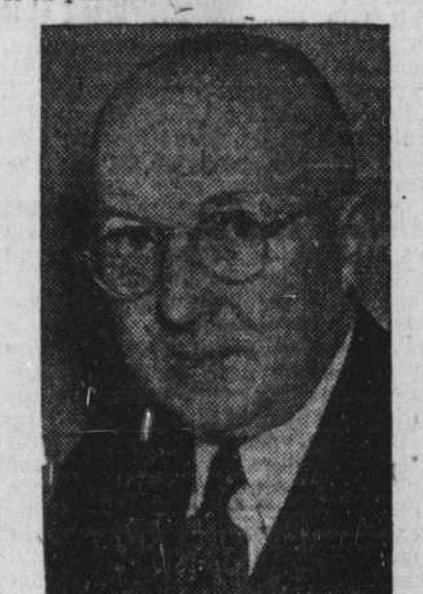
L'aéroport de Havilland n'a jamais reçu tant de monde. Tous veulent voir l'exposition de l'air. Les autorités ont déclaré que les vandales et les chasseurs de souvenirs ont endommagé plusieurs appareils. Plus de 50,000 personnes ont assisté aux démonstrations aériennes.

La Société des pêcheurs sportifs

La prochaine soirée publique de la Société des pêcheurs sportifs du Québec aura lieu mercredi, le 25 septembre, à 8 h. du soir, dans l'auditorium du Montreal High School, 3449 rue Université.

Il y aura des films parlants sur la conservation du gibier, du poisson et de nos ressources naturelles. Ces films sont gracieusement fournis par le Carling Conservation Club, de Waterloo, Ont.

Le major P. K. Ketcheson, de Napanee, secrétaire du Carling Conservation Club, et ardent amoureux de la conservation, portera aussi la parole.



LE MAJOR P.-A. KETCHESON

Le major Ketcheson est aussi président de la Lennox and Addington Fish and Game Protective Association et directeur de l'Ontario Federation of Anglers and Hunters.

Ses fonctions de membre du comité de reboisement pour le comté de North Fredericksburgh et de la Fédération ontarienne de chasse et de pêche, lui ont valu une grande expérience dans la conservation du poisson, du gibier et des ressources naturelles du Canada.

Vétérans de la première Grande Guerre, après avoir servi dans le Canadian Scottish, il revint au pays en 1917. Durant la dernière guerre, il a été très actif dans l'organisation de relations publiques dans la vallée de l'Outaouais pour six emprunts de guerre et des campagnes de vente de timbres de guerre. Il a aussi aidé dans la campagne de la Croix Rouge dans l'est de l'Ontario.

Les films qui seront montrés au public traitent de la conservation du gibier et du poisson, ainsi que de la vie au grand air, insistant sur l'importance pour tous les Canadiens de conserver le poisson, le gibier et nos ressources naturelles. Entrée libre.

Le tourisme

Le comité consultatif du tourisme se réunira sous peu pour voir à la constitution de ses quatre sous-comités. Vendredi prochain, les deux présidents du comité, MM. Maurice Trudeau et John Molson, se réuniront avec le maire Camillien Houde et quelques invités en vue de la formation des sous-comités. Des recommandations seront probablement faites à la prochaine réunion des membres. Les sous-comités en question doivent s'occuper des recherches, de la formation des guides touristiques, des réceptions et de la publicité.

Installation du R. Père Lefebvre, O.M.I.

Ottawa, 19 (D.N.C.) — Le R. P. Léo Deschamps, O.M.I., provincial des Oblats, a procédé hier, à l'installation du R. P. F.-X. Lefebvre, O.M.I., comme directeur de la ferme St-Joseph, de l'Université d'Ottawa, sur le chemin de Montréal, à quelques milles de la capitale. Il remplace le R. P. Léon Beuvet, O.M.I., décédé récemment.

Le Père Lefebvre est très avantageusement connu dans la région. Il est né à Hull le 30 septembre 1908, d'Eugène Lefebvre, décédé, et d'Hermine Lalonde. Après ses classes primaires, au collège Notre-Dame de Hull, il entra au noviciat du Sacré-Cœur d'Ottawa en 1921. Il fit son noviciat chez les Oblats, à Ville St-Sallé, en 1926-27. Au scolasticat St-Joseph d'Ottawa de 1927 à 1933. Il fut ordonné prêtre le 2 octobre 1932, par Son Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I.

Sa première obédience l'amena au noviciat du Sacré-Cœur, où il demeura jusqu'en 1942. Il fut professeur, préfet de discipline et éco-

nome. Durant son séjour dans cette maison de formation, il a joué un rôle considérable. Comme préfet, il fut très estimé, car c'est un homme de jugement sûr.

En 1942, ses supérieurs le nommèrent professeur à l'Université d'Ottawa. Là encore, il s'avéra un professeur méthodique, clair, intéressant, plein de vie et d'entrain, communiquant à ses élèves les connaissances et le désir d'apprendre qui émanent seulement d'un pédagogue habile et dévoué. Ceux qui l'ont eu pour maître le voient partir avec regret et trouvent douloureuse la nécessité qui arrache ainsi à l'enseignement un prêtre qui y faisait tant de bien.

Avec l'esprit de dévouement qui l'a toujours caractérisé, le R. P. Lefebvre mettra au profit de la ferme St-Joseph son talent peu ordinaire d'organisateur.

Jubilé d'or chez les Rédemptoristes

De grandes fêtes marqueront, dimanche prochain, le 22 septembre, à Sainte-Anne-de-Beaupré, le jubilé d'or (le cinquantième) de la fondation du Juvénat des RR. PP. Rédemptoristes, gardiens du sanctuaire de la bonne sainte Anne depuis 1876. A 9 heures, une messe pontificale sera célébrée par S. E. Mgr Gerald Murray, C.S.R., coadjuteur de Winnipeg, ancien élève, le plus ancien des survivants; le chant y sera fait par une chorale de près de cent voix, composée de jénévistes anciens et actuels et sous la direction du R. P. J.-A. Lambert, C.S.R. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Léopold Desgagné, directeur du Juvénat. Au cours du banquet qui suivra au Juvénat, des allocutions seront prononcées par Mgr Murray, par le R. P. G. Daly, fondateur du Juvénat, et par des citoyens de marque et d'anciens jénévistes, comme le col. Oscar Gilbert, M. Eugène Marquis, M. P.F., M. Léon Casgrain, M.P.P., etc. Le soir, en séance, sera joué "Polyeucte", le chef-d'œuvre de Cor-

neille. Pour les nombreux absents, par- mi les anciens jénévistes et les amis du Juvénat, des programmes à 10 h. 30 a.m. et à 9 h. p.m.

LEFEBVRE FRERES

DESIGNATEURS-MACHINISTES-FOURNEURS

Pourquoi se laisser embêter par des problèmes de mécanique ?

VOYEZ NOS EXPERTS

Ateliers mécaniques les plus importants du genre au Canada.

VENTE — SERVICE — REPARATIONS

986, rue de Bullion — Montréal — Tél.: Plateau 9641

UN EMPRUNT PEUT ÊTRE UNE BONNE AFFAIRE...

Avez-vous besoin d'argent pour acheter du charbon ?

Si vous êtes à court d'argent pour acheter du charbon, un prêt personnel de la B de M peut solutionner votre problème.

Voyez le gérant ou le comptable de votre succursale de la B de M. Vous apprécierez la considération qu'ils apporteront à votre problème.

PRÊTS PERSONNELS pour tout motif raisonnable

27% par mois pour un emprunt de \$100 (équivalent à un intérêt annuel de 4%)

PRÊTS PLUS CONSIDÉRABLES AU COUT PROPORTIONNEL

MA BANQUE

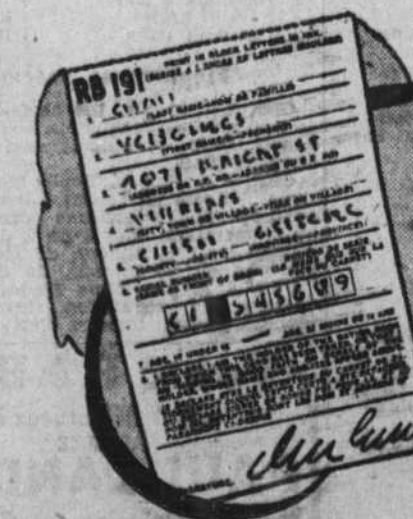
BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

A ceux qui n'ont pas encore leur NOUVEAU GARNET DE RATIONNEMENT

Il est impossible aux succursales et aux comités locaux du rationnement de remettre actuellement des carnets aux personnes qui se présentent à ces bureaux.

Vous obtiendrez votre carnet No 6 en envoyant sous enveloppe, par la poste, la formule de demande au comité local du rationnement le plus rapproché de chez vous.



La formule de demande se trouve à la fin du carnet No 5, sur la carte verte R.B. 191.

Ayez soin de bien remplir cette carte et d'y inscrire en lettres moulées, vos nom et adresse avant de la mettre à la poste.

LES DEMANDES DES RETARDATAIRES seront soumises à l'Administration du rationnement; et les carnets demandés seront ensuite expédiés aussi vite que possible.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

HOTEL LA RIVIERA

J.-L. Prud'homme, nouveau prop

ST-PAUL DE L'ILE AUX NOIX

Tél.: St-Jean 3491 et 3206

Sur le Richelieu, entre St-Leon et Rouses Point, N.Y., via Route No 98. Endroit idéal pour la pêche et de belles vacances. Chambres confortables. Une excellente pension, \$25 et plus.

GRILL D'ANTENNE

orchestre en fin de semaine

Invitation spéciale aux nouveaux mariés.

Château - du - Lac

SAINT-DONAT, P.Q.

LA SUISSE DES LAURENTIDES

SUR LE BORD DU LAC ARCHAMBAULT

L'endroit idéal pour vacances d'été et d'hiver

Été : Tennis — Croquet — Skis — Monte-pente — Natation — Patis — Toboggans — Yachts — Canoë — Auto-neige — Promenade en carrosse

4 services d'autobus par jour — Système moderne.

ROUTES OUVERTES EN HIVER: PROVINCIAL TRANSPORT

Informations: M. Hector BILODEAU, prop. Tél.: 1

LA SAPINIERE

— VAL-DAVID —

LES CONGES D'AUTOMNE

Confort et délassement

Pour repos et voyages de noces

HOTEL SITUÉ TOUT AU BORD DU LAC VAL-DAVID

A 80 minutes de Montréal — Altitude 1035 pieds.

HOTEL EN BOIS ROND: coquet, intime, moderne en tout point.

50 CHAMBRES — BAINS PRIVÉS

DECORATIONS: Vieux style canadien.

AMUSEMENTS: Equitation, golf, tennis, natation, canoë.

SPECIALITE: Dindes et poulets rôtis provenant de la ferme de l'hôtel.

L'endroit idéal pour l'air de l'atmosphère des Laurentides dans les bois colorés de l'automne.

Information: M. L.-J. DUFRESNE, gérant

Ecrire pour brochures et prix: VAL-DAVID — Tél.: 1807-11

Courrier de Chicoutimi

Chicoutimi, 19 (D.N.C.) — Mlle Rita Samuelsen, de Saint-Gabriel de Ferland, s'est fracturée une jambe dans un accident de la route. Mlle Samuelsen se trouvait dans une voiture à traction animale avec son petit frère âgé de 12 ans. Dans une côte, le cheval prit peur et donna contre une corde de bois. Effrayée, la jeune fille sauta de voiture et se fractura la jambe. Elle repose maintenant à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Une trentaine de cercles de fermières des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval ont pris part jeudi au congrès régional des cercles de Fermières qui se tenait à l'hôtel de ville de Jonquière, sous la présidence de Mme Charles Gosselin, de Desbiens, présidente de la Fédération. Une exposition inter-cercle a eu lieu en même temps. Les travaux étaient vraiment remarquables et tout à l'honneur des mains expertes qui les avaient préparés. C'est le mérite des cercles de Fermières d'avoir donné, chez nous, un essor admirable aux arts domestiques. A l'exposition de Jonquière on pouvait voir, entre autres beaux travaux, neuf grandes nappes en lin.

Le congrès des Fermières s'est ouvert par une messe célébrée en l'église Saint-Dominique par M. l'abbé Roland Larouche. Le sermon a été prononcé avec une belle éloquence par M. le chanoine Luc Morin, curé.

Dans la matinée, il y a eu réunion plénière à l'hôtel de ville. La bienvenue a été souhaitée par la présidente régionale, Mme Charles Gosselin, et par M. Maurice Hamel, agronome de district. Le forum a été dirigé par M. l'abbé Adrien Bergeron, aumônier. M. Emile Gauthier, chef du service de l'économie et des arts domestiques au ministère provincial de l'Agriculture, a donné certaines directives et commenté la situation faite aux cercles de Fermières avec la fondation de l'U.C.F.

Après le dîner, on procéda aux élections, avec le résultat suivant: Charles Gosselin, présidente; Mme Edouard Drolet, du Lac Beauport, vice-présidente; Mme Paul-Ernest Lavoie, de Grande-Baie, secrétaire; Mme Philippe Boivin, de Saint-Joseph d'Alma, conseillère pour le comté de Roberval. Mme Edgar Tremblay, de Jonquière, conseillère pour le comté de Chicoutimi.

Au cours de l'après-midi, les congressistes ont eu le plaisir d'entendre de nouveau M. le chanoine Morin dans une allocution marquée au coin de la plus grande sagesse. M. Emile Gauthier a continué ses directives: Mlle Champoux a fait rapport de l'expertise de l'exposition, annonçant que le cercle de Grande-Baie se classait premier, celui de Saint-Edmond-les-Plaines second et celui de Jonquière troisième. Mme Charles Gagné, présidente de la Fédération de Sainte-Anne de la Pocatière, prit aussi la parole. A la fin du congrès, les dames

Fermières adoptèrent une résolution pour offrir leurs hommages respectueux et leur entière soumission à S. Exc. Mgr Melançon.

A l'occasion du 25^e anniversaire de fondation de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, la compagnie Price Brothers, par l'entremise de son gérant, M. R. S. Armistage, a invité les membres de cette Chambre à visiter les opérations forestières de la rive nord du Saguenay. Un voyage a donc été organisé pour les 21 et 22 septembre. Le départ se fera le samedi après-midi 21 septembre. Le souper se prendra au lac Onatcheway où de vastes dortoirs seront aménagés pour tous les visiteurs. Le dimanche matin, la messe sera célébrée en plein air, si la température le permet. Le retour se fera à Chicoutimi pendant la matinée.

Les membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi ont été priés de s'inscrire mardi, le 17 septembre, en s'adressant à la secrétaire de M. Gaston Carrier.

Cinq membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi prennent part au congrès provincial qui se tient présentement à Montréal. Ce sont MM. Arthur Tremblay, président, C.-E. Boivin, vice-président de la Chambre de la province, L.-A. Dussault, secrétaire-commissaire du Conseil d'Orientation économique du Saguenay, Gaston Carrier, secrétaire, J.-G. Lamontagne, vice-président.

La Chambre de Commerce de Jonquière, dont M. Raymond Germain vient d'être élu président, a comme délégués officiels au congrès Montréal deux anciens présidents, le Dr Henri Vaillancourt et M. J.-E. Bergeron.

Dimanche avait lieu à Tadoussac la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église paroissiale qui est édifée pour remplacer le temple qui a été incendié. Tadoussac aura une très belle église. La cérémonie a donné lieu à de splendides fêtes paroissiales.

La ville de Jonquière vient de donner un comité d'urbanisme qui va être sous la présidence de M. l'échevin Lorenzo Dechesne. On attend beaucoup de ce comité pour les aménagements qu'il s'impose dans la ville, comme dans toute ville qui progresse rapidement.

Jonquière se prépare activement à célébrer son centenaire l'an prochain. La société historique a entrepris un travail considérable à cette fin. Le conseil municipal vient de l'assurer de son entière collaboration.

Jonquière aide largement sa fanfare. La ville lui votait récemment un octroi de \$400. Le conseil de Jonquière se préoccupe toujours des problèmes suscités par le manque de matériaux de construction. Il continue ses démarches à ce sujet.

Un des plus vieux navigateurs sur le lac St-Jean vient de prendre sa retraite. Il s'agit du capitaine Joseph Simard, de Roberval, capitaine du *William Price*. Navigateur pendant 52 ans, M. Simard a piloté à peu près tous les bateaux qui ont sillonné le beau lac St-Jean.

La ville de Kénogami commencera probablement la distribution de l'électricité dès que la sous-station aura été construite par la compagnie qui fournit l'énergie électrique. Le contrat a été intervenu entre la ville et la compagnie Price qui vend son réseau et approuvé et prêt à recevoir les signatures. La sous-station de distribution sera construite à l'extrémité ouest de la rue Nelson, près de la rivière aux Sables.

Pour la troisième année consécutive le Comité d'Instruction pour les Adultes d'Arvida offre à la population d'Arvida, aussi bien qu'à celle des villes avoisinantes, une série de cours du soir qui portent sur les branches les plus variées.

Un regard sur le prospectus de 1946-47 nous permet de connaître les divers cours qui seront donnés à partir du début d'octobre, tout probablement.

Cours de français, par Mlle Bernadette Jean; cours d'anglais, par Mlle Florence Brennan; cours d'es-



Sir John, directeur du Pacifique Canadien, et lady Anderson, quittent Halifax d'où ils effectueront une tournée du Canada, d'un océan à l'autre. Ils sont arrivés au pays à bord du "Queen Mary". Sir John faisait partie du cabinet britannique de guerre, détenant successivement les portefeuilles de la Sécurité intérieure, de la Chancellerie de l'Echiquier pour être ensuite lord président du Conseil. (Photo du Pacifique Canadien).

pagnol, par Mme E.-C. Boudreau; cours de mathématiques, par M. J. E. Dyck; cours de dactylographie, par Mlle Gladys Palais; cours d'art oratoire, par M. K. H. Woodwork et M. Lionel Morin; cours d'art, par M. Adam Cunningham; cours de dessin mécanique, par M. Aldo Leroussel; cours de gravure sur linoléum, par M. Paul Bertkau; cours de couture, par Mme Jos. Dufour; cours de cuisine, par Mlle Mary Marich; cours sur le travail d'atelier, par M. André Chéné; cours de tissage, par Mlle Anne-Marie Page; cours de travail sur bois ou sur métal, par MM. André Chéné, P.-E. Cardinal et Jules Fournier; cours d'arts domestiques, par Mlle Germaine Bolduc et Mme Flore Roberge.

D'autres cours sont organisés par des particuliers, notamment pour la musique et l'anglais. Pour tous renseignements, on s'adresse au secrétaire, M. J. R. Smith, au Centre de Récréation, à Arvida.

Missionnaires de Mandchourie attendus à Montréal

Six prêtres des Missions-Etrangères, MM. Alphonse Dubé, propriétaire de la Mission de Lintong, Mandchourie; Eugène Bérichon, Paul Gravel, Gaudiose Gagnon, Odorice Beaulieu et Eustache Dumais arriveront à Montréal, à la Gare Centrale, demain soir à 6 h. 45 (heure avancée).

Ces missionnaires, durant la guerre, ont tous été internés avec leurs confrères à Szepingkai, en Mandchourie. A peine libérés, ils durent subir les contre-coups de la guerre civile qui fit rage dans cette partie de la Chine du Nord. Ils furent réduits à vivre, jour et nuit, dans des caves, pendant plus d'un mois, sous de terribles bombardements. C'est par une protection presque miraculeuse qu'ils purent en sortir indemnes. Mais les obus avaient détruit ou endommagé le séminaire, la cathédrale, l'évêché et les autres édifices de la Mission de Szepingkai.

Ces héros pourront nous décrire ces jours et ces nuits de souffrance et d'angoisse. La Société des Missions-Etrangères est combien heureuse et fière d'accueillir ses valeureux enfants, au moment même où elle s'appête à célébrer glorieusement, le 3 octobre prochain, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec.

Les paroisses à l'oeuvre pour Sainte-Justine

(suite de la page quatre)

Désy, Lionel Dupras, René-Paul Lavoie, N.P., Jean Charpentier, J.-Paul Pavette, N.P., C. Beaugrand-Champagne, Alphonse Bélanger, Pierre Bertrand, Ludger Rhéault, J.-A. Donato, Roger Brassard, avocat, Raymond L'Italien, Pierre Bertrand, Roland Jeannet, J.-E. Lefebvre, Raoul Lefebvre, Gilbert Matte, Armand Brissou, Charles-Guy Paré, Lionel Vincelle, Roland Saint-Aubin, G. Haussen, Bruno Perreault, A.-C. O'Donoghue, Gaetan Dacoust, Georges Leblanc, J.-Ernest Fouché, Adrien Bonin Ed. L'Heureux, Albert Deslauriers, Remi Deslauriers, L. Leduc, Paul de Guise, Pierre Charest, A. Larose, Benoît Bertrand, Paul Saint-Pierre, Ernest Chénier, Claude Jalbert, Adélard Benoît Georges Saint-Pierre, Henri Morin.

Exposition de travaux indiens

En coopération avec le ministère des Mines et des Ressources, division des Affaires indiennes, le "Canadian Handicrafts Guild" est à l'organisation d'une exposition d'objets fabriqués par les Indiens de toutes les parties du Canada, où chaque tribu sera représentée par le genre de travail dans lequel elle se spécialise.

Parmi les nombreux objets qui seront exposés on remarquera des paniers, des boîtes fabriquées avec de l'écorce, des cuillères de corne, des colliers, des raquettes, etc. Il y aura aussi des sculptures sur bois, sur pierre, ainsi que sur os.

Comme ces travaux indiens varient dans leurs dessins et leurs formes selon la région où ils ont été fabriqués, ils seront jugés en quatre groupes, soit les tribus des forêts de l'Est, celles des Prairies,



**Saveur
Délicieuse**
— Scellée à Vide —
**CAFÉ
"SALADA"**

de l'intérieur de la Colombie Canadienne et de l'Albaskas.

Cette exposition aura lieu à la Galerie des Arts à Montréal, du 4 au 18 octobre. On fera ensuite un choix des travaux les plus intéressants et on les exposera à travers tout le Dominion de façon à ce que les Canadiens aient l'avantage d'apprécier la beauté de ces ouvrages exécutés par les Indiens.

Les juges du concours seront le Dr Diamond Jenness, du Musée National, à Ottawa et M. T. F. McIlraith, qui est en charge des exhibits indiens au Musée royal d'Ontario, à Toronto. Mlle Alice Lighthall, de Montréal, est présidente du comité indien et esquimaux de la "Canadian Handicrafts Guild".

Décès de M. A. Houde

M. Adolphe Houde, de Saint-Boniface de Shawinigan, vient de

mourir à la Retraite Saint-Benoît, à l'âge de 75 ans. Il laisse deux fils: Adrien, de Parent, Qué., et Georges, Etienne, de Montréal; deux filles: Mme Adélard Lavergne (Marie-Ange), de Shawinigan, et Mme Arthur Lavergne (Marie-Anne) de St-Boniface; deux gendres: MM. Adélard et Arthur Lavergne; deux bruns: Mme Adrienne Houde (Irène Couillard) et Mme Walter Houde, (Blancie Caron).

La sépulture aura lieu samedi à St-Boniface de Shawinigan.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: ELair 3381; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Les dossiers de l'inscription nationale

On n'a pas encore décidé ce qu'on en fera

Ottawa, 19 (D.N.C.) — On n'a pas encore décidé ce qu'on fera des dossiers de l'inscription nationale, vu que l'inscription a pris fin il y a quelques semaines. C'est ce que déclare le sous-ministre du Travail, M. Arthur MacNamara. "J'ai remarqué qu'on affirme de part et d'autre qu'on va passer tous les dossiers au microfilm et qu'on va conserver les films, disait M. MacNamara. L'on n'a pas encore pris de telle décision et l'on considère encore la question de la disposition de ces dossiers. Plusieurs bureaux du gouvernement ont exprimé de l'intérêt à ces dossiers pour l'usage des statistiques, mais on n'a rien arrêté."

Les dossiers comprennent principalement plus de 9,000,000 de cartes de dimensions douze pouces par dix pouces, sur lesquelles s'est faite, on se le rappelle, l'inscription originale en 1940, au dire de M. MacNamara.

Le ministère du Travail est à considérer d'autres suggestions: l'une serait de conserver les dossiers originaux pendant douze mois, en cas d'usage possible, pour en faire ensuite du matériel récupéré. L'on a proposé aussi le microfilm, si l'on prévoit un grand usage.

Avant de décider il faudra savoir si les dossiers ont une valeur statistique tels qu'ils sont, ou s'il s'agit simplement d'observer la pratique habituelle du gouvernement, c'est-à-dire de conserver les dossiers pendant un temps suffisant à déterminer qu'ils n'ont plus d'utilité.

Richelieu

Jeu de cartes de mots-croisés — Pas de devinettes — Pas de questions — Pas de réponse. Le jeu consiste à former, avec les cartes que le hasard fournit, des mots français entre-croisés. A la portée de tous.

Jeu de 60 cartes — imprimé en deux couleurs — avec règlement.

Prix : \$1.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

*Il ne peut pas
toujours attendre
son argent..*



L'entreprise qui vous emploie, même si elle exploite une grande usine parfaitement outillée, peut très bien avoir besoin d'argent liquide. Il s'écoule souvent plusieurs mois avant que ses produits soient finis et vendus et qu'elle puisse rentrer dans ses fonds. Entretemps, il lui faut, chaque semaine, payer les salaires.

LE CRÉDIT BANCAIRE COMBLE LA LACUNE

Tous les jours, des entreprises industrielles empruntent aux banques, afin de prévenir toute interruption dans le travail des ouvriers, dans le fonctionnement des machines et dans l'écoulement des marchandises. Le crédit bancaire peut être affecté au paiement des frais courants pendant que les produits sont en voie de fabrication, à la constitution de stocks de matières premières ou à l'achat de pièces de rechange. Lorsque les produits finis ont été vendus et payés, l'emprunt est remboursé.

Les cultivateurs, les pêcheurs et les marchands entrepreneurs utilisent tous le crédit bancaire, afin de pouvoir faire face à leurs besoins financiers à court terme. Ainsi, votre banque aide les Canadiens à maintenir leurs entreprises en pleine activité, à profiter des occasions favorables qu'offrent les marchés, au pays et à l'étranger, à développer leur production. Et cela se traduit par un plus grand nombre d'emplois, par une plus grande abondance de biens et par un niveau de vie plus élevé pour vous et vos compatriotes.



Cette annonce est commanditée par votre banque

**Picobac
est une
véritable
trouvaille!**



"Eh bien, enfin, j'ai trouvé un tabac à pipe qui est frais à fumer... on peut en griller toute la journée et chaque pipe continue à produire quand même de bonnes bouffées fraîches, odorantes, qu'on aspire facilement. Quel merveille! Picobac est une véritable trouvaille!"

Le choix des tabacs Burley du Sud de l'Ontario, dans la région ensoleillée du Sud de l'Ontario, où le sol et le climat sont de connivence pour produire un tabac de qualité supérieure.

ACHETEZ-EN AUJOURD'HUI!

Picobac
Le choix des tabacs à pipe.



Privé de vastes propriétés et richesses des Hohenzollern, à l'exception de cet immeuble situé près de Hechingen, en Allemagne, l'ancien prince héritier Wilhelm est ici photographié avec son chien. Ce sont les Russes qui, au moyen de leurs réformes terribles, ont privé ce noble de ses possessions.

Répercussions de l'élection de Pontiac

La victoire de M. Caouette indique un regain de popularité des partis d'extrême gauche

Ottawa, 19. (D.N.C.) — L'élection de Pontiac aura des répercussions politiques prolongées dans tout le pays. Selon certains observateurs, la victoire de M. R. Caouette, candidat créditiste, indique un regain de popularité en faveur des partis d'extrême gauche. Il se peut aussi que des facteurs locaux aient influencé le résultat du scrutin de lundi. A tout événement, on prévoit qu'il aura des réactions considérables sur les deux autres élections complémentaires qui auront lieu le 21 octobre dans deux autres provinces, au Manitoba, dans Portage La Prairie et en Ontario, dans Toronto-Parkdale. Quelques-uns vont même jusqu'à dire que si le mouvement d'opinion actuel en faveur des tiers partis continue, il ne serait pas surprenant de voir les C.C.F. remporter un des autres comtés en lice, celui de Portage La Prairie. Quant à Toronto-Parkdale, c'est une forte ressource conservatrice et on ne croit pas qu'un autre groupe politique réussisse à y faire élire son candidat.

Le premier effet du vote de Pontiac sera d'obliger les libéraux à utiliser toutes les ressources politiques dans les campagnes électorales du Manitoba et de l'Ontario. Si le gouvernement ne réussit pas à prendre aucune de ces deux circonscriptions, cela signifiera qu'il attendra jusqu'à la fin de son terme d'office, soit en 1950, pour déclencher de nouvelles élections générales.

Une chose semble cependant certaine. Le premier ministre M. King, se basera sur le résultat de ces trois élections complémentaires pour réduire au minimum les remaniements dans son cabinet à la veille de la prochaine session fédérale. Il préférera, en effet, ne pas nommer de membres du gouvernement au Sénat ou à la magistrature pour ne pas ouvrir de nouveaux comités si le courant d'opinion publicitaire paraît devoir continuer à s'écarter des deux grands partis traditionnels.

A tout prendre les événements laissent présager que le Canada est sur le point de s'engager pour de bon dans une tourmente politique suscitée par les difficultés nationales d'après-guerre, notamment par les grèves et les pénuries de toutes sortes.

Le vote dans Pontiac n'est peut-être qu'un premier signe de ce que réserve l'avenir. Il sera certainement très intéressant de savoir dans quelle mesure le mécontentement dans les régions minières ont amené une bonne partie des électeurs de ce comté à se ranger sous la bannière créditiste.

Finalement si M. Caouette décide de siéger avec le groupe crédit social, ce sera la première fois qu'un verra aux Communes un député créditiste d'une autre province que l'Alberta.

Aux Amis de l'Art

L'inscription est ouverte à tous nos membres anciens et nouveaux. Les conditions pour faire partie de l'Association sont: 1° d'être étudiant et de suivre des cours réguliers, et 2° de ne pas travailler à l'extérieur. Nous exhortons nos membres à toujours avoir sur eux leur carte de membre. Son format est pratique, elle peut se glisser facilement dans un portefeuille. Cette année "le contrôle" des billets sera des plus sévères. Pas de carte de membre, pas d'entrée à aucun endroit. Ne vous exposez pas à encourir les sanctions prévues en pareil cas. Concernant également la carte de membre, on nous prie de vous annoncer que seules les photos réglementaires grandeur 1 1/2 x 1 1/4, seront acceptées lors de l'inscription.

Voici maintenant les activités artistiques de la semaine:

Nous avons au secrétariat les abonnements et les billets détachés pour les spectacles dont les noms suivent: Les Variétés Lyriques, dont la première opérette, l'"Auberge du Cheval Blanc" sera mise à l'affiche les 19, 20, 24 et 26 septembre, en soirée. La Société Casavant pour la série de ses quatre récitals, et enfin pour les quatre concerts de Mme Louis Darios à la salle du Gesù. Nous aurons aussi les billets pour les concerts donnés par les Cosaques du Don. Pour plus amples renseignements s'adresser à FR. 1119.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3381: il vous donnera l'adresse de votre dépositaire de votre voisinage.

AREX Compound
est une excellente prescription pour combattre les douleurs rhumatismales, les névralgies, etc.

Ne coûte que quelques sous

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre sur papier avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La voix d'un créditiste

Montebello, le 17 septembre 1946
Messieurs de la Rédaction,
Le Devoir, Montréal.
Messieurs,

Grande surprise! Grande stupéfaction chez les bûcheurs de fonds des partis politiques bleu et rouge, ainsi que chez leurs serfs de la presse et de la radio! 10,000 électeurs de Pontiac foulent aux pieds l'esprit de parti et donnent un vote libre au candidat de l'Union des électeurs.

Quels beaux visages doivent faire aujourd'hui ces messieurs qui prônaient hier, du haut de leur prétentieux jugement, ou suivant la consigne qui leur avait été imposée que la lutte se faisait entre candidats bleu et rouge!

Il ne reste plus à ces mauvais prophètes qu'à crier au "phénomène local", comme si les électeurs des autres comtés n'étaient pas prêts à leur faire mordre la poussière à la prochaine occasion.

La seule force capable de mater la dictature économique est en mouvement, c'est l'Union démocratique des électeurs — cette union, ce n'est pas la grosse presse qui l'a préconisée.

Ceux qui ont encore quelques faveurs à attendre de cette chose mauvaise qu'est l'esprit de parti devraient se dépêcher à s'y gorger une dernière fois.

Un créditiste, oui, mais avant tout un membre de la grande Union des électeurs.

J.-E. CHARLEBOIS

Le temps est venu d'agir

Monsieur le rédacteur,
Nous avons sous les yeux, en ce moment, le spectacle désolant de nombreux grèves qui, lentement mais sûrement, sont en train d'étrangler l'économie nationale. Et nous sommes justement à l'époque où, d'après les prévisions des experts nous devrions jouir d'une prospérité sans pareille et voir le marché inondé de marchandises qui nous avaient fait tellement défaut pendant la guerre. Que nous sommes loin de ces visions mirifiques!

Pourquoi ce bouleversement dans le monde ouvrier? On parle d'augmentation du coût de la vie, qui fait que des salaires plus élevés sont demandés pour y faire face; des relâchements de contrôles administratifs, etc. Mais je crois bien qu'il est possible d'affirmer sans crainte de se tromper que s'il peut exister à cet état de choses une variété de prétextes, la grande cause en est due à l'insécurité dans laquelle se trouve l'ouvrier en général. Nous assistons en ce moment à une lutte de l'ouvrier pour obtenir la sécurité dont il n'a jamais joui. Et cette lutte ne se traduit par des demandes d'augmentations de salaires, dans la croyance erronée que seule l'augmentation générale des salaires apportera cette sécurité.

Les ouvriers ont fait leur part, leur grande part au cours de dures années de guerre. Hommes, femmes et enfants, pourrions-nous ajouter, ont accompli une dure tâche, accepté toutes les conditions qui leur étaient faites, conditions le plus souvent arbitraires. N'êtes-vous pas en guerre? Et puis, il y avait, après la victoire, la grande et magnifique promesse d'un mode d'existence meilleure. Quelle propagande n'a-t-on pas faite autour de cette promesse?

Il faut admettre qu'il manque quelque chose à l'existence de l'ouvrier, à son mode de vie, un facteur de sécurité qu'on n'a jamais pu établir en sa faveur et qu'on n'établira jamais tant qu'on tentera de régler le problème par de simples ajustements de salaires. Car le système actuel ne laisse à l'ouvrier aucun espoir, ou en tout cas si peu, de sortir un jour des rangs des prolétaires.

On qualifie de communistes les agitations actuelles au sein de la masse ouvrière. Ce n'est pas ainsi qu'on règlera le problème ni qu'on fera échec au communisme si vraiment le communisme nous menace. Il existe une grande solution: permettre aux ouvriers d'améliorer leur sort, leur donner la sécurité qu'ils recherchent. Il faut avant tout établir un système de crédit ouvrier.

Le crédit ouvrier, tel que je l'ai expliqué déjà, permettrait au travailleur de multiplier ses heures d'ouvrage et de penser à lui-même et à sa famille après avoir bien rempli son devoir à l'usine. Durant ses loisirs et ceux de ses enfants il bâtirait sa propre maison et deviendrait un petit propriétaire, facteur de prospérité; et, établi, il établirait ses enfants.

Les crédits les plus larges sont ouverts aux industriels, financiers et commerçants. Pourquoi pas à l'ouvrier dont le travail, après tout, constitue l'indispensable capital qui peut mettre en valeur les plus grandes entreprises de la finance, de l'industrie et du commerce? Le temps est venu d'agir. Le gouvernement de la province de Québec a déjà établi un système analogue en faveur des ouvriers agricoles. Il faut qu'il le complète en établissant le crédit ouvrier. L'ouvrier des villes, tout comme l'ouvrier des campagnes, j'oserais même dire plus que lui encore, a besoin de stabilité et de sécurité, deux choses dont il manque absolument.

LA PLUME AU VENT

par Jacques GAGNIER

Les travers du siècle brossés d'un vigoureux coup de plume par un caricaturiste averti.

Images gaies, Satire, Humour.

Au comptoir: \$1.00
Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Six Croix Victoria ont rencontré le feld-maréchal Montgomery, lors de sa visite à Toronto. Ce sont de gauche à droite: le sergent J.H. Toombs, le sergent-major Colin Barron, le lieutenant-colonel Paul Triquet, Montgomery, le capitaine B.H. Geary, le sergent M.H. Robson, et le capitaine W.L. Rayfield.

Il a droit à plus que son simple salaire: indispensable à l'édification d'une grande nation, il ne doit pas être laissé à la seule ressource de ses bras. La situation critique de l'heure présente ne peut que s'aggraver si on retarde trop à prendre l'initiative qui s'impose.

Démétrius BARIL.
418, rue St-Sulpice,
Montréal, P.Q.
le 17 septembre 1946.

Les enfants des écoles et leur alimentation

On s'occupe depuis longtemps, aux Etats-Unis, de fournir une alimentation appropriée aux enfants des écoles publiques surtout à ceux qui n'y reçoivent pas une nourriture appropriée à leur âge ou à leur constitution. Cette entreprise louable et des plus utiles n'est pas nouvelle en ce pays. Il y a longtemps qu'on a commencé à donner des repas chauds à la jeunesse scolaire dans l'une ou l'autre des localités où se trouvent des écoles publiques, mais l'entreprise fut longtemps locale ou régionale au lieu d'être un mouvement général national sur ce point, l'Amérique

est loin derrière certains pays européens comme va le faire voir Mme Paul H. Leonard, présidente du School Lunch Committee of the National Congress of Parents and Teachers.

Ce qui suit est un résumé d'un article intéressant écrit par Mme Leonard sur ce sujet des "school lunch programs" aux Etats-Unis et à l'étranger.

La première mesure adoptée pour fournir des repas à la jeunesse scolaire, date de l'année 1790. C'est à Munich, en Allemagne, qu'elle fut adoptée. En France, le projet national de fournir aux enfants des écoles une alimentation supplémentaire, date de 1849. Ce louable mouvement traversa la Manche mais il demeura entreprise d'organisations volontaires et de bienfaisance pendant longtemps. En 1900, les législateurs de Hollande dotèrent ce pays d'une mesure nationale sur cette question d'alimentation des enfants des écoles. Six ans plus tard, l'Angleterre adopta le Provision of Meals Act. L'entreprise passa des mains des organisations de bienfaisance aux autorités scolaires locales. Vers 1913, le mouvement devint l'objet d'une législation nationale en Suisse, Italie, Danemark, Finlande, Autriche et Belgique. Peu de

temps après, une législation analogue s'effectua en Espagne et en Russie soviétique. En Suède, Norvège et Allemagne, la mesure fut l'objet de lois municipales.

Il y a cinquante ans, aux Etats-Unis, se trouvaient des "school lunch programs" pour les écoles publiques dans un grand nombre des Etats de l'Union américaine.

En 1918, on fit une enquête sur la question des "school lunch programs" dans 86 villes de 50,000 âmes ou moins, enquête qui révéla que l'entreprise des lunchs scolaires s'effectuait dans les High Schools de 76 pour cent de ces villes; et dans les écoles élémentaires de 25 pour cent de ces mêmes villes. La différence entre ces deux groupes de maisons d'enseignement est considérable mais les enquêteurs font observer que les heures d'étude sont plus nombreuses dans les High Schools que dans les écoles élémentaires et que les élèves de ces dernières sont renvoyés dans leurs foyers pour l'heure du dîner. De plus, le lunch servit dans les High Schools se constituait d'une légère collation et non d'un repas additionnel servi à des enfants pauvres. A la même période, on commença à s'occuper de fournir des repas chauds dans les

écoles rurales.

(A suivre)

(Common Council for American Unity).

La valeur des immeubles à Québec

Québec, 18. (D.N.C.) — La valeur des immeubles à Québec a atteint, au cours de 1946, le chiffre de \$205,811,945. L'évaluation impossible a été de \$124,177,269 et l'évaluation non impossible, de \$66,705,075, et il y a eu pour \$6,794,827 d'exemptions par rapport à l'évaluation impossible.

La valeur des immeubles de Québec en 1945 était de \$203,405,856; l'évaluation impossible, de \$116,389,339, l'évaluation non impossible de \$65,659,800. Le total des exemptions en 1946 marque une diminution sensible sur 1945 puisqu'il était de \$12,799,735 l'an dernier. Les chiffres se trouvent dans les statistiques préparées par le bureau des archives de la cité, dont M. Valère Desjardins est le directeur.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous à la librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est.

Le regain d'énergie. — Sollicite de l'appui pour sa campagne d'enthousiasme nationale, le ministre de la santé nationale et du bien-être social établit une comparaison entre le regain d'énergie de la personne avisée en fait d'hygiène et la reprise d'haïe de l'athlète. Le ministre suggère qu'en se maintenant en forme toute la vie durant, chacun peut accumuler une réserve de forces qui lui permettra de résister à tous les assauts contre son énergie et sa capacité.

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — Belair 3361
430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 11 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi, jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
1 cent le mot; 25c minimum comptant. Annonces facturées, 15c le mot, minimum 40c.

Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs, indécoupables, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variante de 2c à 5c la ligne (meur) selon la longueur et le nombre d'insertions.)

Natalités, services, services annuels, grand-messes, remèdes, mariages pour condamnés, etc., 2 cents le mot, minimum 50 cents. Fiançailles, prochains mariages, 2 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets de souffrance. Payons plus haut prix. André Ars. 57, rue St-Jacques. Téléphone 9107. 14-10-46

Achetons, payons comptant, billets, comptes, hypothèques, jugements, Ville de campagne, de Pils, 10, rue St-Jacques, HA. 7140. 15-12-46

BON À SAVOIR!

Four vendre vite, comptant, propriété, hypothèque, droits de succession. Candide Paquette, 1700 Gifford, FA. 2642. 14-10-46

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise, Carole d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Instituts possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1888. 14-10-46

COUPE

Faites vos patrons de vêtements. Méthodes de coupe simplifiées. Prix modérés. CH. 6609. 24-10-46

DEMANDE D'EMPLOI

Deux sœurs distinguées, honnêtes, prendraient position chez personne seule comme dame de compagnie et cuisinière. FI. 9514. 14-10-46

EDUCATION

L'ASSOCIATION DES AIDES-MALADES ENREGISTREES. Les cours commenceront vendredi le 20 septembre. Pour information: s'adresser à Mlle Gosselin, AT. 4948.

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
cours du soir, après-midi classiques ou commerciales. DO. 8670. 24-10-46

L'ANGLAIS COMME 2e langue s'apprend que par la conversation. Suivez nos cours gratuits: les lundis, mercredis et vendredis soirs. Pour informations, appelez: A.M. 6058. Geo. Flanagan, 3607 St-Denis.

EDUCATION

PROFESSEUR DE MUSIQUE, chant, piano, solfège, classique, populaire, méthode facile. FR. 0635. 25-10-46

Instruments de musique

Accordeur, réparation générale, claviers, poissage, accord, \$3.00, ouvrage garanti. A. Cyr, FR. 4142. 30-9-46

MARCHANDS

Nous échangeons les meubles de tous genres, et nous achetons les vieux meubles. 3184 Ste-Catherine, entre Desjardins et Préfontaine. FR. 3918. 1-10-46

Pour vos réceptions de mariage

"Venez vous installer dans une atmosphère romantique des "Mille et une Nuits" au "Château Normand"

STE-ROSE

Information: L.-P. Lafond
Tél. 211 - Ste-Rose

STOES VENITIENS
FAITS SUR MESURES
Aluminium et acier flexible, couleur ivoire. Ne rouille pas, n'écaille pas et ne gondolise pas. Livraison 2 semaines. Estimation et installation gratuites. WI. 1210. 18-12-46

Médecin demandé

MEDECIN DEMANDE

à Saint-Quentin, N.-B.
Population 3,300. Plus de 1000 familles catholiques et françaises dans la région. Avenir doctorat résident actuellement. Hôpital local de 18 lits devant ouvrir dans trois mois. A fin millier de plus proches hôpitaux. Revenu annuel de \$8,000 assuré. Résidence offerte: maison construite en 1945 à louer ou à vendre. Références demandées. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Louis-A. LeBel, secrétaire, Chambre de Commerce, Saint-Quentin, N.-B.

Le dilemme France-Etats-Unis
Une aventure diplomatique par KENNETH PENDAR

Dans ces pages empreintes d'une profonde sympathie pour la France, l'auteur nous montre ce que fut le conflit de trois diplomates: ROOSEVELT - CHURCHILL - DE GAULLE.

Les détails des événements qui précéderont les débarquements des Alliés en Afrique du Nord et la part prise par les Etats-Unis dans la délivrance de la France sont relatés par un consul américain alors posté au Maroc.

Volume de 544 pages.
Au comptoir: \$2.50
Par la poste: \$2.75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Poste de commande

Voici un chauffeur qui n'est pas importuné par les conseils de ses voyageurs! Vous vous installez confortablement... vous causez ou lisez... et vous lui laissez le soin de surveiller les signaux. Vous pensez à peine à lui qui est là, en avant, scrutant la voie à travers la pluie et le brouillard, le grésil et la neige... C'est sur cet homme que nous nous fions aussi pour transporter notre courrier et les produits de nos usines, de nos mines et de nos fermes. C'est un citoyen notable et capable que le mécanicien de chemin de fer! Il fait partie des nombreux ouvriers spécialisés qui aident à tisser la trame de notre vie économique.

"C'est ce que je veux faire"

Les jeunes Canadiens qui continuent leurs études dans les écoles techniques et dans les écoles d'arts et métiers iront de l'avant. Ils savent que la maîtrise d'un métier leur apportera de bons salaires et du travail qui comportera plus de responsabilité et qui sera plus intéressant. Tous les Canadiens à l'esprit progressif ont à cœur leur succès, car ils savent qu'un tel entraînement formera une nouvelle génération de techniciens qui seront prêts à remplir les postes de commande dans le Canada de demain.

LA BRASSERIE MOLSON LIMITEE

Le Newark est éliminé — Joe Louis conserve son championnat

Les Royaux ont gagné hier soir une partie dont on se souviendra longtemps

Le circuit de Les Burge égalise le compte à la neuvième manche, alors qu'il y avait deux frappeurs de retirés — Le Newark tente de faire un mauvais parti à l'arbitre Gore — Quatre joueurs, dont le gérant Selkirk, sont expulsés — Franks fait compter le point victorieux — Première joute contre Syracuse ce soir

"L'histoire se répète", pourrait-on écrire à la suite de la partie d'hier soir, que les Royaux de Montréal battirent le Newark et remportèrent les honneurs de la série semi-finale pour la coupe des Gouverneurs. Les Burge, l'habile premier but du Royal, a en effet répété jusqu'à dans ses moindres détails un exploit accompli il y a un an par Red Durrett, en expédiant la balle par-dessus le tableau indicateur pour un circuit bon pour un point... et assez bon pour égaliser le résultat à la neuvième manche. Newark menait par 4 à 3. Il y avait deux hommes de retirés et Burge avait deux prises et trois balles quand il accepta un long coup de Karpel et frappa un long coup qui alla tomber dans la rue des Erables, hors de portée.

Il faudrait vraiment être cinquantenaire pour décrire comme il convient l'enthousiasme qui a accueilli ce coup de circuit, qui arrivait à un moment désespéré de la partie. Les 20,000 spectateurs étendus debout sur les gradins, les uns sur les autres, criaient à tue-tête, tandis que Burge faisait l'admiration de tout le monde pour être félicité d'avoir par Hopper au troisième coussin, puis par ses coéquipiers qui s'étaient massés au marbre pour lui servir la main et presque le porter en triomphe.

Ajoutons immédiatement que les Royaux, mis en ligne par cet exploit, n'ont pas tardé à compter un autre point, suffisant celui-ci pour leur assurer la victoire et la série. Et pendant que les Royaux célébraient Burge les joueurs du Newark, le gérant Selkirk en tête, se précipita violemment à l'arbitre Gore, qui, selon eux, avait fait erreur sur l'avant-dernier lancer de Karpel. On échangea des mots vigoureux, puis des paroles violentes et l'on en vint presque aux coups, car Karpel, rouge de colère, voulait à tout prix employer les arguments frappants contre Gore. Ses coéquipiers le retinrent de leur mieux... et l'incident s'est terminé par l'expulsion de Selkirk, de Karpel, de Phillips et de Durrett.

Le jeu reprit finalement et les Ours utilisèrent Alex Mustakis comme lanceur. Le premier frappeur à lui faire face, Tom Tatum, cogna un simple. Franks, notre si habile receveur, suivit avec un long deux-but sur le tableau indicateur. Tatum passa successivement au deuxième, puis au troisième, puis, sur ordre du gérant Hopper, il tenta de voler le marbre pour compter le point victorieux. Il arriva en même temps que la balle et il roula dans la poussière avec le receveur Berra. L'arbitre Gore étendit les deux bras... Tatum était saut et la partie était gagnée!

Berra, furieux, jeta sa casquette et gagna et courut vers le marbre, mais il fut rapidement arrêté par les joueurs du Royal. En deux minutes tous les joueurs des deux clubs étaient sur place et l'on craignait pendant un instant qu'une formidable bagarre ne s'engageât. Mais la police intervint rapidement et tout retourna dans l'ordre.

Frank Lager et Duane Pilette se livrèrent un beau duel durant les quatre premières manches et personne ne put compter. Lager fut à peu près parfait quand il ne donna aucun coup sûr aux Bears durant ce temps. Il retira également trois frappeurs sur des prises et donna deux buts sur balles. Pilette, lui, nous accorda trois coups sûrs, dont deux-buts par Robinson et Durrett, ainsi que trois buts sur balles, mais les Royaux laisseront six joueurs sur le sentier, en trois manches et ne purent profiter de plusieurs occasions.

Lager et Pilette ne purent toutefois pas faire aussi bien dans la 5e et ils quittèrent alors le monticule tous deux, pour prendre le chemin des douches. Les Bears prirent pour leur part une forte avance de 4 à 0 comptant trois points non mérités par suite d'une erreur très coûteuse de Jackie Robinson. Les Royaux réussirent toutefois à réduire ce compte à 4 à 2 dans leur moitié de la manche. Voici en quelques mots ce qui se passa: Lager retira facilement Colman au début de la manche, mais Robinson échappa le coup de Berra pour placer un coureur sur le 1er but. Lager s'enerva ensuite et laissa Byrnes et Monacco cogner en lieu sûr, pour un premier point. Pilette reçut quatre balles pour remplir le sentier, et après le retrait de Garrison, le simple de Hassett valut deux autres points pour une avance de 3 à 0. Brown cogna un 4 simple dans la 4e manche pour porter le compte à 4 à 0, Pilette ayant compté ce fut la fin de Lager et Kehn vint le remplacer pour mettre fin à la manche.

Les Royaux reprirent deux points dans cette 5e manche. Rackley et Robinson reçurent quatre balles de Pilette, et Selkirk remplaça aussitôt le lanceur par le gaucher Herb Karpel. Le simple de Riggs et le retrait de Burge firent toutefois compter le lanceur et Robinson, avec les deux premiers points des Royaux, au grand plaisir des amateurs.

Le Montréal compte un autre point dans la 7e pour réduire l'avance des Bears à 4 à 3. Robinson débuta avec un deux-but dans la gauche et Riggs suivit avec un simple pour envoyer le négro au 5e. Le retrait de Burge fit croquer le marbre à Robinson. Tatum fut retiré sur trois "strikes" et Franks cogna un long deux-but au fond du champ droit, mais le voltigeur Colman fit un lancer parfait au receveur Berra pour permettre à ce dernier de retirer Riggs qui eut à courir du 1er but.

Les résultats dans le circuit des majeures

Ligue Internationale semi-finale
Montréal 4, Newark 4
Montréal gagne la série 4 victoires à 2.

Ligue Nationale
Pittsburgh 3, 0, Brooklyn 2, 3
Chicago 4, New-York 3
Philadelphie 2, 6, Cincinnati 1, 5
Boston 2, St-Louis 1

Ligue Américaine
Washington 8, Cleveland 1
New-York 4, 7, Chicago 9
Detroit 2, Philadelphie 1

Aujourd'hui
Ligue Nationale
Pittsburgh à Brooklyn
Cincinnati à Philadelphie
Chicago à New-York
St-Louis à Boston

Ligue Américaine
Washington à Cleveland
Philadelphie à Detroit
New-York à Chicago
Boston à St-Louis

CLASSEMENT
Ligue Nationale
St-Louis 81 54 628
Brooklyn 80 53 618
Chicago 77 65 542
Boston 76 67 531
Philadelphie 68 78 486
Cincinnati 60 83 420
Pittsburgh 59 83 415
New-York 57 89 390

Ligue Américaine
Boston 80 47 676
Detroit 83 59 585
New-York 82 65 556
Washington 71 74 490
Chicago 65 80 448
Cleveland 62 79 440
St-Louis 49 96 333
Philadelphie

Récompenses pour les "Bums"
Brooklyn, 19. — Les Dodgers de Brooklyn ont annoncé hier le partage de leur part des recettes de la Série Mondiale. Ils ont voté des parts complètes à vingt-neuf joueurs.

Le gérant Leo Durocher, les instructeurs Charley Drennon et John Corriden, le Dr Harold Wendler, entraîneur, Harold Parrott, secrétaire, Dan Comerford, gardien du club-house, et son assistant, John Griffin recevront aussi des parts complètes.

Les Dodgers ont accordé un quart de part à Jean-Pierre Roy, le lanceur de Montréal, qui est allé passer quelques jours au Mexique au milieu de l'été. Roy n'a lancé que quelques manches, dans deux parties, avec les Dodgers, cette saison.

Les autres qui recevront des parts complètes sont: Ferrell Anderson, Hank Benham, Ralph Branca, Hugh Casey, Augie Galan, Hal Gregg, Carl Furillo, Joe Hatton, Ed. Head, Kirby Higbe, Art Herring, Gene Hermanski, Cookie Lavagetto, Vic Lombardi, Pee Wee Reese, Pete Reiser, Stan Rojek, Howie Schultz, Ed Stanky, Ed Stevens, Rixie Walker, Dick Whitman, Bob Ramoazzini, Babe Melton, Rex Barney, Bruce Edwards, Eddie Mikels et Joe Medwick. Tous ceux-ci, ainsi que les autres qui ne jouent pas et qui sont mentionnés plus haut, recevront aussi une automobile en cadeau de Branch Rickey.

Tom Brown, qui a été appelé par l'armée au début de la saison, et Mike Sandlock, qui a été envoyé à Saint-Paul au milieu de la saison, recevront une demi-part chacun. Quelques employés se partageront cinq huitièmes d'une part.

Les Maple Leafs ont treize centres

St-Catherine, Ont., 19 (C.P.). — Les Maple Leafs de Toronto ont treize joueurs de centre à l'entraînement ici à St-Catherine.

Cinq joueurs de centre tentent actuellement de passer victorieusement toutes les épreuves de la saison d'entraînement et huit autres arriveront lundi prochain, cinq du club Toronto et trois du club Pittsburgh de la Ligue Américaine.

Six de ces 13 joueurs ont évolué au centre pour les Maple Leafs lors que le club a remporté la coupe Stanley. Ce sont Pete Langelle, de retour d'outre-mer, actuellement à l'entraînement, Billy Taylor, Syl Apps, Syd Bodnar, Ted Kennedy et Nick Metz.

Les autres actuellement à l'entraînement avec Langelle sont Tod Sloan, le meilleur compteur du club du collège St. Michael de Toronto, le joueur de Winnipeg qui a merveilleusement bien joué pour les Monarchs de cette ville, l'an dernier, Elmer Krell, de Vancouver, et Bill Kyle, de Portland.

Les autres qui se rapportent sont: Apps, Bodnar, Kennedy, Metz, Billy Taylor, Bob Poole et Johnny McCormack. Natif d'Edmonton, McCormack a joué l'an dernier avec le club Tulsa de la Ligue des États-Unis. Les joueurs du club Pittsburgh qui se rapportent aussi lundi sont: Jackie Hamilton, Doug Murdy et Wally Wilson.

Bill Fraser a le bras gauche dans le plâtre

Ottawa, 19 (C.P.). — Les Sénateurs d'Ottawa, de la Ligue de hockey Senior de Québec, débiteront leur saison sans les services de leur fameux gardien de buts, Bill Fraser, qui récemment s'est infligé une grave blessure au coude gauche. Le gérant Jim McCaffrey a annoncé que Fraser s'est rapporté, mais il avait le bras dans le plâtre. Il sera probablement inactif durant un mois, McCaffrey croit qu'il lui trouvera un remplaçant très prochainement. Les Sénateurs doivent commencer leur entraînement lundi prochain.

L'électricité dans nos campagnes est synonyme de confort mais aussi de progrès: elle aide à constituer un meilleur standard de vie. Le poêle électrique, le fer à repasser, la machine à laver et le radio ont été inventés à cette fin. A ce sujet l'Office national du film vient de réaliser un documentaire qui s'intitule: L'électricité sur la ferme.

Managoff et Robert disqualifiés

Les 8,000 spectateurs qui se sont rendus hier soir au Forum, ont été témoins d'une rencontre rare, car Yvon Robert et Bobby Managoff, deux lutteurs reconnus comme étant très scientifiques, furent disqualifiés par l'arbitre Dan Murray dans un combat fertile en émotions.

Cette rencontre, la finale au programme de la séance de lutte présentée par le promoteur Eddie Quinn, ne fut vraiment pas celle que le public attendait. Robert et Managoff furent complètement hors de leur contrôle à la fin du combat. Managoff, tout particulièrement, perdit le contrôle de ses nerfs dès le début des hostilités et c'est avec raison que l'officiel Dan Murray le disqualifia. Mais, Robert, qui se défendait le mieux qu'il le pouvait, ne méritait pas un tel verdict.

Managoff débuta en ouragan. Il sauta sur l'as montréalais et lui appliqua une redoutable savate. Robert tenta de se relever mais il fut encore une fois la cible de Managoff, et ce dernier le projeta hors de l'arène. Yvon parvint à remettre pied dans l'arène, mais le gladiateur de la Ville des Vents le saisit immédiatement, lui appliqua une douloureuse clef de tête et le projeta du pied au derrière. Emile Mappas dut concéder les honneurs de cet engagement initial après 30 secondes d'hostilités.

Après le repos réglementaire de 10 minutes, les deux athlètes revinrent au centre du matelas. Cette seconde reprise fut marquée par une brillante tenue de l'idole locale. Robert fit preuve de la réputation qu'il possédait. Il s'empara de Managoff et lui servit un véritable arrachement de bras qui fit souffrir l'ex-champion mondial durant près de 3 minutes. Robert attaqua à nouveau et Managoff l'accueillit avec un coup de poing à la mâchoire.

Murray avertit alors Managoff de ne pas utiliser de telles tactiques, mais Bobby ne porta pas attention. Il continua d'employer de coups illégaux et plus d'une fois il argumenta avec Murray qui lui ordonnait de cesser l'usage de ces coups rudes et défendus. Durant quelques instants ce fut un échange continu de coups d'avant-bras. Managoff réussit par la suite à projeter Robert hors de l'arène.

Yvon fit l'impossible pour remonter, mais Managoff ne lui donna aucune chance, le frappant de coups de pied au corps. Furieux et déterminé à égaliser les chances, Robert sauta sur le tapis et se mit à brutalement saut sur l'adversaire. Après 12.30 minutes, il réussit à l'écraser sur le plancher pour ainsi s'assurer les honneurs de ce deuxième engagement.

Le 3e et dernier engagement fut le plus violent et encore une fois Robert fut la victime de Managoff. Ce dernier lui servit deux terribles savates et expédia Robert au travers des câbles. Yvon tomba par terre, les journalistes puis une autre chute, et il s'écrasa sur le plancher.

Managoff descendit en bas de l'arène et lui donna un coup de pied. Attaquant en sauvage, Bobby remonta immédiatement dans le ring. Robert réussit à l'imiter. Ce fut alors ce qu'on pourrait appeler un combat de boxe. Murray fut frappé à la figure par Managoff. Ce dernier fut disqualifié. Robert continua les hostilités quand même et à son tour Yvon fut disqualifié. Cet engagement final ne dura que 3.25 minutes.

Dans une rencontre semi-finale très excitante également, le brillant Frank Valois a probablement remporté sa plus éclatante victoire de sa carrière, quand il a terrassé le brutal géant polonais Wladislaw Tatu après 9.55 minutes, tandis que Herr Fred Von Schach, le vainqueur de George Linahan, après 17.50 minutes, grâce à sa fameuse prise dite du "cobra". Manuel Cortez et Henry Kulkavich annulèrent dans la rencontre préliminaire.

Les Cardinaux ont perdu hier

Boston, 19 (A.P.). — Causant une forte surprise, les Braves de Boston ont battu hier soir les Cardinaux de St-Louis par 2 à 1. A la suite de cet échec, les Cardinaux n'ont plus qu'une partie et demie d'avance sur les Dodgers de Brooklyn, dans la course pour le championnat de la Ligue Nationale. Le brillant lanceur Johnny Sain a certes été la vedette des vainqueurs en limitant les redoutables frappeurs des Cardinaux à sept coups sûrs bien espacés, tandis que ses coéquipiers ont frappé six fois en lieu sûr aux dépens de Harry Brecheen et de Ken Burkhardt. Le triomphe était le 18e pour Sain cette saison. Les Braves habilement pilotés par Billy Southworth, s'assurèrent la victoire dans la 5e manche, alors qu'ils croquèrent le marbre deux fois. Les Cardinaux évitèrent le blanchissage en comptant leur unique point dans la manche finale.

St-Louis 000000001—1 7.1
Boston 0002000x—2 6.1

Joe Louis gagne en moins d'une ronde

Il tient sa promesse de faire "sommeiller" Mauriello — 29,000 spectateurs

Yankee Stadium, N.-Y., 19 (A.P.). — Tel que prévu, le célèbre boxeur négro Joe Louis, champion poids lourd, n'a eu aucune difficulté à défendre son titre contre Tami Mauriello, hier soir. Le "Bombardier Brun" a, en effet, vaincu son adversaire par mise hors de combat après 2.09 minutes dans la première ronde d'un combat qui devait en durer quinze.

Le champion pesait 211.4 livres, 12.3 livres de plus que son adversaire. Il vint près d'abaisser son propre record mondial de victoires par mise hors de combat.

On se souvient que lors de son combat-revanche contre Max Schmeling en 1938, Louis eut raison de l'Allemand après 2.04 minutes dans la première ronde d'un combat de championnat limité à quinze rondes. Les quelque 29,000 personnes qui furent témoins des hostilités constatèrent que le Noir n'était aucunement nerveux lorsqu'il mit pied dans l'arène. Agé de 32 ans, Louis a encore donné raison à l'excellente réputation qu'il possède depuis nombre d'années, soit celle de cogner avec puissance, soit celle de cogner avec précision. Tami, qui n'a pas encore atteint sa 24e année, avait probablement la jeunesse pour l'emporter, mais malgré cet avantage il n'eut pas la moindre chance contre l'expérience du détenteur de la couronne.

Louis sauta dans l'arène comme un véritable champion. L'assistance ne manquait pas de l'ovationner chaleureusement. Louis venait à peine d'entrer dans le "ring" que ses seconds lui ajustèrent ses gants. Quelques instants plus tard, lui et son rival, Mauriello, répondirent à l'appel de l'arbitre Art Donovan pour se rendre au centre de l'arène. Disons, incidemment, que c'était la première fois depuis la rencontre Louis-Buddy Bear, disputée à Washington en 1941, que l'arbitre Donovan arbitrait un combat pour le titre mondial des poids-lourds.

La rencontre fut de courte durée, mais assez excitante. Dès le début de la cloche annonçant le début des hostilités, Mauriello ne perdit pas un seul instant pour se lancer à l'attaque. Profitant de la première ouverture, Mauriello décocha une foudroyante droite à la figure du champion et le champion chancela près des câbles. Immédiatement, Louis revint à l'offensive et ce fut à son tour d'appliquer une dynamique droite qui obligea le "commis de taverne" à s'écrouler sur le matelas pour le compte de neuf secondes. Deux minutes n'étaient pas écoulées que le premier assaut, que Joe Louis redoubla ses efforts, qu'un terrible crochet de gauche expédia Mauriello au pays des rêves. Tami se tenait sur un genou, quand Donovan compta la dernière seconde fatidique. Tami était gravement coupé à l'œil gauche, résultat d'une droite du champion.

Pour un instant, au début du combat, Mauriello émergea de l'obscurité, quand il appliqua son coup de droite à Louis. On crut même que le négro faisait face à un rival qui lui donnerait beaucoup de fil à retordre. Toutefois, les spectateurs changèrent d'opinion dès que le "Bombardier Brun" décida de frapper. Ses coups venaient si rapidement que Mauriello pouvait difficilement les éviter. Finalement, résolu à l'emporter et à conserver son championnat, Louis n'hésita pas à cogner qui devait l'obliger à abandonner les hostilités.

Toutefois, à sa sortie de l'arène, Mauriello fut l'objet d'une chaleur ovation. Il en était de même pour Louis qui se rendit dans sa chambre sous un tonnerre d'applaudissements.

Parmi l'assistance, on remarquait dans les premières rangées près de l'arène, le fameux Babe Ruth, l'ancien roi des frappeurs de coups de circuits des majeures; le jockey Eddie Arcaro, Lou Smith, propriétaire de la piste Rockingham, Abe Greene, rédacteur sportif et président de la N.B.A.; Al Jolson, la vedette de l'écran et de la radio et plusieurs autres figures éminentes.

Jean Pusie vs Bob Langevin

Vendredi, le 27 septembre, à 8 h. 30 p.m., l'Association sportive de Pe-aux-Trembles présentera au public une séance de lutte à l'arène du collège. Le programme comporte:

Préliminaire: (30 minutes) Geo. Brown vs Young McCoy.

Semi-finale: Eddy Jackson vs Duke Kayomoko.

Finale: 2 chutes de 3 à finir: Jean Pusie vs Bob Langevin.

Arbitre du match: Dan Muarry.

Billets en vente: 50c arène, 35c promenade.

Les joutes de la prochaine saison dans la ligue de hockey National

OCTOBRE			
Mer. 16—Toronto vs Detroit	Dim. 5—Chicago vs Rangers		
Jeu. 17—Rangers vs Canadiens	Mer. 8—Detroit vs Canadiens		
Sam. 19—Boston vs Canadiens	Dim. 9—Chicago vs Toronto		
Détroit vs Toronto	Jeu. 11—Chicago vs Canadiens		
Dim. 20—Rangers vs Detroit	Sam. 12—Boston vs Toronto		
Chicago vs Boston	Dim. 12—Canadiens vs Chicago		
Mer. 23—Rangers vs Canadiens	Toronto vs Rangers		
Toronto vs Boston	Mer. 15—Canadiens vs Rangers		
Chicago vs Detroit	Détroit vs Rangers		
Sam. 26—Detroit vs Canadiens	Chicago vs Boston		
Chicago vs Toronto	Jeu. 16—Toronto vs Canadiens		
Rangers vs Toronto	Sam. 18—Rangers vs Canadiens		
Dim. 27—Canadiens vs Detroit	Détroit vs Toronto		
Mer. 30—Toronto vs Chicago	Chicago vs Boston		
Boston vs Rangers	Dim. 19—Canadiens vs Detroit		
Jeu. 31—Toronto vs Canadiens	Toronto vs Boston		
	Chicago vs Rangers		
NOVEMBRE			
Sam. 2—Boston vs Toronto	Mer. 22—Canadiens vs Boston		
Détroit vs Rangers	Rangers vs Chicago		
Dim. 3—Rangers vs Detroit	Jeu. 23—Chicago vs Detroit		
Boston vs Chicago	Sam. 25—Boston vs Canadiens		
Mer. 6—Rangers vs Chicago	Rangers vs Toronto		
Boston vs Detroit	Dim. 26—Toronto vs Chicago		
Jeu. 7—Chicago vs Canadiens	Détroit vs Boston		
Sam. 9—Boston vs Canadiens	Dim. 28—Canadiens vs Chicago		
Rangers vs Toronto	Mer. 29—Detroit vs Boston		
Dim. 10—Canadiens vs Detroit	Jeu. 30—Toronto vs Canadiens		
Toronto vs Chicago			
Boston vs Rangers	FEVRIER		
Mer. 13—Canadiens vs Rangers	Sam. 1—Rangers vs Canadiens		
Détroit vs Boston	Chicago vs Toronto		
Jeu. 14—Detroit vs Canadiens	Boston vs Detroit		
Sam. 16—Canadiens vs Toronto	Dim. 2—Canadiens vs Rangers		
Chicago vs Rangers	Boston vs Canadiens		
Dim. 17—Canadiens vs Boston	Mer. 5—Canadiens vs Boston		
Toronto vs Rangers	Rangers vs Chicago		
Chicago vs Detroit	Jeu. 6—Toronto vs Canadiens		
Mer. 20—Toronto vs Boston	Sam. 8—Detroit vs Canadiens		
Détroit vs Chicago	Dim. 9—Boston vs Toronto		
Jeu. 21—Rangers vs Canadiens	Mer. 12—Canadiens vs Chicago		
Sam. 23—Rangers vs Canadiens	Rangers vs Boston		
Détroit vs Toronto	Sam. 15—Canadiens vs Toronto		
Dim. 24—Canadiens vs Boston	Chicago vs Detroit		
Toronto vs Detroit	Dim. 16—Canadiens vs Boston		
Rangers vs Chicago	Toronto vs Rangers		
Mer. 27—Canadiens vs Detroit	Détroit vs Chicago		
Toronto vs Chicago	Mer. 19—Toronto vs Chicago		
Rangers vs Boston	Jeu. 20—Boston vs Rangers		
Sam. 30—Detroit vs Canadiens	Sam. 22—Canadiens vs Detroit		
Chicago vs Toronto	Rangers vs Toronto		
	Dim. 23—Toronto vs Canadiens		
DECEMBRE			
Dim. 1er—Rangers vs Chicago	Détroit vs Boston		
Mardi 3—Chicago vs Canadiens	Mer. 4—Canadiens vs Rangers		
Toronto vs Boston	Détroit vs Rangers		
Mer. 7—Boston vs Toronto	Dim. 8—Canadiens vs Chicago		
Toronto vs Detroit	Rangers vs Boston		
Rangers vs Chicago	Mer. 11—Canadiens vs Toronto		
Dim. 11—Canadiens vs Toronto	Détroit vs Rangers		
Chicago vs Boston	Sam. 14—Rangers vs Toronto		
Sam. 18—Detroit vs Chicago	Dim. 15—Canadiens vs Rangers		
Rangers vs Boston	Toronto vs Chicago		
Mer. 18—Detroit vs Chicago	Détroit vs Boston		
Rangers vs Boston	Mer. 19—Canadiens vs Rangers		
Sam. 21—Boston vs Canadiens	Chicago vs Detroit		
Chicago vs Toronto	Dim. 22—Canadiens vs Detroit		
Dim. 22—Canadiens vs Detroit	Toronto vs Rangers		
Toronto vs Chicago	Mer. 25—Canadiens vs Rangers		
Boston vs Chicago	Chicago vs Detroit		
Mer. 25—Canadiens vs Rangers	Toronto vs Boston		
Chicago vs Detroit	Jeu. 26—Toronto vs Canadiens		
Dim. 26—Toronto vs Canadiens	Sam. 28—Chicago vs Canadiens		
Sam. 28—Chicago vs Canadiens	Boston vs Toronto		
Boston vs Toronto	Chicago vs Detroit		
Dim. 29—Boston vs Rangers	Toronto vs Boston		
Mer. 31—Detroit vs Rangers	Détroit vs Chicago		
	Mer. 19—Canadiens vs Toronto		
JANVIER			
Mer. 1er—Canadiens vs Chicago	Détroit vs Boston		
Détroit vs Toronto	Sam. 22—Chicago vs Canadiens		
Jeu. 2—Toronto vs Rangers	Rangers vs Toronto		
Sam. 4—Boston vs Canadiens	Dim. 23—Canadiens vs Detroit		
Rangers vs Toronto	Toronto vs Detroit		
	Chicago vs Boston		

Hal Newhouser remporte une 25e victoire

Détroit, 19 (A.P.). — Le simple de Roy Cullenbine dans la 10e manche a permis aux Tigers de Detroit de vaincre les Athletics de Philadelphie par 2 à 1 ici hier, et à Hal Newhouser de remporter sa 25e victoire de la saison. C'est la troisième année consécutive que le fameux artilleur gaucher des champions du monde remporte au moins 26 parties. Hal, qui a perdu 8 parties cette saison, a retiré 11 frappeurs au bâton.

Durant les 8 premières manches le brillant lanceur Marchildon, des Athletics, ne permit aucun point aux Tigers; allouant 4 coups sûrs seulement.

Le double de Hank Greenberg dans la 9e manche permit à Hutchinson d'égaliser le résultat, puis à la 1ère manche supplémentaire, Cullenbine se révéla le héros de la partie en frappant un coup sûr pour permettre à Kell de compter le point décisif. Newhouser ne donna que 3 coups sûrs aux Athletics.

Philadelphie. 0010000000—1 3.1
Detroit. 0000000011—2 8.3
Marchildon et Rosar; Newhouser et Richards.

La marche au terrain de jeu. — "Marchez jusqu'au terrain de jeu, l'ami! conseille le ministère de la santé nationale et du bien-être social dans un message aux anciens combattants. Soulignant que nombre d'hommes et de femmes libérés des forces armées ont de la difficulté à s'ajuster au train de vie si différent de la vie civile, le ministère recommande la récréation, les sports et les jeux pour traverser plus facilement la période de transition et suggère aux anciens combattants de continuer à cultiver quelques-uns des intérêts sportifs qu'ils avaient acquis durant leur service militaire.

BASE BALL CE SOIR

Séries éliminatoires
SYRACUSE
— vs —
MONTREAL

Les portes ouvertes à 7 h. P.M.

PARTIE: 8 H. 15 P.M.

Venez en foule!

Frank Boucher et les Rangers

Winnipeg, 19 (C.P.). — Ceux qui espéraient assister aux pratiques des Rangers de New-York durant la période d'entraînement seront déçus, car personne n'est admis sans un laissez-passer. Le gérant des New-Yorkers, Frank Boucher, ne veut admettre que les rédacteurs sportifs et les éclaireurs des Rangers.

"Ces jeunes viennent ici à nos propres dépens, et je ne suis pas intéressé à ce que quelqu'un s'approche d'un de ces équipiers avec un crayon et d'autres documents pour tenter de lui faire signer un contrat", a déclaré Boucher.

Actuellement, environ 70 joueurs sont à l'entraînement et selon Boucher, les Rangers ont d'excellentes chances cette saison de ne pas terminer en dernière position dans le classement de la ligue Nationale.

Bill Fraser a le bras gauche dans le plâtre

Ottawa, 19 (C.P.). — Les Sénateurs d'Ottawa, de la Ligue de hockey Senior de Québec, débiteront leur saison sans les services de leur fameux gardien de buts, Bill Fraser, qui récemment s'est infligé une grave blessure au coude gauche. Le gérant Jim McCaffrey a annoncé que Fraser s'est rapporté, mais il avait le bras dans le plâtre. Il sera probablement inactif durant un mois, McCaffrey croit qu'il lui trouvera un remplaçant très prochainement. Les Sénateurs doivent commencer leur entraînement lundi prochain.

L'électricité dans nos campagnes est synonyme de confort mais aussi de progrès: elle aide à constituer un meilleur standard de vie. Le poêle électrique, le fer à repasser, la machine à laver et le radio ont été inventés à cette fin. A ce sujet l'Office national du film vient de réaliser un documentaire qui s'intitule: L'électricité sur la ferme.

Le BON VIEUX CIGARETTE PEG TOP

Encore LE MEILLEUR

UN PRODUIT DE B. HOUDÉ & GROTHÉ LIMITÉE

GENERAL

Renommé pour son MILLAGE SUPPLÉMENTAIRE

SEMELLE SILENT-GRIP

LE PNEU GENERAL

GT-25P

LUDDER GRAVEL & FILS Limitée

3447 avenue du Parc — Montréal — HArbour 5211

La vie liturgique

Quinzième dimanche après la Pentecôte

Introit

Penche, ô Jéhovah, ton oreille et
exauce-moi,
Sauve ton serviteur, toi, ô mon
Dieu,
J'espère en toi à tout jour entier,
Aie pitié de moi, Seigneur, car vers
toi, Seigneur, j'ai levé mon
âme (Ps. 85, 1-4).

Il saute aux yeux que notre Introit est une prière. Et c'est une belle prière, une prière intelligente. Avant toute démonstration, on peut la supposer telle, si l'on songe qu'elle a pour auteur le Saint-Esprit. C'est en effet le Saint-Esprit qui parlait par la bouche du Psalmiste: *Qui locutus est per prophetas*. Pour quelle raison pouvons-nous dire cette prière intelligente? Parce qu'elle a un caractère universaliste. Elle demande le salut de l'humanité. Il est bien évident que si l'impiété est sauvée, et l'on sait de quel salut il s'agit ici, il sera débarrassé de tous ses maux; ses désirs, ses vœux seront comblés. Le salut, en effet, au sens propre, c'est l'obtention de la vie éternelle. Celui qui échappe à un naufrage cette année, mais ira chez le diable l'année prochaine, on ne peut pas dire qu'il est sauvé. Le salut, c'est premièrement la vie éternelle. C'est ensuite des maux évités, des biens obtenus qui nous mettent ou nous font progresser sur le chemin du ciel.

En elle-même, la prière est intelligente. L'homme qui prie est intelligent. L'homme qui appelle au secours est intelligent. Et que c'est beau une élévation amoureuse vers Dieu! Toute élévation amoureuse est belle. Une élévation amoureuse vers Dieu, c'est tout à fait beau. Le meilleur chez l'homme, c'est l'intelligence et la volonté. Dans la prière, l'homme tourne vers Dieu ce qu'il a de meilleur, son intelligence et sa volonté. La prière, c'est un acte dans lequel il y a de l'intelligence et de l'amour. De l'intelligence, oui; au sens plein du mot, les êtres humains ne prient pas, les animaux ne prient pas. L'homme prie, l'ange prie. La prière est aussi un acte dans lequel il y a de l'amour. De l'amour de Dieu. Aussi, l'orgueil qui s'aime exclusivement, par conséquent, qui n'aime pas Dieu, ne prie pas: "Je vous le dis, celui-ci descendit justifié dans sa maison, plutôt que celui-là" (Lc. 18, 14). Celui-ci, c'est le Pharisien, prototype des orgueilleux.

Élévation amoureuse de l'âme vers Dieu, la prière est encore la demande à Dieu de ce qu'il convient de demander. Demander ce qui convient, c'est tout à fait intelligent. Mais qu'est-il convenable de demander dans la prière? Tout ce qui s'ordonne à la béatitude éternelle. Les biens surnaturels et les biens naturels peuvent être ordonnés à la vie éternelle. Les biens surnaturels, c'est évident. Aussi, comme ces biens ne peuvent avoir d'autre fin que la fin surnaturelle, on peut les demander absolument. On peut demander absolument une augmentation de grâce, un don plus grand de vie intérieure, d'union à Dieu, le don de la persévérance finale. Quant aux biens naturels: santé, de nombreux enfants, une bonne récolte, ils doivent être demandés sous la condition que leur obtention ne sera pas nuisible au salut. Cette condition doit être habituellement implicite dans notre pensée, mais il est bon de la formuler assez souvent. L'avantage de la formuler souvent sera de nous détacher ou de ne nous attacher que relativement à la chose demandée et de nous faire réaliser que ce qu'en fait, nous obtenons de Dieu, doit être considéré comme le meilleur pour nous.

Notre-Seigneur est le modèle des impétrants car Notre-Seigneur pria non en tant que Dieu, mais en tant qu'homme. Dieu ne prie pas. Parce que la prière convient à l'inférieur; or, Dieu n'a pas de supérieur.

rieur. L'homme qui ne prie pas fait donc son petit Dieu. En réalité, tout homme prie. Si l'on prie pas Dieu, il prie son semblable, son valet de chambre, son chauffeur ou sa bonne. Cette prière ne va pas loin car elle s'appuie sur un brin de foin risque bien de choir de tout son long à terre. Parce qu'il était homme, Notre-Seigneur pria donc. Pour nous montrer qu'il était homme. Les hommes prient. Ils doivent prier. Ils ne peuvent pas ne pas prier. Si ce n'est pas Dieu, ce sera le diable, quelqu'un ou quelque chose. Pour nous donner l'exemple. L'exemple de la prière en général et aussi en particulier. Il est des circonstances où la prière s'impose ou va de soi. Notre-Seigneur pria encore pour établir qu'il était Dieu. C'est en effet Dieu le Père qui pria et le fils en fils.

Notre-Seigneur, vrai homme, avait une volonté humaine. Dans l'homme, il faut distinguer la volonté nature et l'appétit sensible, de la volonté humaine ou libre. La volonté nature n'est pas libre. L'appétit sensible n'est pas libre. Ce qui, dans la vie de Notre-Seigneur, semble s'opposer à la volonté du Père doit être attribué soit à la volonté nature, soit à l'appétit sensible. La mort répugnait à la nature humaine. Elle ne peut pas ne pas lui répugnait parce qu'elle en détruit l'intégrité et tout être défend son intégrité comme il défend son être. Et cela est bon parce que c'est dans l'ordre. La souffrance sensible répugnait à l'appétit sensible. La sensibilité se révolte ou mieux se défend contre toute lésion. Et c'est très bien. Si la volonté nature et la sensibilité de Notre-Seigneur se révoltaient prises en elles-mêmes, sa volonté humaine ou libre fut toujours conforme à la volonté divine. Nous trouvons tout cela dans la prière de Notre-Seigneur: "et s'étant mis à genoux, il pria, disant: "Père, si vous voulez, éloignez de moi ce calice! Cependant que ce ne soit pas ma volonté, mais la vôtre qui se fasse". Alors lui apparut du ciel un ange qui le fortifiait. Et se trouvant en agonie, il pria plus instamment, et sa sueur devint comme des gouttes de sang, décollant jusqu'à terre" (Luc. 22, 41-44). Pour nous, réalisons aussi que la prière est dans la volonté que la conformité doit s'établir. De cette conformité, nous sommes maîtres si nous le voulons et nous appuyons sur la grâce de Dieu. D'elle assurée, on peut dire, comme de la recherche première du royaume de Dieu, que tout le reste est donné par surcroît.

La prière, quelque paradoxal que cela puisse paraître, est une œuvre de violence. Rien d'étonnant. D'abord, le ciel est aux violents. Depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux est emporté de force, et les violents s'en emparent" (Mt. 11, 12). On l'a dit: la prière fait violence au ciel. Si le peuple de Dieu n'a été pas exterminé après une révolte, il le dut à la prière de Moïse. Priant les bras en croix, Moïse lui fait remporter une éclatante victoire. Le bon larron est évidemment un violent parmi les violents. Il emporte le ciel de haute lutte et en un tournemain. Comment s'y prit-il? On ne sait jamais, la recette pourrait servir à d'autres. Tel fut le coup de force du bon larron: "Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez parvenu dans votre royaume. "Comment ne pas entendre la prière d'un compagnon de route ou de croix qui nous dit: souvenez-vous de moi quand vous serez rendu chez vous? Jésus lui répondit: "Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis" (Lc. 24, 43). Oui, le ciel est aux violents. Et Dieu aime de se faire violent. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom: demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite" (Jn. 16, 24). Nous de même, nous aimons tant, parfois, qu'on nous demande telle ou telle chose pour avoir le plaisir de la donner! Dieu est amour. L'amour est don. "Il faut empêcher Dieu d'être tranquille" (Claudel, Histoire de Tobie et de Sara, p. 112). "Il faut déchirer jusqu'aux fondations tout ce qui en toi est capable de mécontentement et de prière... L'Abime qui est entre toi et lui, il faut le franchir avec la vocifération d'Israël, avec une espérance enragée".

On demandait à une jeune fille: — Vous avez entendu parler de Dieu? — Oh! oui; mais je crois qu'il a encore plus entendu parler de moi. Je l'ai tant prié!" (Alexandre Dumas fils, Monsieur Alphonse).

Priions: j'ai souvent vu, dans l'âme rude, que l'arme la meilleure est encore la prière.

(Henri de Bornier, La Fille de Roland).

"Les militaires et d'autres, qui ne sont pas, portent sur la cuisine une épée pour l'ordinaire plus encombrante qu'utile; maints religieux ont un long chapelin pendu à la ceinture. Ils ont pour ainsi dire sous la main l'arme de la prière. Les nègres convertis portent ostensiblement le chapelin au col. La prière, vraiment, c'est une trouvaille divine. Les joies les plus douces ne les avons-nous pas eues dans la prière, alors que la terre entre en communication avec le ciel et est aspirée par lui? Puissions-nous faire de la prière la compagnie inséparable de notre vie. A la prière, nous pouvons appliquer l'éloge que l'Esprit-Saint fait de la Sagesse puisque prier est d'un sage et ne prier pas d'un sot pour ne rien dire de plus:

Car penser à elle, c'est la perfection de la prudence, Et celui qui veille à cause d'elle, sera bientôt libre de soucis. Elle se montre amicalement à eux [dans leurs voies].

Et les assiste dans tous leurs desseins (Sag. 6, 15-16).

Dom Raoul HAMEL, O.S.B.

Aux obsèques de Mme Joseph Desrochers

Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de Montréal, de St-Paul de Joliette et de Joliette ont eu lieu hier les obsèques de Mme Joseph Desrochers, née (Cordella) Forest, décédée le 10 septembre dernier à l'âge de 75 ans.

Le convoi funéraire est parti des salons mortuaires Arthur Landry, rue Rachel, pour se rendre à l'église St-Paul de Joliette où le service fut célébré par M. le curé C. O. Valois, curé de la paroisse. Le service fut célébré par le cousin de la défunte, M. l'abbé Prosper Lefort, vicaire, assisté par M. l'abbé Mathias Piette, curé de Crabbie Mills, comme diacre, et de M. l'abbé Hermas Lavallée, vicaire de la paroisse.

Dans le chœur, on remarquait M. l'abbé C. O. Valois, curé de la paroisse. Le chœur de chant était sous la direction de M. Joseph Adam, qui exécuta la messe des morts grégorienne, et Mme Gerald Desrochers touchait l'orgue.

Conduisant le deuil, outre son mari, M. Joseph Desrochers, ancien gouverneur de la prison de Joliette, ses fils, M. Léon Desrochers, Louis-Joseph, J. Albert, Victor Turgeon, ses gendres, MM. J. E. Desrochers, M. le notaire, M. J. E. Desrochers, Louis Desrochers, Alcide Desrochers, Zénon Desrochers, ses petits-fils, MM. Yvon et Jean-Claude Poirier, Marius Desrochers; ses neveux, M. Joseph Desrochers, Gaston, Jules, Benoît, Marc, André, L. P. Desrochers, Armand St-Georges, Omer Berger, P. E. Belterre, Edouard Bellerose, Paul Desrochers.

Dans le cortège, on remarquait: le Dr Charles-Edouard Ferland, le Sr Gaston Desrochers, Dr Bruno Charbonneau, M. J. O. Gullabault, régulateur de Joliette, MM. Emile Landreville, R. O. de Carrière, Maurice Turgeon, Roland Léo Paquette, Charles Garsau, Gérard Duval, Armand Gou, Onésime et Marcel Lafont, J. A. Tremblay, Albert Poirier, Edmond Ferland, Dieudonné St-Georges, Albert Ducharme, P. Lafont, Gaston Duval, Charles, Wilfrid, Sébastien, J. Laporte, Camille Riendeau, J. Desrochers, Camille-Edouard Rivet, L. Pisset, Louis-Joseph Rivet, A. Larocque, Antonio Perreault, S. Masse, J. Gaston Masse, Claude Masse, Charles Rivet, Bertrand Malo, Fernand Forest, Paul Santerre, N. Massicotte, J. Lefortier, Alfred Tessier, J. Benoit, Wilfrid Beaulieu, Willie Rivet, J. Labrecque, L. A. Labrecque, Edouard Labrecque, Vincent, Edouard Perreault, Emile Perreault, Honoré Picard, J. Picard, Alfred Gougeon, Odilon Perreault, Léo Lefortier, Alphonse Vincent, Alfred Lavallée, René Amyotte, Léon Bouché, Louis Gou, Moïse Coutu et une foule d'autres.

Former des savants et des apôtres

Québec, 19 (D.N.C.) — Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture des cours à la faculté des sciences sociales de Laval, le R. P. G. H. Lévesque, O.P., doyen de cette faculté, a fortement appuyé sur le caractère formateur de l'enseignement donné à l'institution qu'il dirige.

"Il ne s'agit pas seulement pour nous de former des savants mais aussi des apôtres, a dit le R. P. Lévesque. La formation sociale que nous voulons vous donner, chers étudiants, est une formation sociale intégrale, c'est-à-dire non pas manuelle et unilatérale, mais plurielle et universelle, à la fois formative et positive, philosophique et scientifique (au sens moderne du mot), qui s'occupe non seulement de ce qui est mais aussi de ce qui doit être, non seulement des faits mais aussi et surtout des principes".

La Hollande décore 19 Canadiens

Ottawa, 19 (C.P.) — Le gouvernement de la Hollande a honoré 19 officiers de l'armée canadienne pour service au nord-ouest de l'Europe, annonçant les quartiers généraux de la défense. Le colonel John Stroma, A.M., O.B.E., E.D., de Victoria, et le colonel Joseph Hurley, O.B.E., E.D., de Brantford, tous deux membres de nos corps d'infanterie, ont été faits commandeurs de l'ordre d'Orange Nassau avec palmes. En plus, 12 officiers ont été créés officiers de 2^e ordre avec palmes, et cinq autres en deviennent chevaliers.

Des accusations portées par la Grèce

Des bandes armées à tendances de gauche auraient été approvisionnées par des pays voisins nordiques

Athènes, 19 (A.P.) — Un informateur autorisé a déclaré hier que le gouvernement grec s'apprête à présenter aux Nations Unies une accusation selon laquelle les bandes armées à tendances de gauche, qui ont opéré dans le nord de la Grèce auraient été approvisionnées par des pays qui sont des voisins nordiques de la Grèce. Ce même informateur dit que l'on rassemble actuellement des preuves pour appuyer cette accusation.

Le vice-premier ministre Stylianos Gonatas a dit la nuit dernière qu'il a reçu une dépêche du gouverneur général de l'Epire disant qu'une bande de 400 hommes armés, venant de la frontière d'Albanie, ont attaqué le village grec de Zachorochori et tué la moitié de la garnison de 25 gendarmes et soldats.

Gonatas a déclaré que des renforts avaient été envoyés à ce village.

Quatre missionnaires parties pour le Japon

Les Trois-Rivières, 19 (D.N.C.) — Quatre missionnaires sont parties de la maison-mère de l'Institut des Religieuses de l'Assomption à Nicolet pour relever les ruines de leur mission d'Aomori, au Japon. Ce sont les RR. SS. Sœurs Florian (Emmentielle Vachon) fil. de M. Joseph Lefebvre de St-Joseph de Kingsey; Gisèle-Marie (Gisèle Drouin), fille d'Arthur Drouin, d'Amos; Jeanne de la Visitation (Aline Fontaine), fille d'Emery Fontaine, de Gentilly; et Rose de l'Eucharistie (Corona Mathieu), fille d'Aimé Mathieu, de St-Germain de Grantham.

Les quatre missionnaires retournent dans un pays où elles ont connu d'abord les difficultés de l'établissement d'une mission nouvelle, ensuite les privations sans nom de l'intermède. Les premières d'entre elles sont revenues au Canada en 1944, les autres en 1945, pour refaire leur santé.

Deux autres du même groupe de religieuses missionnaires attendent leur passe-port et partiront d'ici quinze jours ou trois semaines pour la mission d'Aomori. Ce sont les RR. SS. Jean-Chrysostome (Lucie Bazinet), fille de John Bazinet, de Glens Falls, N.-Y., et Stella-Marie (Stella Bruneau), fille de Napoléon Bruneau, de St-Maurice, comté de Champlain. Ces deux dernières ont été fêtées hier avec les quatre partantes immédiates à la maison-mère des religieuses de l'Assomption.

"AUJOURD'HUI"

SOMMAIRE DE SEPTEMBRE 1946

VIE: Les bacheliers — Chantiers; Lectures retrouvées de l'enfance enfie — L'Action universitaire; Le barbare; L'empereur, récit — France-Canada.

POLITIQUE: Taxes fédérales, taxes provinciales — L'Actualité économique; On a pu pour dix millions de plus! — Réaction: Révolution crevée à temps — Un correspondant.

HISTOIRE — Conclusion, le maître de la Chine — American Ecclesiastical Review; Journalistes français de Louisiane — Le Bayou; Les cent ans d'une cloche voyageuse — La Vie nicolaitaine.

ARTS: "L'Embarquement pour Cythère" — La Revue dominicaine; Clermont Pélissier, jeune compositeur — Le Passé; Temps; Rétrospective musicale — Relations.

NATURE: Quelques plantes à parfum — La Vie au grand air; Le rat, ennemi de l'homme — La Vie au grand air; Les secrets du ciel — La Croix (Paris).

VARIÉTÉS: Le chic militaire anglais — Messages (Bruxelles); Le radar, en temps de paix — The Canadian Forum; Impressions du touriste à Montréal — Montréal-Matin; Pendu pour vol de bestiaux — Revues des Agents de police, Concours — Philatélie — Mots croisés.

ARTICLE DU MOIS: Introduction à Valéry, par Roger Rolland.

Au complet: \$0.25
Par la poste: \$0.28

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Province de Québec

Secrétariat de la Province

ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'ART DÉCORATIF

1182, rue Saint-Laurent — Edifice "Monument National"

ENSEIGNEMENT GRATUIT — FRAIS D'INSCRIPTION \$1

COURS DU JOUR ET DU SOIR

Architecture pratique — Dessin — Décoration — Modelage ornemental et statuaire.

Ateliers dans les districts Centre (Monument National) Nord, Est et Ouest.

OUVERTURE, MARDI LE 1^{er} OCTOBRE

INSCRIPTIONS POUR TOUS LES COURS, reçues à l'Ecole des Beaux-Arts, 3450, rue Saint-Urbain, de 10 heures A.M. à 7 heures P.M., tous les jours, À PARTIR DU 25 SEPTEMBRE.

Hon. Omer COTE, Ministre. Jean BRUCHESI, Sous-Ministre.

ESPS ÉCOLE SUPERIEURE de PREPARATION SCIENTIFIQUE

2067 rue Université — LA. 0847

Dir.: ROBERT ROBINSON et GASTON BERTRAND

PROFESSEURS AGREGES A POLYTECHNIQUE

PREPARATION INTENSIVE COMPLETE

à POLYTECHNIQUE

aux HAUTES ETUDES COMMERCIALES

aux BEAUX ARTS

et à BACCALAUREAT FRANÇAIS (1^{ère} et 2^e parties).

COURS DU 10 OCTOBRE AU 15 JUIN

5 HEURES DE COURS PAR JOUR

ATTENTION SPECIALE AUX VETERANS

Procédé à suivre pour les retardataires

Même si la plupart des consommateurs ont réalisé la nécessité de se procurer le carnet de rationnement no 6 durant la semaine nationale de distribution, il en reste encore qui ont négligé d'échanger leurs carnets. Les comités et succursales de rationnement ont reçu, depuis le début de la semaine, des demandes de carnets de la part de retardataires.

Rappelons le procédé à suivre pour ces retardataires. Ils doivent remplir la carte verte RB-101 à la fin du carnet de rationnement no 5, la glisser sous enveloppe et l'envoyer par la poste à une succursale de rationnement ou au comité local de rationnement le plus rapproché.

Il est très important que la carte verte soit glissée sous enveloppe. Les autorités du service du rationnement insistent sur ce point. On signale également qu'il est inutile de se présenter en personne aux bureaux du rationnement afin d'obtenir le nouveau carnet. Les carnets no 6 seront expédiés aux requérants le plus tôt possible.

Toutefois, les retardataires seront privés pour quelque temps des premiers coupons devenant valables le 19 septembre dans le carnet no 6. Les carnets no 6 seront envoyés aux retardataires après le 30 septembre.

Promotion à Air-Canada

Air-Canada annonce la promotion de M. David B. Clarke, gérant de l'aéroport d'Air-Canada à Toronto au poste de surveillant des cargaisons du service transatlantique de l'Etat canadien exploité par Air-Canada avec bureaux à Montréal.

Cartes professionnelles

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois

L.G.M.C. F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris

Maladies internes endocrinologiques

Maladies infectieuses

Maladies digestives

Maladies circulatoires

Routenac 8232 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Rue 401 boul. St-Joseph DO. 8017

GUY ROBERT

AVOCAT

EDIFICE TRANSPORTATION

132 ouest, rue Saint-Jacques PL. 5089

Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER

AVOCATS

87 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. HARBOR 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 6544

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE

Spécialité: Examen de la vue — Ajustement de verres de contact

PHANEP & MESSIER

1767 Saint-Denis — Montréal

EXAMEN des yeux

Régénération de lunetterie

Service postal

Léo-Paul TROTTIER, O.D.

OPTOMETRISTE et OPTICIEN

1658 est. av. Mont-Royal — FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

BREVETS D'INVENTION

MANUEL de l'Inventeur

10\$

écrits par

ALBERT FOURNIER

PROFESSEUR de BREVETS D'INVENTION

934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

DESIGNS de FABRIQUE

MARION & MARION

Raymond A. Robit J.-Alfred Bastien

761 ouest, rue Ste-Catherine

MONTREAL

COMPTABLES

CARON & CARON

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Edmond Caron B.A., L.B.C., C.A.

Henri Caron, B.A., L.B.C., C.A.

Barthélemy Masse, L.B.C., C.A.

39, rue St-Jacques

HARBOR 3638

MONTREAL

429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés — Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.

A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.

Léon Caron, C.A. Gérard Marceau, C.A.

Lucien P. Caron, C.A. Lionel Bousin, C.A.

Jacques Anzera, C.A. Dollard Huot, C.A.

Albert Garsau, C.A. Raymond Fortier, C.A.

Jean Laviolette, C.A. Guy Bernard, C.A.

Perceval Auer, C.A. H. Bourquin, C.A.

Roger Roy, C.A.

Montréal Québec Rouyn

de Varennes & Vézina

Comptables agréés

10 ouest, St-Jacques, Montréal

J. de Varennes, C.A.

A. Vézina, L.L.C., C.A.

Tél. MA. 8587

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.

Comptables agréés

Chartré, Accountants

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

158 OUEST, RUE CRAIG

Tél. HARBOR 5980

Hurtubise & Richard

Comptables agréés

Léon-A. HURTUBISE, C.A.

Gérard HURTUBISE, C.A.

Maurice RICHARD, C.A.

Georges-R. MARTIN, C.A.

60 St-Jacques, Montréal L.

Téléphones: HA. 9506 — HA. 5739

Marquette 2221

Morency, Labelle & Cie

COMPTABLES LICENCIÉS

Ci-devant Dépt. Impôt sur le Revenu

Marcel-B. Morency, C.G.A., C.P.A.

Gérard Labelle, C.G.A.

Roger Gagnon, L.L.C.

87 ouest, St-Jacques — Montréal

Lucien VIAU, C.G.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Spécialité: Impôt sur le Revenu

158, Craig ouest — Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

COMPTABLE AGREE

4926, avenue Verdun, VERDUN

Tél. 0648

Dictionnaire Harrap

Harrap's Standard French and English Dictionary

Part one: French-English

Part two: English-French

Deux volumes reliés, pleine toile, format 8 1/4 x 11 1/4, 912 et 1488 pages.

Au comptoir: \$33.00

Par la poste: \$35.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

feuilleton du "Devoir"

ARRIÈRE-SAISON

Par Germaine Acremant

51. (Suite et FIN)

— Songez que, pour moi, Mme de Belterre et M. Perche sont des jeunes gens!

La réception est donnée dans le grand salon de Sainte-Opportune où un buffet a été organisé par un traiteur. Presque toutes ces dames ont envoyé des fleurs à la fiancée. L'immense pièce en a déposé la sévérité coutumière. Elle est illuminée par la blancheur des bouquets et des gerbes, dont les parfums vont jusque dans les recoins remplacer les odeurs de rancœur, qui y sévissent habituellement.

Danielle est en robe longue d'un bleu très pâle. Yves se tient à côté d'elle. Ils paraissent aussi heureux

Après avoir reçu les félicitations et surveillé l'installation de chaque

Mme de Belterre et Mme Nicurlet ont pris place avec M. Perche et le docteur Noirpré.

Mme Olfrey-Danoy, qui est leur voisine, les observe avec insistance. Au moment qu'elle juge propice, elle s'approche adroitement.

— Quelle jolie fête! Mais, chère madame de Belterre et cher monsieur Perche, n'avez-vous pas à me confier une autre nouvelle, qui compléterait admirablement ces premières fiançailles?

Seule une nonagénaire peut se permettre une question aussi directe. En quelques mots, le docteur Noirpré essaie de détourner l'insidieuse demande:

— Yves et Danielle sont si charmants que la joie est générale.

Mais Laure déteste les échappatoires. Il ne lui déplaît pas de découvrir publiquement ses intentions.

— Chère madame, vous pouvez le certifier à vos amis. Il n'y aura pas d'autres fiançailles que celles-ci. Voyez-vous, montant à l'autel, des fiancés à cheveu blancs?

L'un que l'autre.

Jamais les annales de Sainte-Opportune n'ont enregistré une réunion aussi éclatante. Les jeunes gens et les jeunes filles du chœur de chant entourent les fiancés. Ces dames, parmi lesquelles on remarque quelques impotentes, ont tenu à réviser leur grande toilette.

Grouppées par petites tables, elles grignotent des sandwiches, des friandises et boivent une coupe de champagne. Colles qui redoutent les excès se contentent d'une offensive orangée. Partout on entend des rires, des exclamations joyeuses. Chères vieilles dames! Elles ont si rarement l'occasion de s'amuser qu'elles en profitent follement.

Le "Devoir" commencera demain la publication d'un nouveau feuilleton

— L'amour n'est pas une question de cheveu, mais de cœur. Or le cœur reste le même.

Mme de Belterre a raison, précise M. Perche. L'amour exige certaines conditions. Pour s'aimer sans réticence, il faut être jeune. La fougue des vingt ans est comme un voile à travers lequel on ne distingue pas les défauts de chacun. Ce voile est nécessaire. Ceux qui commettent la folie de se marier après cinquante ans, non seulement n'ont aucun voile pour se dissimuler leurs défauts, mais ont encore

époux ayant plus de soixante ans, est forcément lamentable. Car l'indulgence conjugale n'y est pas soutenue par les souvenirs et les tendres habitudes de longues années d'union. Parlez-nous plutôt de l'amitié, chère madame. Celle-là, au moins, pour les personnes âgées, peut s'épanouir sans crainte, car elle n'a pas besoin d'être aveugle comme l'amour. L'amitié n'exige ni effusion, ni mots tendres. Elle ne ridiculise pas les visages fatigués, elle les ennoblit au contraire. N'étant pas exclusive, elle n'a ni intransigence, ni exigence. Elle est douce, elle est calme, elle est descendante, car peu d'orages la traversent. L'amitié! Quel plus beau sentiment peut-on cultiver à l'âge où la vie n'est plus un espoir, mais un aboutissement?

Ayant terminé, Mme de Belterre regarde M. Perche, qui conclut doucement:

— L'amitié, quel réconfort pour ceux qui sont seuls dans la vie!

La réunion se poursuit gaiement. M. l'aumônier prononce quelques mots en l'honneur des jeunes fian-

Vers 7 heures, ces dames, enchantées de la réception, se décident avec regret à se retirer.

Quand la doyenne donne à Danielle la poignée de main du départ, la jeune fille lui dit sur un ton confidentiel:

— Chère madame, M. Perche et bonne-maman sont des êtres raisonnables.

— Pas possible? Vous savez?

— Comme tout le monde! Bonne-maman s'imaginerait pourtant que j'ignore. Je l'aurais tellement moins aimée si elle avait commis l'erreur lamentable de se remarier à son âge!

— FIN —

Le poids des bébés.

— La valeur du poids comme mesure du développement physique fait l'objet de commentaires de la part du ministère de la santé nationale et du bien-être social. Le ministère encourage l'habitude de peser fréquemment les bébés. On signale que cela permet de se tenir au courant des gains physiques du bébé et aidera le médecin de famille à évaluer et à encourager la croissance de l'enfant.

La maison Eaton honore plus de 700 vétérans

Elle remet une bague en or à chacun de ses employés qui ont servi dans les forces armées canadiennes au cours de la dernière grande guerre — M. J.-D. Eaton et lady Eaton adressent la parole aux vétérans en français et en anglais

Plus de 700 employés de la maison T. Eaton qui ont servi dans les forces armées canadiennes au cours de la guerre ont été honorés hier soir par les directeurs de la compagnie. On leur a remis à chacun une bague à cachet à l'issue d'un dîner offert en leur honneur dans la salle à manger du neuvième étage des magasins Eaton de la rue St-Catherine. A cause de leur grand nombre, seulement 14 vétérans représentant les divers services de l'armée ont reçu leurs bagues hier au nom de leurs confrères. Il s'agit d'une bague chevalière en or incorporant la devise du bouton de Service général et marquée pour chaque vétéran personnellement. Des mots de gratitude pour les services rendus entre 1939-45 y sont gravés ainsi que le nom de la compagnie.

La maison Eaton se propose de tenir ainsi plusieurs réceptions à travers le pays en l'honneur de ses 5,615 employés qui ont servi dans les forces canadiennes au cours de la dernière guerre.

Les services étaient représentés hier par Mlle Janet Watt et Helen Margaret Lowe, MM. René Lacoste et William J. Cregan, pour la marine; par MM. Paul Demers et John H. Davy, Mlle Lilian MacDonald et Mlle Emily Milne pour l'armée; par MM. Jean-Paul Morin et John Proctor, Mme Jean C. Taylor et Stella Goodfellow pour l'aviation; par M. Ernest Burch, des services auxiliaires, et par M. Barry Purnell pour la marine marchande.

Les proches parents de ceux qui sont morts au combat avaient été invités à ce dîner et ils recevront eux aussi une bague à cachet.

M. John David Eaton a pris la parole en français et en anglais. Il a affirmé que la compagnie appréciait à sa juste valeur le splendide effort de guerre que les employés, hommes et femmes, ont accompli.

C'est alors qu'accompagné de M. R. Y. Eaton, ancien président, il a offert le cadeau-souvenir aux anciens combattants. M. Ed Lyness, a remercié au nom de ses compagnons et compagnes la maison Eaton qui a tant fait pour eux. Il a parlé de l'attention qu'elle leur a portée en leur envoyant des cigarettes, des boîtes et des privilèges nombreux.

M. Paul Martin élu président

La constitution pour l'organisme international des réfugiés

Lake Success, N.-Y., 19 (C.P.) — Le secrétaire d'Etat, M. Paul Martin, du Canada, a été élu président du sous-comité des réfugiés au Conseil économique et social des Nations Unies. Sa première tâche sera la discussion d'une constitution pour l'organisme international des réfugiés.

Aucun autre candidat n'a été proposé pour la présidence après que le nom de M. Martin fut mis de l'avant par la France et secondé par la Colombie et l'Angleterre.

M. Martin a alors convoqué la première réunion du sous-comité qui comprend le Canada, la Chine, la France, le Liban, le Pérou, l'Angleterre, l'Ukraine, les Etats-Unis, la Russie et la Yougoslavie.

D'ici l'établissement d'une organisation permanente qui s'occuperait d'environ 3,000,000 de personnes, un organisme intérimaire sera réuni.

Dans un discours prononcé mardi devant le conseil économique et social, M. Martin a établi les quatre principes de l'organisme international, disant que les réfugiés sont un problème international, que leur rapatriement doit être aussi poussé que possible, qu'aucun réfugié ne doit être rapatrié sans son consentement et qu'aucune aide ne doit être accordée aux

criminels de guerre, qu'il s'agit de libérer.

Le Liban a tenté, mais sans succès, d'inclure dans la constitution une clause selon laquelle les habitants des pays seraient consultés avant que les expatriés ne puissent y retourner. Le délégué libanais avait alors la Palestine en vue lorsqu'il a fait cette proposition.

Journée d'études industrielles

M. Glen B. Gross, l'un des plus grands spécialistes des Etats-Unis dans les questions d'analyse et d'évaluation des tâches, sera le conférencier invité au déjeuner de la journée d'études industrielles qui sera tenue sous les auspices de la Chambre de commerce du district de Montréal, le 25 septembre prochain, au Laurentide Inn, Ste-Agathe-des-Monts.

M. Joseph-R. Hanley prendra la parole

M. Joseph R. Hanley, lieutenant-gouverneur de l'Etat de New-York, prendra la parole à l'issue du banquet de la New York State Publishers Association, qui sera servi au Château Frontenac, à Québec, le 23 septembre prochain. Le lieutenant-gouverneur Hanley parlera immédiatement après le ministre du transport, M. Lionel Chevrier.

Faits divers

Un avion belge disparaît avec 44 personnes à bord

Ce gros appareil de l'aviation belge, propriété de la Sabena, se serait abattu près de Gander, Terre-Neuve — Six Américains étaient à bord — Mlle Madeleine Parent se livre à la police — Les chefs de l'Union des ouvriers unis du textile d'Amérique critiquent l'attitude de M. Maurice Duplessis

New-York, 19 (A. P.). — Plusieurs avions de reconnaissance ont été nolisés et des équipes de secours ont été formées aujourd'hui afin de participer aux actives recherches qui se poursuivent dans l'épaisse forêt qui entoure l'aéroport de Gander, Terre-Neuve, pour découvrir le sort des 44 passagers et des 7 membres d'équipage qui étaient à bord du gros avion transatlantique belge qui volait en direction de New-York et qui est disparu depuis 3 h. 37 hier matin.

On conserve très peu d'espoir de retrouver vivantes les 44 personnes qui se trouvaient à bord. Le puissant transport aérien opéré par la compagnie aérienne belge "Sabena" (Société Anonyme Belge d'Exploitation Nationale Aérienne) devait atterrir à Gander, dans le but de faire son plein d'essence, à 3 h. 30 hier matin. A 3 h. 37, le pilote du gros avion, un D.C. 4 transformé, le capitaine Jean Ester, un ancien pilote de la R.A.F. et de la force aérienne belge, est entré en communications avec les autorités de l'aéroport.

Cela a été le dernier contact avec l'appareil. Les autorités de la "Sabena" doutent que le D.C. 4 ait pu faire un atterrissage forcé sur les côtes de Terre-Neuve ou du Labrador. Si l'avion s'est abattu, nul doute que tous les occupants ont dû être tués. Ce serait là le pire désastre jamais enregistré dans les annales de l'aviation commerciale.

La garde côtière américaine a rapporté hier soir qu'un appareil de reconnaissance avait repéré trois débris d'avions dont l'un semblait être de date récente. La visibilité toutefois était trop mauvaise pour permettre une identification suffisante. L'équipage a déclaré n'avoir repéré aucun signe de vie aux environs de ces débris.

(L'équipage d'un avion de l'American Overseas Airways, arrivé à l'aéroport La Guardia hier soir, a rapporté avoir définitivement reconnu les débris d'un DC-4 à environ 15 milles au nord-est de Gander, vers 11 h. a.m. Plus tôt, un garde-côtes C-54 en route pour l'Europe a rapporté qu'il avait identifié les débris d'un avion au nord de Gander. Toutefois les autorités de la "Sabena" ont déclaré qu'elles avaient été informées de Gander qu'il s'agissait là des débris d'un avion militaire).

L'avion disparu avait quitté Bruxelles mardi soir. Il avait effectué un arrêt de routine à l'aéroport de Shannon, Eire, avant d'entreprendre la traversée de l'Atlantique. M. Fernand J. Martens, représentant de la "Sabena", a annoncé à New-York que l'avion transportait 37 passagers et un équipage de 7 membres dont deux hôtes. Aucun Canadien n'était à bord. La plupart des passagers étaient des hommes d'affaires belges et américains.

Parmi les passagers, outre M. Dumont, il y avait aussi Mlle Helen Ruth Henderson, de New-York, secrétaire de la division internationale des Guides, qui revenait d'une conférence scoutie tenue à Evian, France.

Mlle Madeleine Parent se livre

Mlle Madeleine Parent, directrice nationale intérimaire de l'Union des ouvriers-unis du Textile d'Amérique, de son vrai nom Mme Valdimar Bjarnson, s'est livrée d'elle-même à la police provinciale hier soir vers 8 h. après qu'elle eut appris qu'un mandat d'amener avait été émis contre elle au nom du procureur général de la province, par le juge T.-A. Fontaine. Elle a été libérée provisoirement sous un cautionnement de \$500. Elle comparaitra incessamment en Correctionnel.

Chicoutimi, 19 (D.N.C.) — Un incendie de cause inconnue a détruit hier après-midi la station de service Champlain sise angle des rues Racine et Tessier.

Un camion-citerne qui était à faire son plein d'essence a eu tout juste le temps de s'éloigner pour éviter une désastreuse explosion.

Les dommages ne sont qu'en faible partie couverts par les assurances.

A la recherche de ces mineurs

Ottawa, 19 (D.N.C.) — De Du-



PL 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30, SAMEDI COMPRIS

Le chauffage à l'électricité est économique

Calorifères électriques

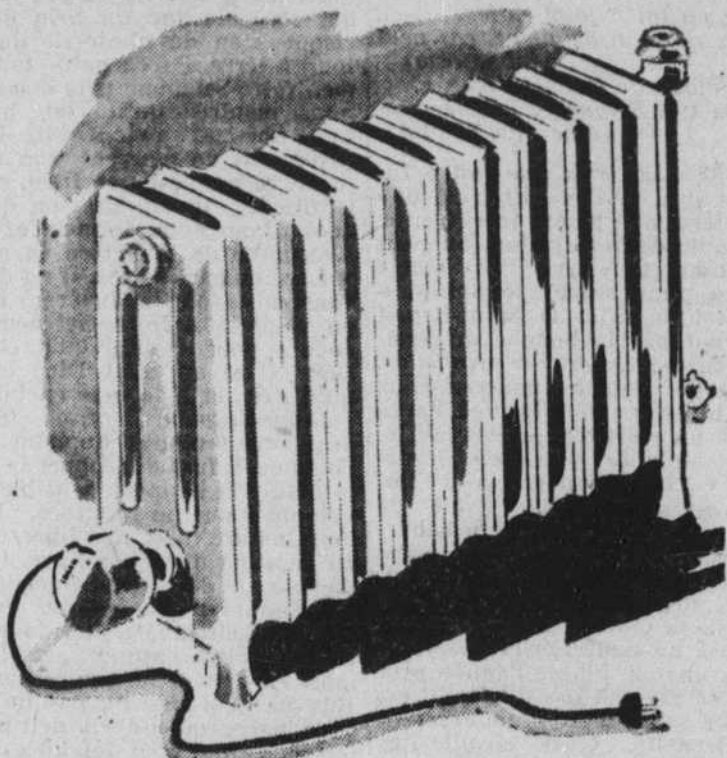
Une nouvelle chaudière électrique remplaçant un calorifère par la forme et la combustion... Modèle transportable d'une chambre à une autre... Il suffit de raccorder la prise de courant. Longueur environ 36" — hauteur 20" — tout comme un calorifère, vous versez dans le réservoir environ 2 gallons d'eau... ceci accorde l'humidité voulue dans une pièce qu'on chauffe.

Calorifère environ 50 pieds cubes et tout en aluminium... Côté minime de combustion. Capacité: 750 watts.

50.00

Même modèle de 1000 watts: 60.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPC.



Nouveau modèle

Ce nouveau modèle de chaudière électrique moderne et transportable vous sera d'une grande utilité à l'approche des jours froids de l'automne. Vous voulez réchauffer une pièce, rien de plus facile, vous n'avez qu'à raccorder la prise de courant et vous obtenez une température égale. Chaudière en acier émaillé d'ivoire.

Dimensions: 16 1/2" x 15" x 5 1/4". Garantie de deux ans avec l'achat de cette chaudière. Chaudière approuvée par les Can. Stand. Ass.

SPECIAL

15.00

DUPUIS — Troisième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A-J DUGAL, v.p. et gér. gés.

parquet, on a annoncé hier que la mine Beattie espère pouvoir retrouver sous peu les corps des quatre malheureux mineurs qui furent écrasés sous plusieurs milliers de tonnes de glaise, le 20 juillet dernier. Depuis cette date, une cinquantaine d'employés de la mine travaillent jour et nuit pour enlever la glaise qui recouvre les victimes. Le travail est lent parce qu'excessivement difficile et dangereux, étant donné la composition de cette glaise, qui est très mouvante et de nature à provoquer des enlèvements. Les victimes de cette tragédie, une des plus terribles dans l'histoire de l'industrie minière du Québec, ont été Scott Clark, 24 ans, marié et père d'un enfant; Joseph Bédard, 27 ans, qui devait épouser une jeune fille de Duparquet, quelques jours après sa mort, John Recimovick, célibataire, et Paul Matich, contremaître, qui fut le héros du drame, n'ayant perdu la vie lui-même que parce qu'il voulait sauver celle de ses malheureux compagnons de travail.

Verdict de non culpabilité

Ottawa, 19 (D.N.C.) — Le jury de la Cour suprême d'Ontario, a rendu un verdict de non culpabilité, à 3 h. mardi après-midi, dans la cause de Léo Lanouette, 23 ans, demeurant à 282 rue Dalhousie, qui avait été accusé de vol à main armée et de vol avec violence, à la suite du vol commis dans un magasin de bière de la rue Catherine, le 5 juillet dernier. Le jury délibéra depuis 11 h. 30 du matin après que le juge R. W. Treleaven eut résumé la cause au jury pendant une heure, expliquant les points de loi mis en évidence. Lanouette fut impliqué dans cette affaire avec Henry Ceretti et Kenneth Gallagher qui purgent une peine au pénitencier de Kingston.

Suspects appréhendés

Saskatoon, 19 (C.P.) — La Gendarmerie Royale a annoncé hier soir que deux hommes avaient été arrêtés en rapport avec le récent vol de \$39,274 commis dans une banque de Nipawin.

Les arrestations ont eu lieu après une chasse de quatre jours menée par la R.C.M.P. dans les territoires du nord de la Saskatchewan. Trois hommes ont participé à ce vol qui a été commis dans une succursale de la Banque de Montréal à Nipawin, samedi dernier.

Condamné à être pendu

Windsor, Ont., 19 (C.P.) — Ronald George Sears, 18 ans, a été trouvé coupable, aujourd'hui, du meurtre du sergent Blackwood Price, l'été dernier. Sears a été condamné à être pendu le 3 décembre.

Montréalaise trouvée asphyxiée à Vancouver

Vancouver, 19 (C.P.) — Une jeune fille qui avait été trouvée asphyxiée par le gaz dans une chambre, le 6 septembre dernier, a été identifiée hier par téléphone. Mme Bon-

dette de Luca, de Montréal, a identifié cette jeune fille de 18 ans comme étant la sœur de son fils, Thérèse. A Vancouver la victime portait le nom de Joan Cameron.

Harris innocent

Whitby, Ont., 19 (C.P.) — Un verdict de non culpabilité a été prononcé hier par un jury qui devait juger Lorne Cecil Harris, 23 ans, accusé pour la deuxième fois du meurtre de Mme Audrey Lyons, 23 ans. Mme Lyons a été étranglée chez elle, à Ajax, le 10 novembre dernier.

Lors du premier procès Harris avait été trouvé coupable et condamné à être pendu. Toutefois la Cour d'appel avait rejeté le verdict et la sentence sur un point de loi concernant les remarques du juge aux jurés.

Bénédiction d'une croix à Coteau-du-Lac

On nous écrit: Dimanche dernier, le 15 septembre courant, se déroulait à Coteau-du-Lac, dans le comté de Soulanges, une cérémonie religieuse intime; la bénédiction d'une belle croix de chemin sur la propriété de M. Albert Guérard, cultivateur.

M. l'abbé Emile Véronneau, curé de la paroisse, présida la bénédiction de la croix, qui fut suivie d'une allocution du chanoine Lionel Dequière, du séminaire de Valleyfield, lui-même enfant de la paroisse, sur la signification de ces croix de chemin, de cette belle tradition canadienne-française et qui fait honneur au peuple; il recommanda tout particulièrement à la jeunesse de mettre en pratique la vieille coutume respectueuse de saluer ces croix lorsqu'elle les rencontre sur son chemin, geste qui tend à disparaître de nos jours.

Il y a au delà de quinze ans, lorsque M. Guérard vint s'établir à un mille environ du village de Coteau-du-Lac, il avait promis, s'il réussissait, d'ériger une croix sur sa propriété, car il n'y en avait pas dans cette région. Dimanche, entouré de sa femme et de ses nombreux enfants, de parents venus d'ailleurs, loin que St-Michel des Saints, etc., de nombreux amis, religieux et paroissiens, M. Guérard avait la satisfaction d'avoir réalisé son but et accompli sa promesse.

Le Christ, de granit synthétique blanc et mesurant plus de 6 pieds de hauteur, resplendissait dans toute sa blancheur par un beau soleil d'automne. Sorti des ateliers Desmarais & Robitaille, ce monument fait honneur à cette maison canadienne.

Il est bon que les Canadiens de tout le pays et les étrangers apprennent à mieux connaître la province de Québec et ses ressources. Ainsi les caméraman de l'Office national du film sont-ils actuellement en train de tourner un documentaire sur la région du Saguenay.

L'air pur. — Habiter des pièces hermétiquement closes, où l'atmosphère est lourde, c'est flirter avec l'ennemi, la migraine et l'épuisement. Les hygiénistes du ministère de la santé nationale et du bien-être social à Ottawa, signalent que l'air frais prévient la maladie et recommande de remplir fréquemment nos habitations de l'air pur qui donne la vie, surtout s'il s'y trouve des enfants. Ouvrez fenêtres et portes aussi grandes que possible, disent les médecins.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par J. Chartrand, no 1712 rue Frontenac, pour permission d'ériger un abri de réparation d'automobiles et un poste d'essence et emmagasinage et vendre de l'essence (2 réservoirs 500 gallons chacun), sur les lots de subdivision nos 364 à 368 inclusivement du lot no 166 de la division cadastrale du village incorporé d'Echo-laga, Quartier Ste-Marie, no 1690 rue Frontenac.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-signé dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU.
Montréal, le 19 septembre 1946.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par J.-Albert Touchette, no 1871 rue 84, pour permission d'emmagasiner gasoline pour usage personnel (deux réservoirs — 1 de 300 et 1 de 1000 gallons) sur les lots de subdivision nos 13 à 19 inclusivement du lot no 1143 de la division cadastrale du quartier Ste-Marie, Quartier Bourget, avenue Papineau, côté est, entre Ontario et Sherbrooke.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-signé dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU.
Montréal, le 19 septembre 1946.

AVIS
DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTRÉAL, par J.-Albert Touchette, no 1871 rue 84, pour permission d'emmagasiner gasoline pour usage personnel (deux réservoirs — 1 de 300 et 1 de 1000 gallons) sur les lots de subdivision nos 13 à 19 inclusivement du lot no 1143 de la division cadastrale du quartier Ste-Marie, Quartier Bourget, avenue Papineau, côté est, entre Ontario et Sherbrooke.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-signé dans les quinze jours.
Le greffier de la Cité,
J.-ALPHONSE MONGEAU.
Montréal, le 19 septembre 1946.

Vient de paraître
"Sans cailloux"
par Berthe GAGNON, D.L. Phon.
Cet ouvrage didactique de 496 pages renferme:
LES PROCÉDES EN PHONÉTIQUE pour l'assouplissement de l'appareil résonateur.
la Correction du Langage.
La Poésie de la Vie.
la Technique de l'Elocution, la Culture de la Personnalité.

Préface de monsieur J.-P. Labarre, inspecteur général des Écoles normales. Nombreuses illustrations, chants avec mise en scène, fragments d'auteurs de chez nous.
Au comptoir: \$3.00
Par la poste: \$3.15

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



La maison T. Eaton & Co. a rendu hommage hier à ses employés démobilisés. Une bague à cachet a été remise à chacun des démobilisés, au cours d'une cérémonie, qui s'est déroulée hier au restaurant Eaton. On voit ici lady Eaton qui admire l'une de ces bagues, remise à Mlle Janet Wvott, vétéran du W.R.C.N.S. A gauche, M. John-David Eaton, président de la compagnie.